

Le Folklore Brabançon



Saint-Elle
s d'un patrimoine

Archives

Histoire et vie populaire

Juin 1984

N° 241-242

que Imago

LE FOLKLORE BRABANÇON

Histoire et vie populaire

Mars-juin 1984 - N^{os} 241-242

Organe du Service de Recherches Historiques et Folkloriques de la Province de Brabant.

Président: Francis DE HONDT, Député permanent.

Vice-Présidents: Jacques MARCHAL et Claude ROTTHIER-BOELS, députés permanents.

Directeur: Gilbert MENNE

Rédacteur: Myrlam LECHÊNE

Prix au numéro: 140 F.

Cotisation 1984 (4 numéros): 250 F.

Siège: rue du Marché-aux-Herbes, 61, 1000 Bruxelles.

Tél.: 02/513.07.50.

Bureaux ouverts de 8 h 30 à 17 h 00. Les bureaux sont fermés les samedis, dimanches et jours fériés.

C.C.P. du Service de Recherches Historiques et Folkloriques: 000-0025594-83

Les articles sont publiés sous la seule responsabilité de leurs auteurs. Toute la correspondance doit être adressée au Directeur.

Il existe une édition néerlandaise du « Folklore Brabançon » qui paraît également tous les trois mois et qui contient des articles originaux. Mêmes conditions d'abonnement.

Sommaire

EDITORIAL par F. DE HONDT et G. MENNE	p. 408	
Première partie		
PROMENADES DANS LA PASSÉ		
par P. PILLOY, M. DUBOISDENGGHIEN et M. GERIN VAN GANSBERGHE	409	
Promenade 1. A la recherche de notre passé.	409	
Promenade 2. Promenade des seigneurs	414	
Promenade 3. Visite aux monuments	423	
Deuxième partie		
TÉMOINS D'UN PATRIMOINE. Notices catalographiques réalisées sous la direction de L.-F. GENICOT et I. VANDEVIVERE, professeurs UCL		426
Avant Propos	426	
Témoins glyptographiques par J.-L. VAN BELLE	428	
Bibliographie générale des notices	431	
<i>Notices (1 à 25)</i>		
L'église paroissiale saint-Etienne par V. GAUTHIER	433	
Les grandes étapes du mobilier par E. DE CORTE	441	
La chasse de saint-Etienne par D. PETIT	445	
La calvaire par F. FONTAINE	450	
Le cénotaphe de Louis de Provins et de son épouse Louise van der Gracht par Caroline BRUYR	453	
L'adoration des bergers de J. Beuckelaer par E. DE CORTE	457	
Triptyque de la Passion par PH. DEPREAY	461	
Polydore Beaufaux. « Le corps de st. Etienne recueilli par les chrétiens par D. STEPAN	466	

La chapelle castrale par Fr. M. BATA	469
Chapelle et calvaires ruraux par F. FONTAINE et A. RIHOUX	472
Le mausolée des comtes Goblet d'Alviella par M.-H. VANDERBORGH et S. RICHARD	479
Le monument funéraire de J.J. Liboutton par M. WABBES	486
Le château par B. CHANTEUX	490
La ferme de Profondval par TH. COOMANS	496
La ferme de Beurieux par A. MOINY	500
La grange du Chenoy par D. MINEUR	506
La Cense de Sart par M. ALAIME	511
Les sites archéologiques et les vieux chemins par M. DETHYSE	514
La croix et l'Arbre de la Justice à Sart-Messire-Guillaume par CH. CULOT	520
La rue du village par A.-F. DE BRUYNE	522
Les prémisses industrielles par M. DETRY	530
Les chutes d'eau et les moulins par Fr. DEMANET	533
Les anciennes usines Henricot par R. DE LATHUY	542
Les cafés par V. BRAUN	545
La forge du Sartage et le charron de Villeroux par CL. DESTREE	550

EDITORIAL

La naissance de ce numéro spécial consacré à la commune de Court-Saint-Etienne est due à l'heureuse conjonction de deux initiatives.

Tandis que la Fédération touristique du Brabant pour la Communauté française, et l'association « Patrimoine Stéphanois » traçaient les itinéraires des promenades pédestres sur l'ensemble du territoire de l'entité, le Musée de l'Institut Supérieur d'Archéologie et d'Histoire de l'Art de Louvain-la-Neuve avait l'intention d'inventorier le patrimoine d'une commune proche dans le but d'organiser une exposition.

La concertation permanente entre nos diverses associations a permis de fondre ces deux projets en un seul.

C'est ainsi que la réalisation de l'inventaire du patrimoine artistique, architectural, folklorique et naturel de Court-Saint-Etienne a été réalisé de concert et a fait l'objet de deux parutions complémentaires à ce travail.

Le fascicule « Promenades à Court-Saint-Etienne » coédité avec l'Administration communale permet de situer les nombreux attraits touristiques de l'entité.

D'autre part, c'est avec un enthousiasme certain que la Commission provinciale du folklore a ouvert les colonnes de sa parution périodique « Folklore Brabançon » au travail de synthèse réalisé par l'équipe du Musée de l'U.C.L.

Que nos amis stéphanois et ottintois reçoivent ici l'expression de nos remerciements chaleureux. Et qu'il nous soit permis d'espérer que ce type de collaboration à l'échelle régionale puisse se poursuivre dans l'avenir.

Le Président,
Francis DE HONDT
Président du Service de
Recherches Historiques et
Folkloriques de la Province de
Brabant.

Promenades dans le passé

Paul PILLOY, et Michel DUBOISDENGHIEN

avec la collaboration de

Mme GERIN VAN GANSBERGHE, de Court-Saint-Etienne

Promenade 1 (environ 7 km)

« A la recherche de notre passé »

Itinéraire sur la carte n° 1 :

Eglise, Petit Moulin, Ferme de Han, Abattoir, Ancienne justice, Champia, Calvaire Liboulton, Arbre St-Hubert, site de fouilles, Ferme Blanche, Chapelle de Beaurieux, Ferme seigneuriale de la Baillerie et château, « La pierre qui tourne », ancienne chapelle St-Lambert, moulin de Beaurieux et retour.

Dans le centre de Court, il y a l'ÉGLISE (voir notices nos 2 - 8), point de départ (et d'arrivée...) d'une des plus vieilles et des plus pittoresques rues de Court : la rue du Village. A de rares exceptions, elle a gardé son cachet d'antan (voir notice n° 20). Quel symbole également : l'église, le château, l'ancien « hôtel communal » et le berceau de l'enseignement dès le XVII^e siècle, groupés sur quelques dizaines de mètres à parcourir avec lenteur, ravissement et méditation. Au bas de cette rue, prenons vers la gauche et vers le « MOULIN CEULEMANS » ou « PETIT MOULIN » (voir notice n° 22).

La Thyle franchie, c'est en longeant le mur entourant une belle bâtisse du XVIII^e siècle, le château de la famille des comtes Goblet d'Alviella (voir notice n° 13), que nous arrivons, par la rue de Beurieux, presque en face d'une ferme au passé fertile, la FERME DU (DE) HAN. Quelques parties des bâtiments sont anciennes, notamment la grange et un mur des écuries où l'on voyait encore il y a peu de temps une baie fermée par un grillage de bois du XVII^e siècle. La ferme de Han appartenait au XVIII^e siècle au seigneur de Sart-Messire-Guillaume. Le site est tout empreint du passé. Ne sommes-nous pas en bordure du « PRÉ DES MOTTES » et de l'ancienne chute d'eau du Champeau (ou Champia) (voir notice n° 22). Continuons notre pèlerinage aux sources en vagabondant par la rue du Tienne (curieuse altération d'un nom de rue; sur la carte de Popp de 1848, on découvre « rue Jean Detienne »...).

Quelques cent mètres plus loin - sur notre droite -, notre machine à effacer le temps nous fait frissonner aux souvenirs de l'ancienne « JUSTICE » du lieu. On voyait dans le Parc du comte G. d'Alviella, au côté droit de la rue du Tienne, une vieille demeure en moellons qui remontait vraisemblablement au XVI^e siècle. Elle était sans étage. La rumeur publique voulait qu'à cet endroit la justice était rendue. Peut-être était-elle habitée par le Bailli ? CHAMPIA ou « petit champ », ancienne clairière au milieu des bois de la seigneurie, à proximité de la « terra luppi », de la « terre du loup », formait l'extrémité orientale de l'agglomération, peuplée jusqu'en 1923 d'une dizaine de maisons dont un café, endroit très fréquenté par les promeneurs du dimanche. Actuellement ce lieu est une propriété privée; une seule maison y subsiste. Le chemin s'ombrage et s'élève. Par un sentier grim pant sur notre droite, quittons-le et rejoignons la rue de la Quenique. Un nom bien régional (« quenique » ou « quinique » = pierre roulée) pour des lieux appartenant, par bien des aspects, au patrimoine national. Un patrimoine que protégea de longues années un même homme, Joachim Joseph Liboutton, bourgmestre de Court-St-Etienne de 1830 à 1872 (voir notice n° 12).

A l'entrecroisement de quatre chemins, autrefois cinq, sur un tumulus en retrait haut de 15 mètres, s'élevait un oratoire connu sous le nom de « Calvaire de la quinique » ou « CALVAIRE LIBOUTTON ». bâti en 1804, par Liboutton, fermier et propriétaire de la

Ferme Blanche, en souvenir de son épouse, décédée quelque temps après la naissance de son fils Joachim, le futur bourgmestre de Court-St-Etienne. Le calvaire était jadis l'objet de nombreuses visites pieuses, les jours de calamité ou de malheur, on y brûlait des chandelles; les gens se signaient en passant devant. Le Christ en bois sculpté par un habitant de Franquenies, ainsi que les 2 statues, sont actuellement déposés dans la chapelle de Beurieux. Le comte Goblet d'Alviella devenu propriétaire du plateau boisé de la quinique fit démolir ce calvaire en 1919.

En face du calvaire de la quinique se dressait un hêtre séculaire baptisé « ARBRE ST-HUBERT » parce qu'il portait une petite chapelle en bois renfermant une statuette représentant saint Hubert. Selon les uns, la chapelle aurait été placée par le comte d'Auxy vouant une dévotion spéciale au patron des Ardennes. D'autres racontent que le seigneur, lors d'une chasse, eut sa meute attaquée par un chien enragé; invoquant saint Hubert, il vit sa meute épargnée. Une autre version raconte aussi qu'un sectaire avait, du temps de la Révolution, insulté un prêtre; caché à la Ferme Liboutton, il fut condamné à errer toute la nuit sans retrouver son chemin. Une quatrième tradition dit enfin qu'un seigneur pour certains, un prêtre pour d'autres, avait été mordu par son chien et guéri en invoquant saint Hubert. L'arbre fut frappé par la foudre en 1876 et abattu en 1924. On attribuait à son écorce et à son bois, le pouvoir de préserver du mauvais sort la personne qui en possédait une amulette.

Non loin de là somnolent à l'abri des sapinières d'extraordinaires témoins de notre passé: c'est sur le plateau de la Quenique, en effet, que des FOUILLES (tombelles avec mobilier de bronze et de fer principalement) se déroulèrent entre 1861 et 1891, non sans diverses péripéties plus ou moins dramatiques pour l'archéologie (voir notice n° 18). La rue de la Quenique nous conduit alors, à travers d'autres temps et d'autres lieux.

La Ferme Blanche se découpe sur notre gauche. Jadis, elle abrita entre autres, une gendarmerie... Vers la droite, la route est sans issue car elle surplombe la N.226 qui dénatura déjà tant de sites, archéologiques par exemple... La Ferme Blanche, appelée Ferme Liboutton, datait du XVIII^e s., mais fut entièrement recons-

truite au XIX^e s.; elle était la propriété des parents du Mayor de Court-St-Etienne, Joachim Joseph Liboutton. Jusqu'en 1874, elle fut le siège d'un détachement de gendarmerie montée. A la mort de Joachim J. Liboutton, elle devint la propriété de l'assistance publique et fut vendue vers 1891. Le petit chemin que nous utiliserons, serpente fort agréablement avant de plonger sous la N.226, presque confus de rencontrer la rue Fossé des Veaux (en réalité Fossé des Vaux, à cause des «vais», anciennement vaux, qu'elle sillonne...). Après un petit raidillon, un plat, suivons une route vers la gauche: celle du Grand Philippe. Certains prétendirent, sans preuve, que ce surnom de «Grand Philippe» était celui d'un ancien combattant de 1830. Par cette rue, nous atteignons la CHAPELLE DE BEAURIEUX. Jadis salle de danse, puis école, enfin chapelle, tout cela en remplacement de la vieille chapelle détruite, d'après des souvenirs locaux, par les bouillants révolutionnaires français (on ne prête décidément qu'aux riches; encore que dans ce cas...). La chapelle a été ouverte au culte en 1913 sur l'emplacement de 3 petites maisons, dont seuls les murs extérieurs ont été conservés. De 1920 à 1924, elle fut successivement dotée d'un clocher et d'une cloche. A côté de la chapelle, se dresse une grotte de Lourdes inaugurée en 1928. Cette «boucle» faite, revenons sur nos pas pour descendre vers la route de Beurieux. C'est là que se situe l'ancienne FERME DE BEAURIEUX (voir notice n° 15). A droite, il convient de s'engager dans la rue Saussaie et de suivre l'Indication «PIERRE QUI TOURNE». Celle-ci a déjà fait couler beaucoup d'encre et de la plus folle souvent... La légende est belle, attardons-nous y en laissant de côté l'aspect archéologique, pour saisir la saveur de la vieille mentalité populaire de l'endroit: «l'plre qui toûne». Cette pierre enchâssée dans le haut talus d'un chemin de campagne encaissé, enlacée par une végétation folle, tourne chaque fois qu'elle entend sonner minuit au clocher de Court-St-Etienne. Cette légende a aujourd'hui pratiquement disparu, mais dans le passé on y croyait ferme, si bien que personne n'aurait osé s'aventurer vers minuit dans les parages de la pierre mystérieuse. Contrairement à certains écrits, nous pouvons affirmer que cette pierre est une pierre locale; une étude est en cours à ce sujet, qui certainement apportera des éclaircissements. La tradition rapporte que l'antique chapelle de Beurieux s'élevait à droite et en bordure du chemin montant du hameau à la ferme du Pasturage quelque peu avant d'entrer dans la tranchée où se trouve la «Pierre qui

tourne». Il ne reste guère de souvenir de cette chapelle. Seul, un détail avait frappé les esprits et n'était pas oublié: dans un des murs extérieurs de l'oratoire, une tête de mort était encastrée sous deux pierres plates en forme de toit.

Revenons sur nos pas et, par la rue du Moulin, attardons-nous près du splendide édifice du même nom pourvu encore de sa roue à aubes: le MOULIN DE BEAURIEUX (voir notice n° 22). Le lieu est splendide et invite à la réflexion. De là, il nous «suffira» de reprendre la rue de Beurieux, jusqu'à la rue du Village et l'église, notre point de départ. Le cadre favorisant la lente maturation des idées et le vagabondage à travers le temps, gardons en nous ces 7.000



Carte 1. Carte générale de la commune actuelle de Court-Saint-Etienne. En rouge, le tracé des trois promenades de la 1^{re} partie et les numéros des notices catalographiques de la 2^e partie.

mètres parcourus en compagnie de ces milliers de Stéphanois qui ont façonné l'histoire de la localité.

Pour ceux qui veulent se sentir de quelque part dans la localité, c'est une promenade indispensable, car elle nous conduit à travers le tourbillon du temps, de nos ancêtres d'il y a quelques millénaires à l'industrie du XIX^e s.; d'un hameau (Beaurieux) fondé vers l'an 1.000 à notre commune. Tout cela paraît désordonné; les pas mesurés, la marche lente, aident et encouragent à démêler l'écheveau du temps.

Promenade 2 (environ 17 km)

« Promenade des seigneurs »

Itinéraire sur la carte n° 1 :

Eglise, Suzeril, Vieux Chemin de Nivelles, chute et Moulin sur la Thyle, Ferme de la Moussinière, Place du Sart, Eglise du Sart, Chapelle castrale, Ferme du Sart, Ferme du Chenoy, Arbre de la Justice, Sartage (ferme), La Roche, Chevelipont, Eglise de Tangissart, Scaduwez, chute de Faux et hameau, le Poteau, cimetière.

L'église de Court sera à nouveau notre point de départ : nous contournons cette fois l'école St-Etienne (ou de l'Immaculée Conception), et empruntons la rue Cousin Ruelle (où habitait, semble-t-il, quelqu'un qu'on appelait « le Cousin » et c'était la ruelle du Cousin). Puis à droite, par la rue de Suzeril et assez vite à gauche, poussons nos pas dans un petit sentier qui serpente sur quelques centaines de mètres. Avant d'arriver à la rue de Sart sur laquelle il débouche, évoquons, coup sur coup, la seigneurie de SUZERIL, le VIEUX CHEMIN DE NIVELLES et l'ANCIEN MOULIN (voir notice n° 22) sur la Thyle.

Suzeril fut une des quatre seigneuries du territoire de Court-St-Etienne. Le premier seigneur de Suzeril fut Jean de Haelen qui vivait en 1403-1418. De 1418 à 1421, Baudouin de Glymes, sire de Bierbais, posséda en cet endroit un cens considérable. Jean de

Thilly, sire d'Opprebais, fut propriétaire de la seigneurie, du manoir et des courtils de Suzeril, mais, ayant hypothéqué tous ses biens au profit de Jean de Limelette, celui-ci les fit mettre sous séquestre en juillet 1421 et céda ses droits au duc Jean IV. A partir de 1421, Beaurieux et Suzeril ne forment qu'une seule et même seigneurie, unie à la terre de Walhain. La situation resta inchangée jusqu'en 1789. Les seigneurs de Sart jouissaient aussi de grandes prérogatives à Suzeril.

Suzeril est traversé d'Est en Ouest par l'ancienne voie romaine de Jodoigne à Nivelles. Elle nous arrive de Mont-St-Guibert, monte vers Suzeril en passant par l'extrémité méridionale de Beaurieux, puis s'encaisse dans le bois de Glory en arrivant au ry du même nom et remonte vers la route qui conduit de Court au Chenoy, descend vers Suzeril en longeant le parc de Beau-Regard, puis débouche dans la vallée de la Thyle, rivière traversée à gué, pour remonter ensuite vers l'Espinette appelée actuellement Poteau; le chemin se prolonge alors vers Noirhat.

Mais la rue de Sart nous attend. Passons sous la route N.226 (encore un endroit enlaidi) et nous voilà bientôt à la FERME DE LA MOUSSINIÈRE. En 1478, Etienne del Moussinière occupe la cense. Nous possédons les noms des différents censlers jusque 1784. En 1566, c'est le seigneur de Sart, Antoine de Terremonde, propriétaire du bétail qui paie « cinq florins comme dime de laine et d'agneaux de la Moussinière ». En 1666, le censler Gérard Mathy payait « la dime pour 19 bonniers, rapport des biens de Villers ». Par la gauche, quittons la rue de Sart et filons par les Bas Jaunes. Nous ne pouvons qu'évoquer ici, au-delà de la vie tant mouvementée de la rue elle-même..., un peintre, très sensible, qui hanta si souvent les Bas Jaunes: Firmin Goffart, né en 1883. On le célébra en 1983 avec autant de ferveur qu'il eut du talent à peindre la région, la vieille chapelle, les fermes, les habitants, les paysages, l'âme d'un village.

La PLACE DE SART se dessine sur la droite. Bien des souvenirs nous y attendent. Il est fort probable que la haute cour de Sart-Messire-Guillaume siégeait autrefois dans la Maison Decelle (Maillez actuellement) ou tout au moins à cet emplacement. Cette maison se trouve sur la Place de Sart, face au chemin venant de Faux;

une importante croix en pierre fait encore saillie dans le pignon de cette maison (voir notice n° 10). Une pierre surmontant l'entrée du prétoire portait le millésime 1662. Un acte de louage de la « Franche Taverne » semble bien confirmer qu'elle fonctionnait effectivement à cet endroit. La compétence de la Cour de Justice était considérable. C'est devant elle que se passaient tout acte de vente, d'arrentement, de donation; elle jugeait les délits, disputes et conflits entre les habitants. La cour de Sart - Messire-Guillaume étendait sa juridiction à une certaine époque sur La Roche, Noirhat, Suzeril et la cense de Han à Courl.

De là, quoi de plus naturel que de passer par la rue de l'Eglise. A la jonction de celle-ci et de la rue de la Chapelle, se dresse l'EGLISE DE SART. Elle fut inaugurée en 1912, alors que le projet de construction remonte à 1872. Une liste de souscription voyagea dans tout le hameau afin de récolter des fonds destinés à sa construction. La chapelle castrale se trouvait dans un état lamentable à cause de la vétusté de la toiture; les murs et le plafond se refusaient à tout badigeonnage. Cette situation provoqua la demande de construction d'une nouvelle église. Des divergences, politiques surtout, vont surgir et provoquer une discussion qui durera quasi quarante ans. C'est donc au milieu de la cohorte de ses 250 maisons que l'église fut construite en style néo-gothique et dédiée à St-Antoine l'Ermite. Le mobilier est simple, peu de pièces sont à relever: une chaire de vérité du XVII^e siècle en chêne ornée des évangélistes et de St-Grégoire le Grand; deux autels secondaires de la 2^e moitié du XVII^e s. en bois peint et marbré; des sièges de chœur en acajou du XIX^e s. Parmi les objets de culte citons: un crucifix, une statue de St-Antoine, fin du XVI^e s., en bois polychromé et une statue de Ste-Barbe, venant toutes deux de l'ancienne chapelle castrale.

Il y avait un pèlerinage très suivi, à la fête de St. Antoine, le 17 janvier. Malheureusement ces réjouissances qui relèvent du profane et du sacré, sont bien vite tombées dans l'indifférence générale, puis dans le souvenir. Toute la population du hameau et de nombreux étrangers participaient à cette fête, qui débutait par une messe avec sermon suivie de la vénération de la relique et ensuite, devant l'église, sur le parvis, la vente aux enchères des têtes de cochons. Un comité local essaie depuis quelques années de relancer cette tradition.

La rue de la Chapelle conduit à deux arrêts prolongés, la CHAPELLE DE SART-MESSIRE-GUILLAUME (voir notice n° 9) et la ferme du même nom qui lui fait face (voir notice n° 17). Redescendons de cette splendide chapelle qui risque d'engendrer une certaine nostalgie, contournons la ferme et remontons par la droite. Cinq cents mètres plus loin, à l'arbre de la Belle Alliance, prenons vers la gauche. Dans le lointain on distingue la grosse FERME DU CHENOY (voir notice n° 16). Depuis le Chenoy, repartons vers le sud (à droite) en direction d'un bouquet d'arbres, l'un des endroits les plus « hauts » et les plus redoutés, jadis, de la commune: l'ARBRE DE LA JUSTICE (voir notice n° 19). Une légende rapporte qu'un homme fut condamné à y être pendu, mais qu'il parvint à s'échapper et à se réfugier à Hollers (Villers-la-Ville) terre franche. Une autre dit que les 2 derniers pendus se seraient détachés seuls; le public effrayé, croyant à un miracle, aurait demandé la suppression des pendaisons. Une autre légende dit que, lors de la pendaison des 2 derniers condamnés, des fantômes seraient apparus dans les environs immédiats de l'arbre. Des gens effrayés seraient intervenus pour interrompre la pendaison. Par une attention bienveillante d'un inspecteur principal des Eaux et Forêts, un fragment de l'arbre fut transféré au Musée Forestier de Groenendael. C'est à quelque cent mètres de l'Arbre de la Justice qu'eut lieu le combat d'Heuval, le 23 juillet 1667, durant lequel les paysans de Court-St-Etienne et des environs livrèrent combat aux troupes de Louis XIV commandées par le capitaine La Haye. C'est là que défilèrent également, le 21 octobre 1568, 2.000 piétons et 1500 chevaux des troupes de Huguenots qui passèrent par le Chenoy, se dirigèrent vers Wavre et incendièrent nombre d'églises.

De ces lieux hautement historiques, qui virent également l'établissement d'un champ d'aviation allemand pendant la guerre '14-'18, dirigeons-nous vers le « radar » (on ne peut le manquer): une autre FERME nous attend celle DE SARTAGE (voir notice n° 25). La cense du Sartage avait été donnée à l'abbaye de Villers par les seigneurs de Beurieux entre 1150 et 1187. Le 7 ventôse de l'an VI (25 février 1798), la ferme fut mise en vente comme bien national pour la somme de 99.375 livres. L'acquéreur fut Christian Steenberghe de Bruxelles et ce pour la somme de 2 480.000 livres. Au milieu du XIX^e s., la famille Mosselman est propriétaire du domaine. En 1882, Armand Mosselman vend à Boël la ferme d'une

contenance de 170 ha. Une particularité: la charpente citée comme une merveille de la science charpentière.

Profitons-en pour errer quelque peu dans la nature. Nous quittons la rue du 43ème pour descendre, par un sentier qui serpente doucement vers la rue d'Heuval. Celle-ci nous mènera, après quelque 2 kilomètres, au hameau de LA ROCHE. Le nom est évocateur et requiert toute notre attention. La Roche doit son nom aux carrières que l'on y exploitait, ce hameau est le plus typiquement « ardennais » de la commune. Situé à la rencontre du Ry Ste-Gertrude et de la Thyle, il se prolonge sur le territoire de Tangissart où le Ry d'Hez se jette dans la Thyle. La Roche n'ayant pas eu de seigneurie, n'a pas de greffe, et n'a donc pas d'histoire écrite. Avant 1853, La Roche avait une place publique que l'on appelait « le Marais ». A cette époque, la Société du Chemin de Fer « le Grand Central » commençait la construction de la ligne et expropriait une partie de la dite place, ainsi que le moulin Fromont. C'est en 1876 que furent décidés et adjugés les travaux de construction de l'école. Une vingtaine de familles vivaient d'une petite exploitation agricole; les carrières de pierres - il y en avait quatre - en nourrissaient autant. En 1831, Miesse et Labare avaient installé sur le Ry Ste-Gertrude une chute d'eau (voir notice n° 22).

Il y avait les carrières Toune, la carrière Milord exploitée par la famille Hans, et celle de Théodore et Joseph Sénéchal, que l'on combla vers 1925 pour faire la Place Publique. De nombreux travaux proviennent des remblais de ces différentes carrières. La carrière Xavier Sénéchal fut exploitée jusqu'en 1930, le long du Sentier de Tangissart. Les vieilles maisons de la Roche et des environs ont toutes été construites avec des pierres extraites de ces carrières; les moellons se vendaient 18 francs le wagon de 10 tonnes en 1875. Quant aux coutumes, la Roche, comme toutes les autres localités, a connu ses parties de jeu de crosse, les joueurs de fer et ensuite, les joueurs de « boutoir ». Le hameau a gardé longtemps des coutumes folkloriques, et même actuellement, comme d'ailleurs à Sart-Messire-Guillaume, il est courant de voir, le mardi de la fête locale, une sortie des « Vis Chaplas ». Ce n'est que peu avant 1930 que s'arrêta la pratique du jeu du drapeau.

Poursuivons notre promenade: après la rue d'Heuval, voilà la rue Ste-Gertrude, puis brusquement par la gauche, la rue du Pont

de Bois qui enjambe la voie de chemin de fer. Redescendons toujours, nous atteignons une voie plus large, la rue de Chevelipont, ou nouvelle rue de Villers. Si nous en avons le temps ou l'énergie, car les kilomètres s'additionnent, nous irions, un peu à la manière de saint Bernard, nous recueillir à Villers (quelques kilomètres sur la gauche). L'histoire de Villers nous touche à plus d'un point et, d'une manière tangible, par CHEVELIPONT. (C'est en effet en 1228 que les moines agrandirent en un étang profond le cours de la Thyle, en aval du domaine abbatial. Désormais, au lieu-dit « Chevelipont » les roues d'un moulin brassèrent les eaux. Il résistera à la Révolution française, étant moins un symbole de spiritualité que l'abbaye proprement dite. En 1850, il fut remis à neuf. C'est à cette époque que l'on y ajouta une scierie de marbre, située de l'autre côté de la rivière. Point extrême Sud de la commune de Court-Saint-Etienne, le moulin de Chevelipont s/Thyle a une histoire ancienne et originale qui « l'écartelle » depuis le nouveau régime entre les communes de Baisy-Thy, Tilly, Court, et depuis la fusion récente, entre Court et Villers-la-Ville. En effet, ces deux communes s'en partagent le site suivant le cours souterrain de la rivière.

Cité rarement, il a cependant une histoire vieille de plus de... 8 siècles. Les terres de Chevelipont sont citées pour la première fois en 1153. Un acte de 1154 l'intègre dans les terres que cèdent les chanoines et chanoinesses du Chapitre de Nivelles, à la nouvelle abbaye cistercienne de Villers, à la demande expresse de Bernard de Clairvaux. Chevelipont est à cette époque un ensemble de prairies marécageuses.

En 1293, le 24 décembre, Renard de la Haye, bailli de Nivelles, accorde à l'abbaye le droit de pouvoir détourner de son cours le ruisseau (la Thyle) sous Chevelipont. Il est vraisemblable que c'est de cette époque que date l'ensemble des monolithes qui bordent toujours le cours de la Thyle (cascade).

Sous le règne heureux de l'abbé Otton de Dormael et afin d'alléger la situation désastreuse de l'abbaye de Villers, le moulin est pris en bail par Jean II Vialx de Ronquières, ainsi que le stordoir qui lui était annexé, et cela pour un terme de 4 ans, contre une redevance annuelle de 20 florins de Hollande et huit muids et demi

de blé. Tour à tour moulin à farine, stordoir, scierie, le moulin est pris en bail au XIX^e siècle par la Vve Lorette; il est alors situé sur Baisy et représente une étendue de 16 bonniers, 2 j. et 6 1/2 verges.

Appartenant au XX^e s. à la famille Boël, celle-ci le mit à la disposition du Service national de la Croix Rouge de Belgique créé en 1941 par Louis Picalausa. Ce service accueillit dans ses murs des milliers de jeunes Belges depuis 1946. Depuis une décennie, le moulin de Chevelipont qui comprend un ensemble de six bâtiments dont l'un était exploité au début du siècle comme « Hôtel de la Forêt », continue d'accueillir ± 7.000 jeunes belges et étrangers par an. L'association L. Picalausa, successeur de la Croix Rouge de Belgique dans ces bâtiments, continue d'organiser des stages de formation pour la jeunesse belge et les institutions scolaires. Le moulin de Chevelipont est une robuste construction d'aspect XIX^e s. à deux niveaux de schiste avec emploi de pierre de taille pour les parements et les chaînages d'angle. Les baies sont à linteau droit et encadrement plat. Sur la gauche, une grange en large (schiste) de la 1^{ère} moitié du XVIII^e s., avec bâtière à croupettes, éclairée d'une jolie lucarne accostée de volutes en pierre bleue. Des traces de fenêtres plus anciennes s'observent dans la façade. La partie la plus remarquable de ce moulin consiste dans un petit bâtiment réaménagé sur le bord de la Thyle (dérivation) au pied de la cascade; l'ensemble des monolithes qui semblent avoir servi à l'étiage en aval de Villers en ourlent encore les rives; l'autre chute (cours souterrain) vient de livrer (janvier '84) une partie importante de l'ancienne turbine. Le moulin de Chevelipont est directement relié par le chemin du bois d'Hez et de Laloux au vieux site des tombelles de Laloux (propriété ayant appartenu successivement au chapitre de Nivelles, au monastère de Noirhat, et à l'abbaye de Villers; il rejoint en ligne directe les seigneuries de Bourdeau, la Motte et Wez depuis au moins le moyen âge).

Traversons et remontons par la rue de Villers. Bien vite, nous risquons d'entendre les clameurs du jeu de balle. L'arrêté royal du 24 mai 1906, signifiait le rattachement du hameau de la Roche à la circonscription de la succursale de TANGISSART, lui-même hameau de Baisy-Thy jusqu'au 31 décembre 1974.

Nous ignorons quand la chapelle qui précédait l'église actuelle, fut construite. Elle paraît être antérieure à 1521, puisqu'un

registre des cens en fait déjà mention alors. La chapelle était très simple, rectangulaire (± 17 mètres de longueur sur 16 de large), en pierre, avec une toiture en ardoises surmontée d'un clocheton. L'édifice fut plusieurs fois restauré. A l'extérieur, sous une lucarne derrière le chœur, on lisait: « Sole virtus sufficit, anno 1656 ». A la révolution française, la chapelle et ses biens furent adjugés à J.B. Weemaels de Bruxelles pour 50.000 francs. Sa fille Marie, veuve de Joseph Cans, en fit don à la fabrique d'église de Baisy-Thy en 1841. Elle fut démolie en 1871 pour faire place à l'église actuelle. On remarque dans l'église Notre-Dame: une gloire en bois doré de style Louis XV, ayant au centre un triangle entouré d'une couronne de têtes d'anges dans les nuages, qui date de 1650, provenant de l'ancienne chapelle; un confessionnal en chêne de style Renaissance du début de XVII^e s., déparé par de grossiers remaniements modernes; un vitrail, mémorial de la guerre '14-'18. A la cure, se trouvent une Vierge de facture Louis XVI et un très ancien tableau représentant le Christ en croix.

A Tangissart, l'eau de la fontaine Ste-Adèle (sur la route de Tangissart à Baisy) est recommandée pour la guérison des maladies des yeux. Les pèlerins en emportaient chez eux après avoir invoqué la sainte à l'église du village.

Quittons cette place et, toujours par la rue de Villers, rejoignons la route que nous avons traversée. Evoquons rapidement un lieu-dit: le SCADUWEZ, endroit où s'étendaient des marais. Ceux-ci ne sont pas oubliés car la rue porte le nom du Marais. Elle joue un peu aux montagnes russes avant de partir en côte plus prononcée. Après un passage à niveau, dans un virage, sur la droite, s'étend le hameau de FAUX. Tout comme celui de La Roche, il n'a jamais eu de seigneurie. A noter la curiosité naturelle que constitue les « garennes de Faux ». En 1856, on y comptait 29 maisons. Plusieurs quartiers ont gardé leur aspect typiquement ancien, rustique et vieillot, et sont bien délimités. Mais un nouveau lotissement est en pleine expansion.

C'est en 1886 que fut créée sur la Thyle la chute de Faux (voir notice n° 22). Puis, un kilomètre de grimpe et, une fois de plus, nous rencontrons la N.226...

Au-delà d'un pont, un arbre, c'est le POTEAU. Cet endroit appelé autrefois l'Espinette, se situe au croisement de la route de Court-Saint-Etienne à Villers-la-Ville et de l'ancien vieux chemin Jodoigne-Nivelles. A cet endroit, il y avait une croix d'occis aujourd'hui disparue. Plus loin, le CIMETIERE où l'on découvre le fameux « temple hindou » de la famille Goblet (voir notice n° 11). Nous pouvons clore cette « visite » au cimetière en admirant une pyramide monolithe en granit d'Ecosse et, non loin du tombeau Goblet, une petite dalle commémorant un combattant de 1830 décédé à Court: J. B. Gauthier. Retour à l'église, point de départ de notre promenade. Celle-ci étant assez longue (certainement 17 kilomètres), il est possible de la scinder en l'arrêtant par exemple à la place de Sart avec retour par Faux et le cimetière de Court.

Le CHEMIN DOM PLACIDE relie la pointe méridionale de Court-Saint-Etienne (Chevelipont) au chemin des Longues Haies (limite du bois de la Motte et de Court) en empruntant systématiquement les vieux chemins qui relient Villers au monastère de Nolrhat et au site néolithique de la « Bruyère de la Relne Sonval ». Ce chemin, baptisé « Dom Placide » (Guide des promenades à Bousval et environs, 1981) en mémoire du livre d'Eugène Van Bommel (1875), qui le parcourut et le fit parcourir par le héros de son roman maintes et maintes fois, suit systématiquement ou emprunte les chemins qui forment la limite administrative entre les anciens fiefs et, de nos jours entre Bousval (Genappe) et Court-Saint-Etienne. Il relie au travers du mamelon qui sépare les cours de la Dyle et de la Thyle, à la fois deux anciens monastères et deux vieux moulins, en suivant une ligne de crête, qui emprunte à partir de la chapelle de N.D. d'Alsemberg, le champ de Renoussart (site de la légende des « Frères Leroy »), la lisière du bois de Basse Laloux, la Plantée des Dames (propriété du Chapitre de Nivelles et site de tombelles). Il rejoint le chemin de Nolrhat en dévalant le versant boisé de la Dyle. Ensuite, il contourne le site du monastère de Nolrhat appartenant à l'abbaye de Soissons et s'éloigne momentanément de la limite administrative de Court pour aborder un bref moment deux autres sites archéologiques de Bousval pour refaire la jonction avec Court-Saint-Etienne par l'Arbre de la Relne Marie Henriette.

Promenade 3 (environ 10 km)

« Visite aux monuments »

Itinéraire sur la carte n° 1:

Le monument Goblet, monument français, monument des deux guerres, monument Henricot, place des Déportés, monument aux déportés politiques, chapelle aux sabots, brasserie Demolder, Forge Puissant, scierie, Ferme de Cocq, Poteau, Nolrhat et retour.

Partons de l'église du Centre toujours, mais en nous dirigeant cette fois vers les rues commerçantes de la localité: la rue Henricot et l'Avenue de Wisterzée. De l'église aux feux de signalisation (à la jonction avec l'avenue des Combattants), nous allons rencontrer une série de « traces » évoquant notre passé.

Le MONUMENT GOBLET est constitué d'un haut socle de bossages supportant une large pyramide quadrangulaire tronquée. Creusée dans cette pyramide, une niche abrite le buste en bronze du comte Goblet d'Alviella, œuvre de Jef Lambeaux. La famille Goblet est très ancienne. De lointains ancêtres Goblet viennent d'Angleterre en 1449 et s'installent à Bouvignes comme fondeurs et batteurs de cuivre. Cette vieille famille a fourni des magistrats à Tournai; elle compte des personnages de valeur dont le lieutenant-général comte Albert Goblet d'Alviella (1790-1873). Officier du Génie sous Napoléon 1^{er}, il débute en Espagne, fait la campagne de 1813-1815, prend part à la défense de San Sébastien, bloqué par terre et par mer. Sa conduite lui valut le brevet de chevalier de la Légion d'honneur. Peu après, le capitaine Goblet quitte le service de la France et passe à celui des Pays-Bas où il combat à Waterloo contre ses anciens frères d'armes. En 1824 et 1825, il accompagne le roi Guillaume en Russie. Capitaine au moment de la révolution de 1830, il est nommé colonel et directeur au Génie, membre de la Chambre des Représentants en 1830, général-major et ministre de la Guerre en 1831, ministre plénipotentiaire auprès des conférences de Londres, aide de camp du roi, tour à tour ministre d'état et des affaires étrangères; ministre plénipotentiaire près de la Cour de Berlin, etc.

Le MONUMENT élevé à la mémoire des 43 officiers, sous-officiers et soldats FRANÇAIS tombés sur le territoire de la commune de Court-St-Etienne lors des combats de mai 1940, fut construit à l'initiative de la section des Anciens Prisonniers de la Guerre de Court-St-Etienne et suivant les plans établis par Gaston *Delbrassine*, architecte. Il fut inauguré le 13 mai 1956. Le MONUMENT DES DEUX GUERRES offre un socle de granit supportant une imposante statue en bronze, « Dame Victoire »; le bras droit levé tient une branche de laurier, la main gauche une dague.

Le MONUMENT EMILE HENRICOT, situé place des Déportés, est l'œuvre du sculpteur louvaniste G. *Devresse*. Sur une haute stèle de granit des Vosges se détache un médaillon de bronze reproduisant les traits de l'industriel. Sur le socle, sous le médaillon, sont représentés deux ouvriers, le plus âgé donne au plus jeune les indications et les explications dont il a besoin. Le vieil ouvrier a les traits de *Douchamps* et le plus jeune ceux de *Melardy*, soit le plus ancien et le plus jeune des membres du personnel de l'usine en 1910. Emile Henricot naquit à Ham-sur-Sambre en 1838. Il entre à l'Université de Liège pour en sortir en 1863 avec le diplôme d'ingénieur honoraire des mines et le diplôme d'ingénieur des arts et manufactures. Après avoir tâté de la profession à la Compagnie Centrale à Nivelles et ensuite à Morlanwelz, il arrive en 1866 comme directeur des usines (voir notice n° 21). Dès cette année, il s'intéresse à la politique communale et devient conseiller communal et par la suite échevin, puis conseiller provincial. Il participe à la fondation des glacières d'Auvelais.

C'est sur la PLACE DES DÉPORTÉS que furent rassemblés les déportés en 1916 pour être dirigés vers la filature Van Hoegaarden-Boonen où eut lieu un dernier triage et l'embarquement vers l'Allemagne.

Le MONUMENT DES DÉPORTÉS POLITIQUES, inauguré le 17 avril 1966, fut élevé à la mémoire des victimes du nazisme, des fusillés, pendus ou décédés dans les camps de concentration. Il est situé sur le coin de l'avenue des Combattants et de la rue Ernest Cossa. D'une poignante simplicité, le monument est dû au ciseau de Louis van Cutsem. Il exprime le courage des victimes par la statue d'un prisonnier politique, dans un état squelettique, pieds et mains retenus dans un carcan relié à une chaîne.

De là, par un chemin de terre, descendons vers le hameau de Mérivaux, au-delà des bois. Nous y arriverons par la rue CHAPELLE AUX SABOTS (voir la notice n° 10), qui conduit juste en face de ce qui fut la BRASSERIE DEMOLDER. En 1865, au Pont de Pierre fut installée par Gustave Demolder une forge, elle fabriquait des essieux et des bandages de roues de chariots. Elle ferma ses portes en 1889. Elle fut achetée par M. de Saint-Hubert qui fit un lavage de lames en laissant à Demolder père, le droit de se servir de la chute d'eau pour la mouture des grains nécessaires à la brasserie qui fut exploitée jusqu'en 1959.

Empruntons l'avenue des Combattants (vers la droite); nous la quittons, par la gauche, pour la rue FERME DU COQ. Un arrêt s'impose pour parler de la FORGE PUISSANT (voir notice n° 22) et de la scierie. La scierie existait à proximité de l'ancienne Forge Puissant, exploitée par *Debroux*. Spécialisée dans la fabrication de caisses, elle fut incendiée par des résistants en 1943.

Ensuite, nous voilà repartis pour les hauteurs et la rue Ferme du Coq. La ferme du Coq fut construite et occupée par *De Cocq*. Au fil des ans, le nom s'est déformé pour arriver à l'appellation du Coq. En suivant la direction du POTEAU, appelé autrefois l'Espnette (voir promenade 2). Nous redescendons par les rues de Noirhat et Puissant. Evoquons ici le BÉGUINAGE DE NOIRHAT. Avant 1858, on voyait encore à Noirhat quelques restes d'un ancien couvent. Au XIII^e s., « Noirhain » ou « Noirha » avait une chapelle et un béguinage. La chapellenie de Noirhat est citée en 1225. Le seigneur de Court, Louis de Provins et sa femme Louise van de Gracht, léguaient 17 bonniers de mauvaise terre, situés entre la rivière et un grand chemin sur un coteau face à l'occident. C'est à Noirhat aussi que le plus ancien établissement métallurgique fut créé par les *Frères Favreaux* avec la chute d'eau (voir notice n° 22).

Il ne nous reste plus qu'à reprendre l'avenue des Combattants en direction de Court pour boucler le tour de notre promenade aux monuments et à la découverte de la commune.

Témoins d'un patrimoine

Notices catalographiques
sous la direction de
L.F. GENICOT et I. VANDEVIVERE

AVANT-PROPOS

D'évidence, toute institution, une université par exemple, se situe quelque part. Dans une région donnée. Si elle prétend s'y insérer, un moyen pour elle est d'apporter sa contribution à une mise en valeur du cadre régional, de participer à la prise en compte du patrimoine collectif sous tous ses aspects. Elle peut ainsi faire œuvre d'utilité publique, dans les limites de ses compétences particulières.

Aussi est-ce dans cette optique précise, en accord étroit avec les services du Tourisme du Brabant et celui de personnalités locales, que se présente « l'essai » tenté ici par les étudiants de la deuxième année d'étude en Archéologie et Histoire de l'art, sur Court-Saint-Étienne, entité toute proche du site de Louvain-la-Neuve.

Apprendre à découvrir, puis à regarder et comprendre, enfin à communiquer le résultat à autrui ; telle est la triple phase d'une démarche classique, à laquelle il faut se roder, peu à peu, avec la conviction d'aboutir à faire bien.

Les notices qui suivent en sont le reflet franc et positif. Elles n'ont pas exploré la totalité du patrimoine stéphanois. Les délais et les moyens ne l'auraient point permis. Il a donc fallu choisir et parfois, renoncer. On pourra dès lors regretter telle absence, déplorer telle brièveté. A juste titre sans doute. Mais c'était dans la nature des choses. Il reste que l'ensemble livre un reflet exemplatif du patrimoine communal, ordonné en séquences plus ou moins longues. Les notices, tout en s'inspirant d'un schéma analogue, sont dans leur forme l'expression de la diversité inévitable de leurs auteurs. Et c'est bon ainsi ! Elles s'illustrent diversement de documents propres à épauler le texte, quand ce n'est pas l'inverse. Chacun selon son point de vue.

Au total, l'expérience pour nous s'est avérée enrichissante, volontariste, menée quelquefois dans la fièvre stimulante de l'échéance, jusqu'à son couronnement prévu : l'exposition et le présent catalogue. Puisse-t-elle constituer le gage, à la fois d'une collaboration fructueuse entre tous ceux qui sont préoccupés des mêmes questions, et d'un pari optimiste sur l'avenir du patrimoine à transmettre aux générations futures.

Parmi les nombreuses personnes qui nous ont offert leur aide, nous tenons à remercier tout particulièrement les membres de la Commission provinciale du Folklore de la Province de Brabant, présidée par Monsieur Francis De Hondt, député permanent et Monsieur Gilbert Menne, Directeur du Service de Recherches Historiques et Folkloriques de la Province, Monsieur l'abbé Ballien, Doyen de Court-Saint-Étienne, et son équipe paroissiale, Monsieur le Comte Goblet d'Alviella, Bourgmestre ; les très nombreux stéphanois qui ont accueilli nos étudiants, en particulier les érudits traceurs des « promenades dans le passé » qui précèdent ces notices, ainsi que Monsieur Jean-Pierre Hendricx, historien de l'U.C.L. ; enfin à Louvain-la-Neuve, l'équipe du Musée et le personnel de l'Institut supérieur d'archéologie et d'histoire de l'art de l'U.C.L.

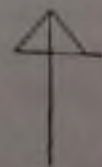
Provenance des illustrations
Sauf indication le papier des plans ont été dessinés par Genevieve Blondin, architecte, élève de l'École de l'Architecture et de l'Art à l'U.C.L.
Sauf indication contraire, les photographies ont été réalisées par les photographes Causson et par Henri Jean Mouhel, étudiant en archéologie et histoire de l'art à l'U.C.L. Les autres documents sont des auteurs des notices.

Témoins glyptographiques

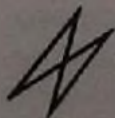
Jean-Louis VAN BELLE,
Docteur en Histoire,
Secrétaire du Centre international
de Recherches glyptographiques

Deux catégories de signes lapidaires ont été repérées sur les monuments étudiés, d'une part les *signes d'identité*, en l'occurrence des marques de maîtres de carrière de Feluy, Arquennes, des Ecaussinnes; il s'agit dans ce cas de véritables marques de fabrique, inférant les notions et d'identité et de responsabilité, ainsi que des connotations publicitaires; d'autre part, les *signes utilitaires*, gravés par le carrier dans le but de faciliter la mise en place des divers blocs de pierre; ce sont, dans le cas analysé, des signes de localisation, des lettres accompagnées de signes de pose (chiffres romains), permettant un placement judicieux des tambours de colonnes (1).

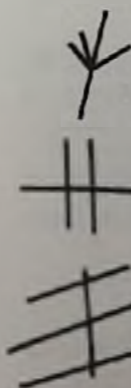
Les signes d'identité repérés sur l'église Saint-Etienne sont les suivants:



Marque non identifiée d'un carrier qui livra sur de nombreux chantiers, surtout dans la première moitié du XVI^e siècle. Son activité s'étendit, toutefois, un peu au-delà du milieu de ce siècle (2).



Marque relevée le plus souvent au XVI^e siècle, mais aussi au XVII^e. Elle appartient à la famille des carriers LECHIEN d'Arquennes (3).



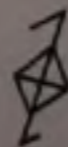
Non identifié, ce type de marque fut employé tantôt comme signe d'identité, notamment au XVI^e siècle, mais aussi comme signe utilitaire (signe d'assemblage). La prudence s'impose donc quant à son utilisation (4).

De même, en raison de leur position sur les socles des colonnes dont nous allons parler, les signes ci-contre utilisés souvent comme signes d'identité peuvent ici n'être que des signes utilitaires.

Les tambours des colonnes sont pour la plupart marqués de signes de localisation (lettres) accompagnés de signes de pose (chiffres romains).

Dans l'état actuel de la documentation du Centre International de Recherches Glyptographiques (C.I.R.G.), on rencontre ce type de signes dans trois autres églises, à savoir:

- église Sainte-Marie-Madeleine à Lahamaide, érigée entre 1787-1790 (5).
- église de la Sainte-Vierge à Melles, érigée entre ± 1786-1789 (6).
- église Saint-André à Willaupuls, érigée en 1790 (7) ce qui nous incline à penser que la construction de ces colonnes remonte à la seconde moitié du XVIII^e siècle, et peut-être même au dernier quart de ce siècle (8).



Enfin, sur le bénitier daté de 1623, se repère une marque identifiée formellement comme étant celle du maître de carrière feluysien Jacques du ou de FONTENIL (9). Il est à noter qu'un bénitier de même facture se trouve dans l'église de Céroux-Mousty (10). Or, celui-ci porte la marque de Gilles WAUTIER, dont nous suivons la trace dans les greffes scabinaux de Feluy de 1558 au 15 novembre 1595 (11).

Ces carriers ont donc été très probablement contemporains, peut-être parents, ont vécu dans la même localité, ont extrait de la pierre peut-être dans la même carrière. Nous touchons ici au délicat problème de l'interaction entre les influences des modèles et des carrières et le style.

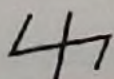
Quant à la chapelle Notre-Dame de Sart-Messire-Guillaume, des marques sont bien visibles sur les montants des fenêtres. Il s'agit de la :



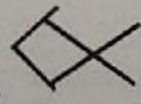
marque de la famille NOPERE d'Arquennes qui sera l'emblème de cette famille du XVI^e siècle jusque vers 1660.



marque déjà aperçue à l'église.



Nous pensons pouvoir identifier cette marque comme étant celle de Paul MOREAU, qui livra des pierres lors de la construction de la collégiale Sainte-Waudru dans la seconde moitié du XVI^e siècle (vers 1570-1580). Il est décédé avant 1585 (12).



Quant aux deux marques ci-jointes, elles sont typiques du milieu du XVI^e siècle.

En conclusion, il apparaît que ces fenêtres ont des marques qui remontent au XVI^e siècle et plus précisément au milieu de ce siècle.

Il convient cependant d'ajouter pour terminer qu'il est étonnant de trouver tant de marques différentes pour une production aussi limitée (13). Serait-ce l'indice de remplissage ? d'une surcharge de travail du carrier fournisseur, qui aurait fait appel à ses collègues, chose fréquente, pour honorer cette commande ? (14)

Tels nous paraissent, rapidement brossés, les enseignements de l'étude des signes lapidaires pour les deux édifices précités.

(1) Pour plus de détails sur cette question de terminologie, voir J.-L. VAN BELLE, *Les signes lapidaires : Essai de terminologie*, in « Actes du Colloque International de Glyptographie de Saragoase, Centre International de Recherches Glyptographiques », 1982 (1983), no. 29-43. Dans le cas étudié ici, les marques ont toutes été repérées sur du «pâti granit», ou calcaire carbonifère, extrait à Feluy-Arquennes-Epaussinnes, Soignies.

(2) Cf. X. MARTENS, *L'église Saint-Jean-Baptiste, son architecture, son mobilier*, in « Contributions à l'histoire de Gosseries », Gosseries, 1980, p. 16, p. 38 sq. Cette marque se retrouve à Saint-Etienne sur la façade de la tour et sur les murs extérieurs des nefs.

(3) Repérée sur les piédrois des portes intérieures (deux).

(4) Celles que l'on retrouve sur le subsélement de la nef droite, de même que sur le chœur, peuvent trahir leur appartenance aux signes d'identité, tandis que celles repérées sur le socle des colonnes évoquant les signes de la seconde catégorie.

(5) Lanemaide, prov. de Hainaut, arr. d'Ath. J.-M. LEQUEUX et V. SINTOBIN, *Province de Hainaut, arrondissement d'Ath. Répertoire photographique du mobilier des sanctuaires de Belgique*, Bruxelles, 1985, p. 41.

(6) Mellis, prov. de Hainaut, arr. de Tournai. J.-M. LEQUEUX, *Province de Hainaut, canton de Tournai*, op. cit., 1982, p. 54.

(7) Willemont, prov. de Hainaut, arr. de Tournai. J.-M. LEQUEUX et N. PAQUAY, *Province de Hainaut, canton de Tournai*, op. cit., 1982, p. 54.

(8) Comme à Court-Saint-Étienne, un certain désordre apparaît parfois dans la suite logique des lettres et des autres d'œuvres. Ce désordre vient de l'ordre logique, s'il peut être interprété parfois comme le fait d'un remploi, peut aussi être le fait d'une erreur de maçon. L'amatour de signe n'est pas, ne l'oublions pas, le poseur de la pierre : soigne d'ailleurs celle-ci !

(9) Ce dernier vend un billet de carrière à deux de ses collègues, Jan MONNOYE et Rombault CLINGHER MANS, le 8 juillet 1629, et signe de sa marque (Archives Générales du Royaume, Notariat Général de Brabant, n° 16 696).

(10) Prov. de Brabant, arr. de Nivelles.

(11) Archives de l'Etat à Mons, C. 2551.

(12) L. JOUS, *Contribution à l'histoire des maîtres de carrière épaussinnois*, in « Actes du Colloque International de Glyptographie de Mons », 1979, pp. 277-278. J.-M. LEQUEUX, *Les campagnes de travaux de la collégiale Sainte-Waudru et les marques de carrière*, in « Actes du Colloque International de Glyptographie de Mons », op. cit., p. 233 sq.

(13) C'est censé, il n'est pas repris comme tailleur de pierre ou marchand de pierre dans le dénombrement de 1561.

(14) Cf. M. A. ARNOULD, *Les métiers de la pierre au XVI^e siècle dans quelques villages du Hainaut septentrional. Aspects statistiques et sociaux*, in « Actes du Colloque International de Glyptographie de Saragoase », op. cit., p. 235 sq.

(15) Nous n'avons pas tenu compte de la marque trop peu significative gravée sous la forme d'une croix.

(16) Il faut rappeler que le milieu du XVI^e siècle (en particulier les années 1552-1580) fut fort chargé pour les carriers. Ils avaient à réparer les dégâts de la campagne du roi de France Henri II dans les régions du Centre (Marlemont, Binche, St-Vaast...).

BIBLIOGRAPHIE GÉNÉRALE DES NOTICES

I. SOURCES D'ARCHIVES

- A.G.R., *Fonds des archives ecclésiastiques*, passim.
 cfr A. d'HOOP, *inventaire général des archives ecclésiastiques du Brabant*, t. II et III, Bruxelles, 1914 et 1922.
 A.E.N., *Fonds des archives ecclésiastiques*, passim.
 Court-Saint-Etienne, *Fonds de la Cure*, divers.

II. CARTOGRAPHIE

- J. de FERRARIS, *Carte de Cabinet des Pays-Bas autrichiens levée à l'initiative du comte de Ferraris, et Mémoires historiques, chronologiques, et économiques pour son Altesse royale le duc Charles-Alexandre de Lorraine*, vol. 6, Bruxelles, Centre « Pro-Civitate », 1965-1974 (édition en fac-similé d'après l'édition originale de 1771-1777).

III. TRAVAUX

- 1) *Inventaires*
 D. COEKELBERGHS, *Répertoire photographique du mobilier des sanctuaires de Belgique, Province de Brabant, Canton de Wavre*, Bruxelles, 1975.
 J. de BORCHGRAVE d'ALTENA, *Notes pour servir à l'inventaire des œuvres d'art du Brabant. Arrondissement de Nivelles*, dans *Bulletin de la Commission royale des Monuments et des Sites*, t. VII, 1956, p. 127-325.

Inventaire des objets d'art existant dans les édifices publics des communes de l'arrondissement de Nivelles. Province de Brabant, Comité des correspondants de la C.R.M.S., Bruxelles, 1912.

Inventaire sommaire des objets d'art de l'Arrondissement de Nivelles, Commission royale des Monuments et des Sites, Province de Brabant, Bruxelles, 1961.

Patrimoine monumental de la Belgique, vol. II, Province de Brabant, Arrondissement de Nivelles, Liège, 1973, p. 119-126.

2) Travaux spéciaux

M. DUBOISDENGHIEN, *Grande Kermesse de Sart-Messire-Guillaume*, s.l., 1974.

M. DUBOISDENGHIEN, *Derrière chez moi. Court-Saint-Etienne de 1830 à 1980*, Jodolgne, 1982.

J. GOISSE, *Monographie de Sart-Messire-Guillaume*, s.l., 1960.

A. GOOVAERTS, *Une ancienne description de Court-Saint-Etienne annotée*, dans *B.C.R.H.*, 5^e série, t. VI, 1896, p. 253-266 (voir ici même aux p. ???).

Abbé JEANDRAIN, *Notice historique sur Court-Saint-Etienne et ses hameaux et principalement sur ceux de Beaurieux et du Ruchaux*, s.l., entre 1920 et 1950 (?).

Abbé JEANDRAIN, *Jadis et Naguère. Autour et Autour*, s.l., entre 1920 et 1950 (?).

Ph. J. LEFEVRE, *Histoire de Court-Saint-Etienne*, étude manuscrite (1947).

P. MARCHOUL, *Un village, une famille*, s.l., 1976.

P. PILLOY, 1218, *Curtis Sancti Stephani*, s.l., 1980 et sv., étude dactylographiée.

A. TARLIER et J. WAUTERS, *Géographie et histoire des communes Belges, Province de Brabant, Canton de Wavre*, Bruxelles, 1864, p. 122-136.

IV. SOURCES ICONOGRAPHIQUES

J. LE ROY, *Castella et Praetoria Nobilium Brabantiae, Coenobioque celebriora...*, s.l., 1982 (réédition anastatique d'après l'original de Petrus Vander AA de 1699 et reproductions provenant des éditions de 1694, 1696 et 1730).

Notice 1 (Carte 1: B5)

L'église paroissiale Saint-Etienne Le bâtiment actuel

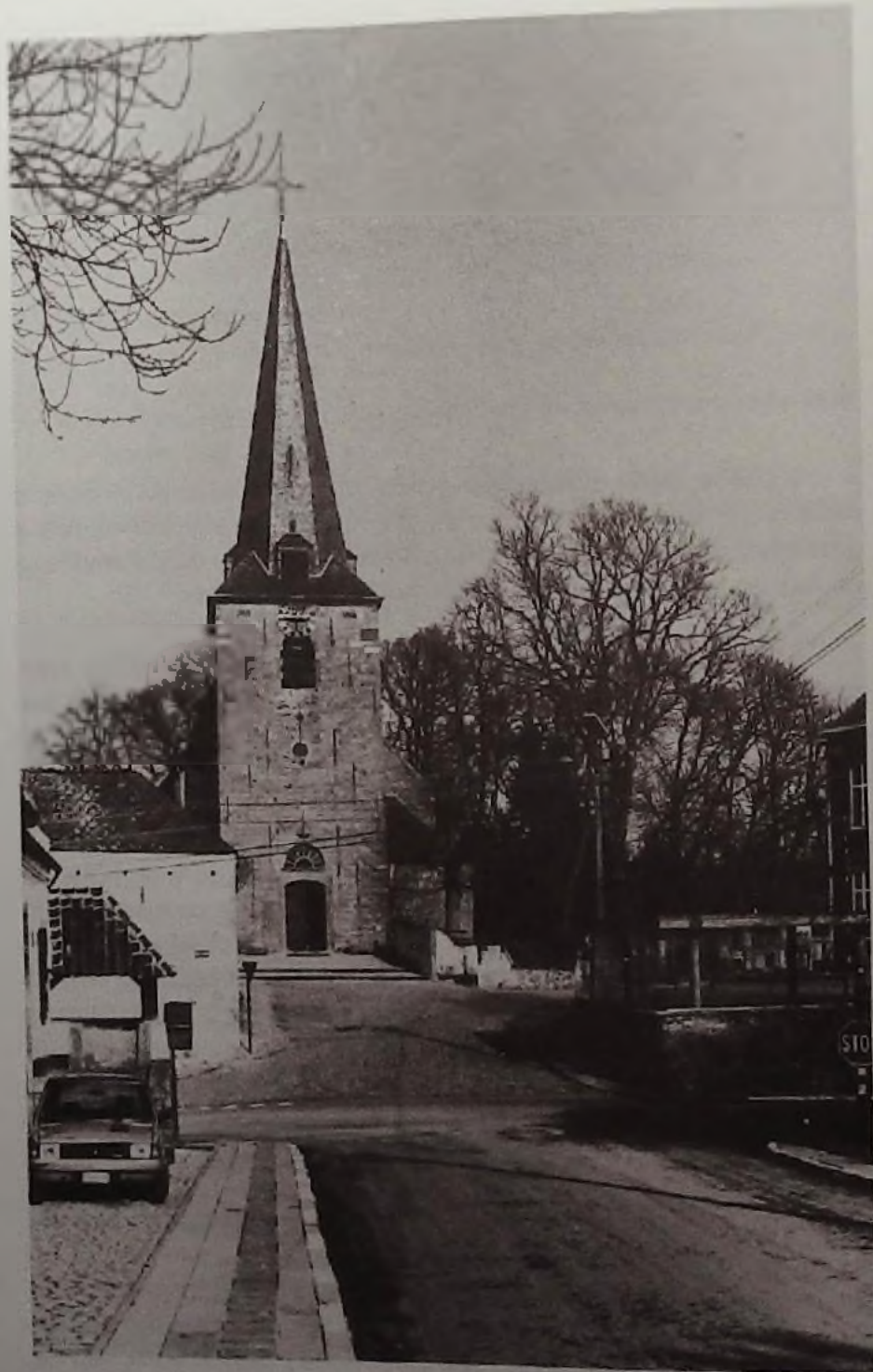
Véronique GAUTIER

L'église, bâtie sur une éminence, fait corps avec un cimetière désaffecté, entouré d'un mur de pierre. L'édifice est construit à proximité du château. Sa position élevée au centre du vieux village en fait un signal perçu depuis de nombreux endroits.

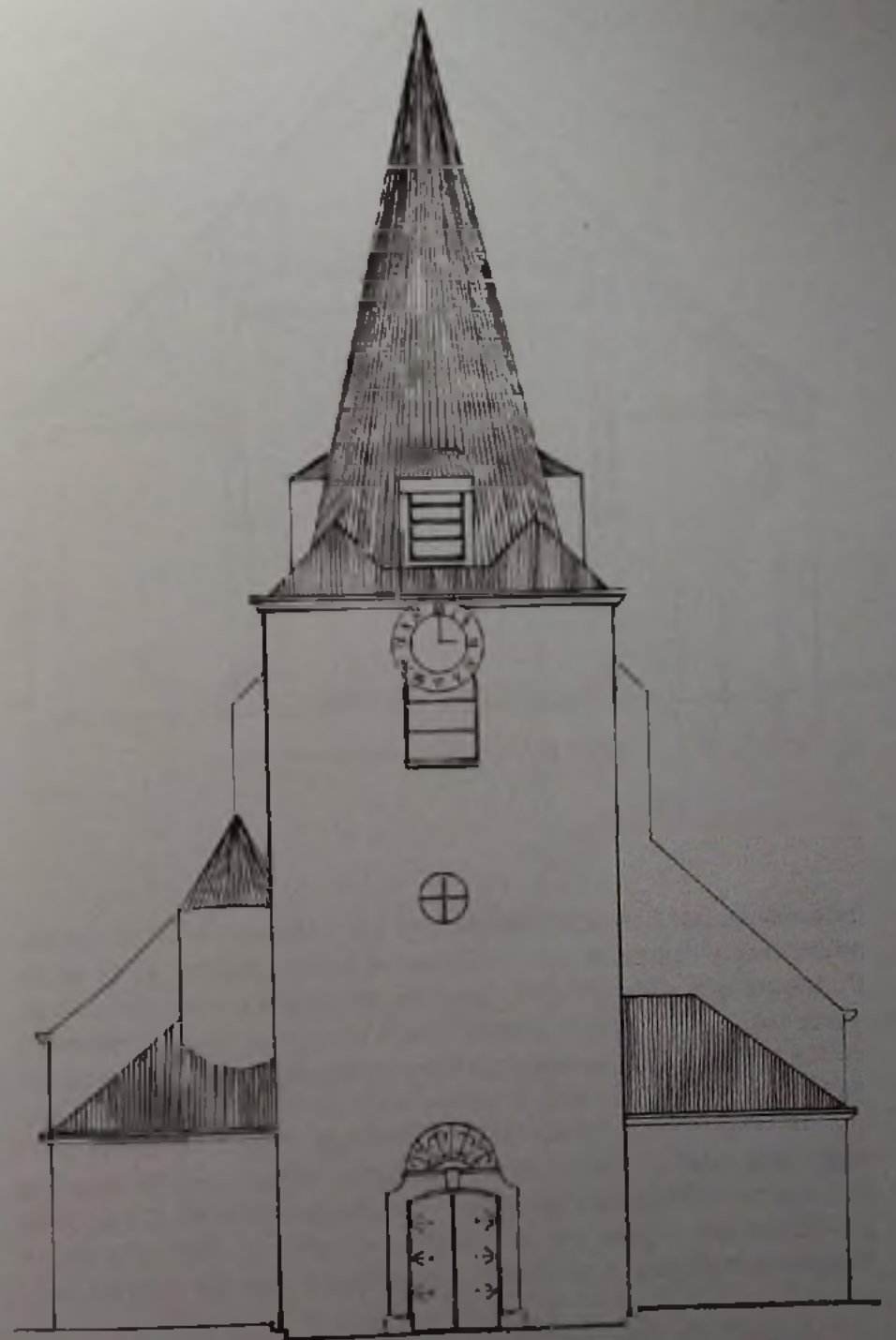
L'édifice basilical est précédé d'une tour occidentale de plan carré et terminé par un chœur oriental à trois pans. La tour est encadrée par deux annexes (N. et S.), et flanquée d'une tourelle d'escalier au N. Le chœur est encadré d'une sacristie à l'est et de deux chapelles au N. et au S.

La nef et le chœur peuvent être datés du dernier tiers du XVIII^e siècle (voir annexe 2). Les murs, en brique rouge, s'appuient sur un soubassement de pierre bleue et de grès blanc. Ils sont percés de baies à linteau surbaissé. Le vaisseau est rythmé par deux épines de colonnes toscanes, lesquelles supportent la retombée d'arcs en plein cintre. La plupart des tambours de colonne sont marqués de signes de localisation, accompagnés de signes de pose (voir à la p. 429). Les plafonds sont plats, avec mouluration simple. Le pavement est en petit granit.

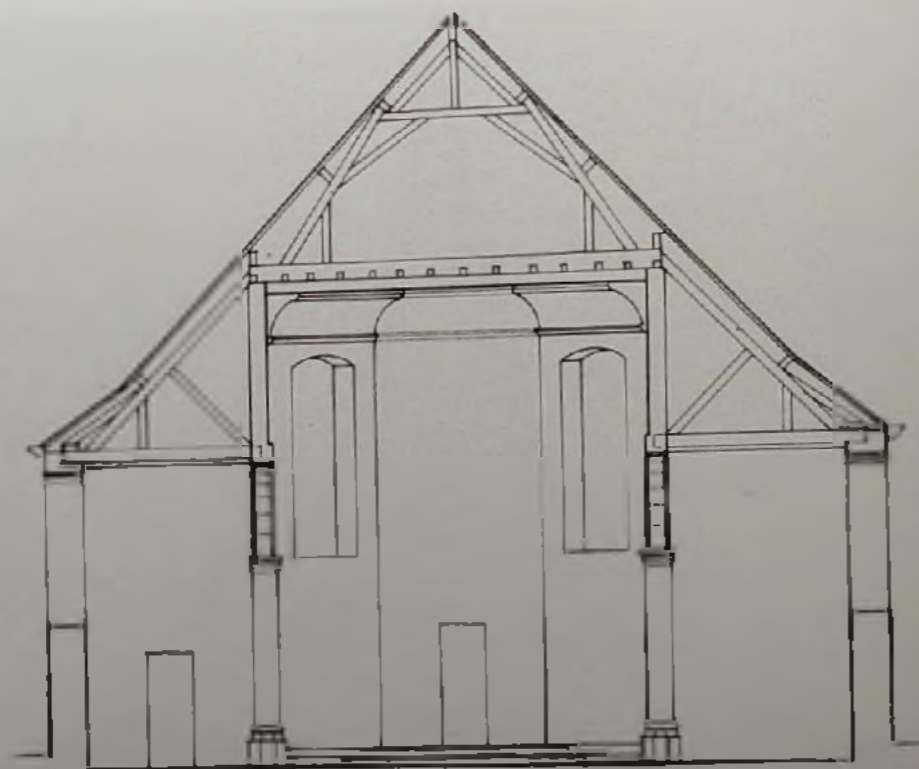
La tour gothique de la première moitié du XVI^e siècle sans doute, est surmontée d'une flèche octogonale percée de quatre lucarnes saillantes. Il faut noter la présence d'éléments de moellonnage (notamment sur les faces N. et S.) et celle d'une voûte en berceau (niveau des orgues). Ces deux éléments plaident en faveur de l'âge roman pour la base de la tour. La tour comporte trois niveaux,



L'église paroissiale. Vue depuis la rue Defalque.



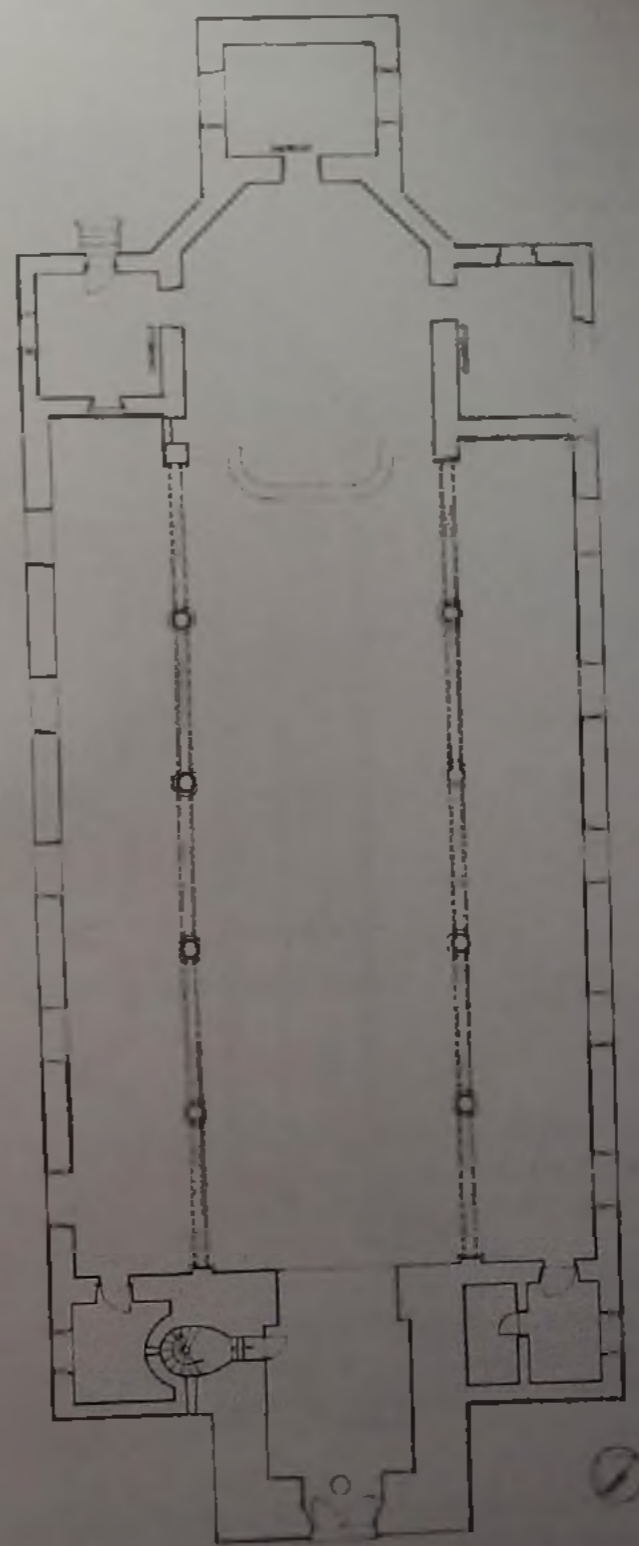
Eglise paroissiale. Façade Nord-Est.



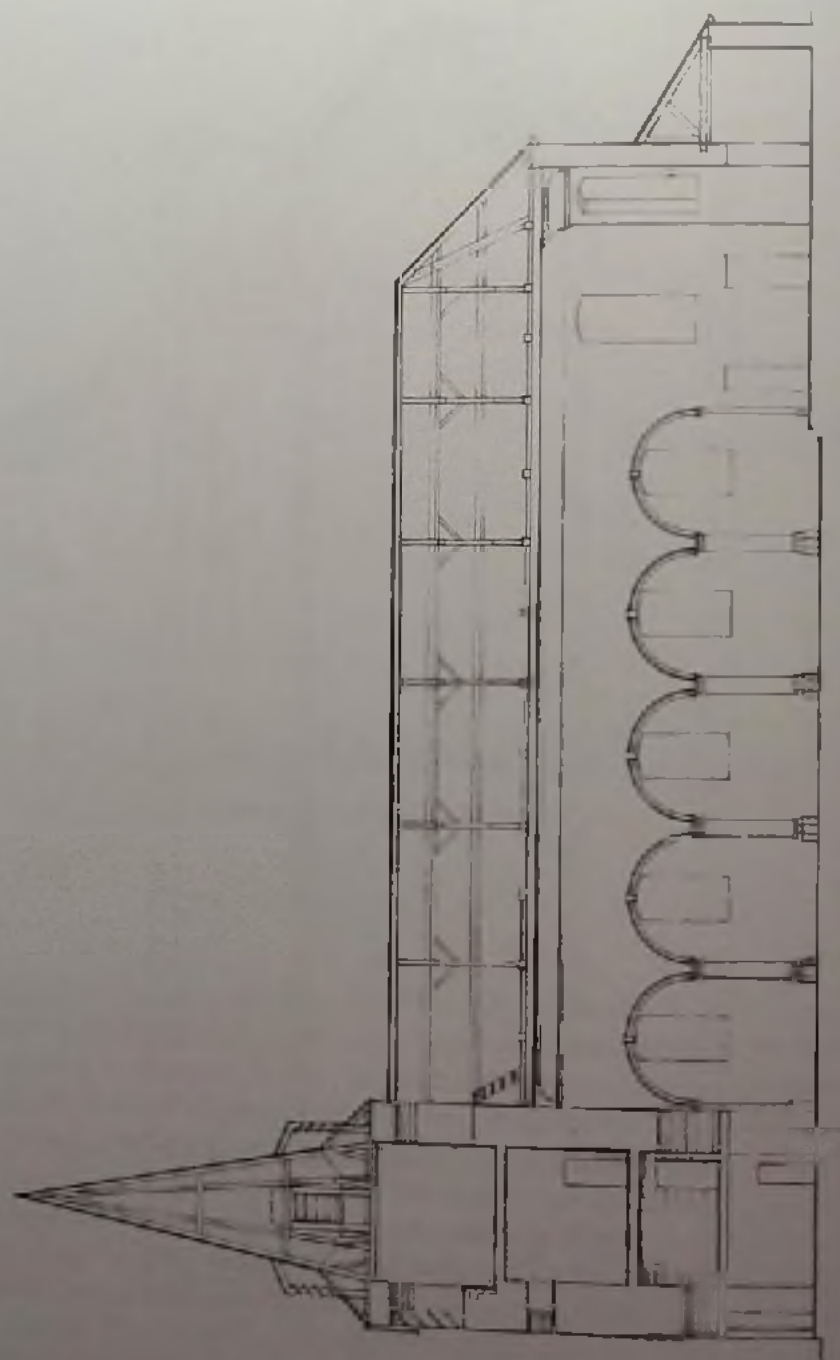
Eglise paroissiale. Coupe transversale

déterminés par des cordons-larmiers sur ses faces N. et S. Le premier niveau comporte deux ouvertures rectangulaires au N. et au S., tandis que chacune des faces du troisième niveau est percée d'une baie en tiers-point. Les pierres bleues de la tour, notamment celles des piédroits des ouïes, sont gravées d'une marque en forme de flèche, (voir à la p. 428). Sous les modillons de la corniche s'inscrit un bandeau de pierre. La face ouest de la tour bénéficia d'un rhabillage total en pierre bleue au début du XIX^{ème} siècle, et porte des ancrés solidarissant les parements aux poutres. On accède au niveau des orgues par la tourelle d'escalier N. C'est une pièce voûtée en berceau, s'ouvrant sur la nef par un arc en tiers-point.

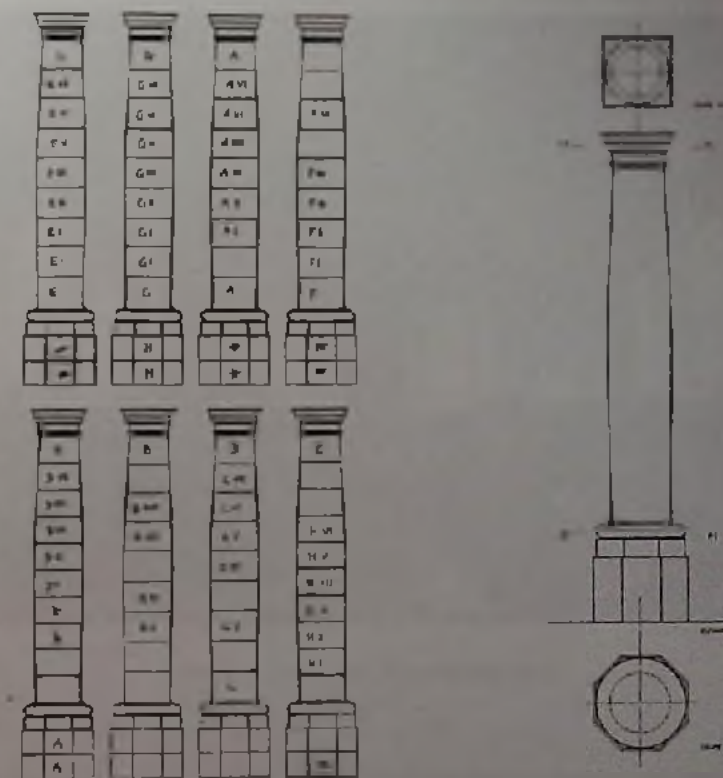
A partir du deuxième niveau, un escalier en colimaçon, dans l'épaisseur de l'angle S.O., mène au dernier étage. Il s'agit d'une



Eglise paroissiale. Plan



Eglise paroissiale. Coupe longitudinale.



Marques de positionnement des lambours.

Élévation et coupe d'une colonne.

pièce carrée, ajourée sur ses quatre faces d'ouïes également en tiers-point. La baie orientale n'est plus perceptible de l'extérieur. Elle s'ouvre sur la charpente du vaisseau et est donc cachée par l'actuelle toiture.

Sur la façade orientale externe de la tour se voient le cordon-larmier qui faisait jadis pendant à celui des trois autres faces, et les traces du solin d'une charpente postérieure à la première moitié du XVIème siècle.

Il s'agit sans doute de la charpente du bâtiment construit entre 1563 et 1569, dont l'édification est mentionnée dans les registres curiaux d'après Ph. J. Lefèvre (voir annexe 1 ici même).



Eglise paroissiale. Vue vers le chœur.

Annexe 1

Extrait du débat avec les abbayes déclinatoires de Villers-la-Ville et d'Aywieres touchant la reconstruction de l'église. 1563-1569

- 1563 - Le 18^e jour de may qui estoit la 2^e de Croix, en l'an de N S mil cinqcent et soixante trois, fut, après les clores, délaiz le pavement de la vieille église de Court pour et afin de réédifier une autre. »
- 1565 - At après leur enfant baptisé lendemain des Pasques et ce, au nouveau font rassis en la nouvelle église de Court St-Etienne. »
- 1565 - Le 14^e jour du mois de mai 1565, premiers allés, Charles Thomas mambour de l'Église et je, Olivier Le Chaise, curé, à Villers pour demander à Monsieur de Villers qu'il Luy pleust de faire le chancel de l'Église de Court, dont après luy avoir remonsté, » respondi qu'il n'en ferait rien et averte ce qu'il ne viendroit point à Court pour voir l'ouvrage, ce fait, nous demurons à l'abbaye pour persister en notre requeste. »
- 1566 - Copie de la requeste présentée au Conseil de Brabant par reulx de Court pour avoir un nouvel ouvroir à l'église de Court auquel nullement ne vouloient entendre l'abbé de Villers et l'abbesse d'Aywieres. Remonstrent en toute humilité Dame Barbe Briant, Dame de Court St-Etienne, la Curé, Mayeur, Eschevins, mambours de l'Église et autres habitants de la paroisse du dit Court St-Etienne commens, ayent plusieurs remonstres l'actes au Révérend père en Dieu abbé de Villers et vénérable dame abbesse d'Aywieres de la caducité de l'église de la paroisse, les dits abbé et abbesse, y recheptent les doymes ont l'an 1563 fait rimer la dite église pour cause qu'elle tombast et tuast le peuple qui pourroit estre assemblé, ont depuis nouvellement commencé à ériger la nef de l'église, ont laissé couvert, impa fait, le chœur, sans l'avoir joint au nouveau ouvrage, tellement que par mauvais et pluvieux temps, soit de pluie ou de neige, on n'y peut faire le service divin mesme passés trois ans ou plus, en temps de pluie, il a plu sur le grand autel qui est seul demeuré pour y faire messe, comme il est requerrés remonstrez et apparé à Messires Maître François Hinkart, conseiller, M. Harosse Rudewinc, secrétaire, Me Jean Socquet, adm. et plus euz supposit de ceste Court y ayant vacoué au meys de Juin dernier parous un jugement. Et deantage, le dit ouvroir est trop petit pour une paroisse si grande et contenant six ou sept cent communiqants.
- Et la dite église pourvue de toutes choses nécessaires à faire service divin, laquelle faulte commens que les supplians ont à plusieurs loys remonsté aux dits abbé et abbesse, ont, comme recheptans les dits supplians, portés tous les ans bien à trois cent muids en tous grains, outre les cens, restes et autres biens qui les ont, sont tenus à faire le dit ouvroir et à pourvoir de lumière, accusés et autres choses requerrés, veult le dit curé aussi, se partir, et le nouveau ouvrage, comme demeure ouvert, gaste tout entre euz. Supplians commandement aux dits abbé et abbesse de l'incontinent pourvoir à la dite église, tant touchant l'édification du dit ouvroir comme de toutes autres choses nécessaires et, en cas d'opposition, à cause de la promesse de la dite église, supplient les supplians que, par les commandement d'iceux et les dits supplians remonstés, il pleise à la Court y mettre remède contre les dits abbé et abbesse par justicielles. Ce faisant, tenés bien et digne mémoire. »

- 1565 - Le jour St-Lambert le 17^e du meys de septembre de l'an comme dessus, sont venus les commens des abbayes de Villers et d'Aywieres à Court pour deviser de la réfection du chancel de Court dont les dits commens vouloient estreindre le curé de faire le dit ouvroir, ce que ne doit faire le dit curé et disoit qu'il ne se feroit rien. Finalement, euz des abbayes s'accordèrent de faire le dit ouvroir. »
- 1569 - Le jour de l'invention Sanct-Etienne, en l'an de N S mil cinqcent et soixante neuf, fut fait pour la première loys process on en l'église de Court St-Etienne réédifiée, en allant parmy la nef et de la par les deux ascentes selon le tourment de soleil et ainsi revenant à la nef. »

(Extraits des registres curiaux, égarés pour le moment, d'après Ph. LEFEVRE)

Annexe 2

• Ecclesia parochialis de Court St-Etienne
Nos Ferdinandus, etc. vultivimus Ecclesiam parochialem de Court St-Etienne, Sio Stephano consecratam, quam in pessimo situ accepimus. Mandamus eam reparari quamprimum, vel potius de novo aedificari. Ceterum hoc templum est suis vasibus, intus ac ornamento ceterisque necessariis decenter munitum. Collatores - Comes de Sard cum abbate Villanensi qui est decimarius una cum Abbatis Aquilonensi Rector Jacobus Antonius Moremi, Vicarius de Vaux Communicantes 800 qui omnes satisfecerunt communione paschali. Mensa pauperum possidet 250 florinos, labra 150, bona uliusque bene administrantur, et computus exacte redditur. Agitur schola. Registra sunt in ordine. Ita actum et visatum 4a May 1773.

(s) Ferdinandus Episcopus Namurcensis. »

(A. E. N. Arch. Eccl., rog. 13 f. 70 v. 1)

Notice 2

Le mobilier de l'église St-Etienne Chronologie générale

Eric de CORTE

- Cette chronologie se base d'abord sur les sources suivantes :
- le testament de Louis de PROVINS, qui a été retranscrit par P.J. LEFEVRE d'après une copie dans les registres curiaux actuellement aux Archives Générales du Royaume, mais non inventoriés (voir P.J. LEFEVRE, p. 511);

- un document annoté et publié par A. GOOVAERTS en 1896, qui décrit l'église et son mobilier, auquel se référeront nos citations descriptives. Ce dernier document est daté de peu après 1654; A. GOOVAERTS donne différents arguments en ce sens, dont nous retenons les principaux: il a été rédigé sous la seigneurie de Anne van der EE (1652-1677); le « terminus ante quem » est impossible à situer de manière précise, mais peut être approché grâce, en particulier, au fait que les travaux sur la rivière sont déclarés avoir été effectués « depuis peu » (1653-1654);
- pour les périodes ultérieures, il faut ajouter aux sources monumentales des témoignages recueillis notamment par TARLIER et WAUTERS.

On peut schématiser cette chronologie en cinq étapes:

- 1° Du début du XVI^{ème} siècle, seule la châsse est conservée (notice 3); elle est contemporaine de la tour gothique (notice 1).
- 2° Une deuxième période s'ouvre à partir de 1563, à l'occasion des travaux de reconstruction et de rénovation de l'église, qui s'échelonnent jusqu'en 1569. De cette époque datent: le tableau de BEUCKELAER (notice 6); une sculpture de la Vierge, nichée au-dessus de l'autel dans la « Chapelle Notre Dame ». Actuellement, une statue de la Vierge du XVI^{ème} siècle se trouve dans une niche au même endroit. Contre un des piliers de la dernière travée, une statue polychromée de saint Etienne est logée à l'intérieur d'une niche-tabernacle; il n'est pas impossible qu'elle provienne de l'ancien maître-autel: « Au grand chœur, il y a une belle table d'autel où est représenté la martyre de St Estienne, patron de ladite Eglise, pinte en huile sur toile, s'élevant depuis l'autel jusques à lambrisage en bois, au bout duquel il y a une niche où se voit un St Estienne taillé en bois, peint en naturel. » Il n'y a plus de trace aujourd'hui du Martyre de saint Etienne cité dans le texte.
- 3° Le XVII^{ème} siècle: en 1584, l'église est incendiée par les Calvinistes de la garnison de Vilvorde, mais ce n'est qu'à partir d'environ 1620, à la fin du règne des archiducs Albert et Isabelle, qu'une troisième période d'aménagement du mobilier est entamée. De cette période existent encore: un bénitier baroque sur pédicule en petit granit, qui porte sur la



Eglise paroissiale. Le mobilier, XVII^{ème} et XVIII^{ème} siècles

vasque un écusson avec le nom PIERRE VOIEN et la date 1623; le couvercle en laiton battu peut dater de la même époque; sur la margelle est gravée la marque du maître de carrière (voir note de J.-L. VAN BELLE concernant les témoins glyptographiques). Sous la seigneurie de Louis de PROVINS, dans les années 1640, est élevé un calvaire situé actuellement sur le maître-autel (notice 4). A la même époque un cénotaphe est réalisé au nom de cette même famille (notice 5), ainsi que douze apôtres de pierre disparus aujourd'hui.

L'autel de la Vierge est daté de 1661 par un cartouche (notice 6); les colonnes, les niches à coquille, les frontons brisés, les chérubins indiquent que l'autel de saint Jean-Baptiste a dû être érigé simultanément. Le document précité le décrit comme suit :

« A l'autre côté du chœur est la Chapelle de St Jean; sur icelle, un tableau d'autel représentant le baptême du Sauveur Jésus-Christ, et sur le lambry, dans une niche, est posé un Image de St Jean-Baptist aussy taillé en bois, peint selon le naturel. » Le tableau n'existe plus dans l'église; il a été remplacé par une Vierge aux Sept Douleurs de la seconde moitié du XVII^{ème} siècle. La statue de saint Jean-Baptiste qui se trouve actuellement au même endroit, est vraisemblablement identifiable avec celle citée dans le texte. Du même ensemble mobilier font encore partie les deux tabernacles à fronton et niche à coquille contenant les statues de saint Etienne (XVI^{ème} siècle) et saint Eloi (XVII^{ème} siècle).

4[°] Dans un quatrième temps, l'église assiste, dans le cours du XVIII^{ème} siècle, au renouvellement de ses meubles du culte. Le banc de communion, la rampe du jubé sont d'un baroque tardif, ainsi que le nouveau couronnement du maître-autel; le style Louis XVI inspire largement la facture des confessionaux et des lambris; la chaire de vérité présente des caractères typiquement néo-classiques.

5[°] Le XIX^{ème} siècle, enfin, est marqué par plusieurs donations; celles de l'orgue, du triptyque de la Passion (XVI^{ème} s.; notice 7), de l'Adoration des Bergers par BASSANO (XVII^{ème} s.; notice 6) et de l'Enterrement de Saint Etienne par BEAUFAUX (notice 8).

Notice 3

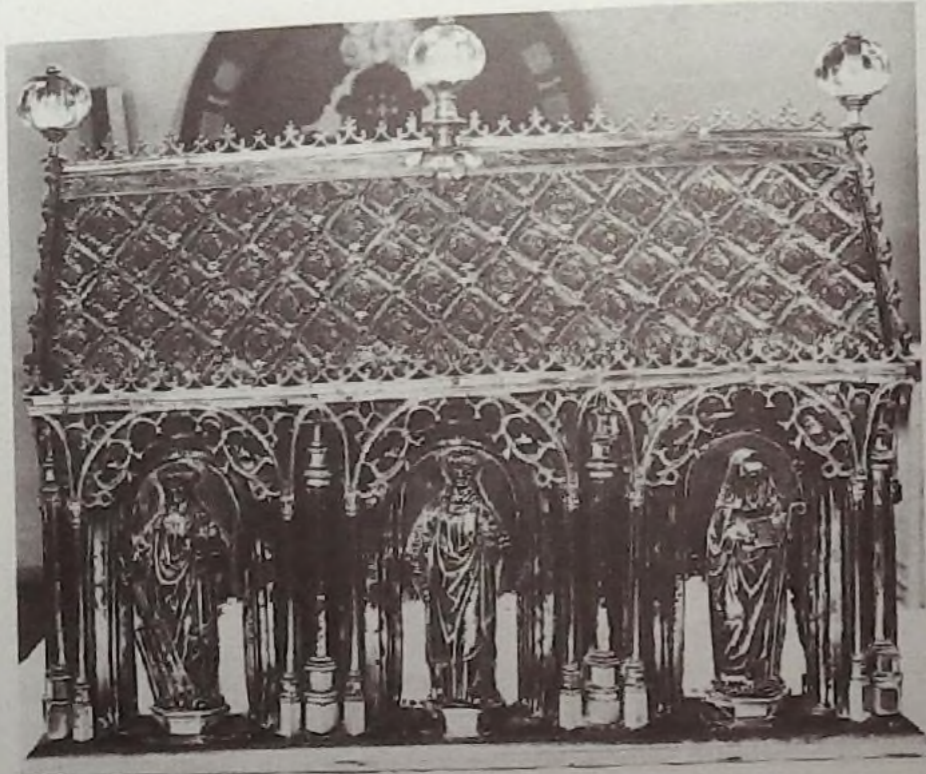
Châsse de Saint-Etienne

Donatienne PETIT

1^{ère} moitié du XVI^{ème} siècle. Argent et laiton doré 59 x 27 x 40 cm.

La châsse affecte la forme d'un édifice rectangulaire couvert d'une toiture à double rampant; chacun des longs côtés est divisé en trois niches abritant des statuettes repoussées en argent; d'un côté, saint Pierre (avec comme attributs un livre et une clef), saint Etienne (pierres de la lapidation et livre) et saint Paul (glaive et livre); et de l'autre côté, saint Laurent (gril du supplice et livre), saint Etienne et sainte Gertrude (livre et crosse; un rat à ses pieds). Les pignons représentent, l'un, le Christ en buste bénissant, surmontant les instruments de la Passion avec les inscriptions: « INRI DE LA VRAI CROYX DE DIEV » et sur la croix, un reliquaire ovale contenant une relique du saint patron; l'autre pignon représente saint Etienne tenant une palme, surmonté du Christ en buste. Les versants du toit, en argent, sont ornés de losanges estampés à grenades et entrelacs; les crétages, surmontés par trois boules de cristal de roche, sont en laiton, tout comme les arcatures en festons.

A l'intérieur de la châsse se trouve un coffret de chêne (21 x 34 x 12 cm) à quatre compartiments; la clef de ce coffret est accrochée au revers de la planchette de bois formant la base de la châsse. Répartis dans les compartiments: divers morceaux d'étoffes de couleur du XIX^{ème} siècle; un reliquaire circulaire d'argent (4 cm) avec au revers le cachet du cardinal Goosens (1895), contenant une relique de saint Etienne; quantité de fragments d'os de



Châsse de Saint-Etienne Début du XV^e siècle. Long côté représentant de g à dr : saint Laurent, saint Etienne et sainte Gertrude.

petites dimensions; un grand parchemin (55 x 34 cm) au bas duquel pendent deux clefs et un cachet de cire lisse (5 cm) un autre parchemin (35 x 13 cm) et deux lettres de reconnaissance de reliques datant de 1895 et 1906. (voir annexe A).

La première mention relative à la châsse date de 1568, année où, note le registre curial, la châsse fut enterrée : « le 19^{ème} du mois d'octobre, en l'an mil cinqz cents solzante huyct furent pour la venue d'aucuns hyghenots francois en pais (...) entossez au bois du Hazoit, appartenant au Sr de Court, la tertre Monseigneur st Etienne. »

D'après le premier parchemin (Annexe A, I), les reliques de saint Pierre, saint Etienne, saint Laurent, sainte Gertrude, sainte Tècie et un morceau de la vraie Croix furent recueillies par Henri de Coster, doyen de Bruxelles, dans les catacombes et cryptes d'églises à Rome. Il fit don de ces reliques en 1604 au seigneur de Court-



Châsse de Saint-Etienne. Pignon avec le Christ et Saint-Etienne.

Saint-Etienne et de Bouchout, Charles de Lathem, et à son épouse Jeanne Schoofs. Sur ce même document, 62 ans plus tard (en 1666), un certain Le Roy note avoir extrait de la châsse deux reliques de saint Etienne qu'il plaça alors dans deux reliquaires.

Plus tard, Jean-François Dussaussoy, curé du village, établit sur un second parchemin (Annexe A, 2.) le transfert des reliques hors du vieux coffre pourri, («putrefacta») suite à son séjour en terre entre 1794 et 1806. La description au milieu du XVII^eme, éditée par Goovaerts (annexe B), des biens de l'église autorise à confirmer que seule l'âme de bois de la châsse et le coffret à reliques ont été remplacés à cette occasion. Subsistent probablement de ces circonstances des traces de clous arrachés sur les losanges estampés formant le toit, des brisures le long des arcatures, la réfection du socle, en cuivre doré, de la base de la châsse.

De style «gothico-renaissant», la châsse montre une combinaison d'éléments ornementaux italianisants à un ensemble gothique tardif. Les statuette repoussées ornant les faces du reliquaire présentent les caractéristiques du style gothique tardif, mais «teintées» d'emprunts venus du Quattrocento, telle la gravure à décor végétal stylisé des livres que portent les saints. Notons à propos de ces statuette que plusieurs d'entre elles sont issues d'une même matrice (cfr les reproductions des saints Etienne et Christ en buste). Typiques également de cette teinture italianisante: les festons ajourés présentent des rinceaux qui intègrent des crosses feuillues, mais également des ramures, gothiques comme les arcs surbaissés, les crétages, les colonnettes et les grenades ornant le toit.

Aucun poinçon n'a été décelé sur la châsse. Son usage n'est pas encore d'application automatique, dans cette première moitié du XVI^eme, en Brabant.

Annexes

A. Les documents de la châsse

1. Le premier parchemin comprend trois textes en latin dont suit ici la traduction de certains passages. Les deux

a) «Octave, à l'Église de Tricaricenses, égal du pape Clément VIII, à tous ceux qui liront ces lettres, nous faisons savoir qu'Henri Costionus, protonotaire, prélat du Saint Siège, doyen de Bruxelles, Berghem op Zoom, chanoine d'Audenardepolis a donné quelques reliques de saints et de saintes au noble chevalier Charles de Lathem, seigneur temporel de Court Saint Etienne et de Bouchout. Parmi lesquelles reliques, le même protonotaire, sous l'anneau du pêcheur, a expédié ces reliques provenant des cimetières et des monastères à l'intérieur et à l'extérieur de Rome et qui ont été authentifiées par lui en lres autres, du vrai bois de la Croix de Christ, de saint Pierre apôtre, de saint Etienne protomartyr, de saint Laurent, de sainte Tâcie, de sainte Gertrude vierge en raison desquelles, les habitants de Court Saint Etienne obtiendront des indulgences (... énumération des l'âmes, description des sceaux...)

Lettre faite à Gand, le 7 Juillet 1604. Authentifiée en par le notaire Van Aebroeccke.

b) «Henr. Costelus protonotaire, prélat du Saint Palais, doyen des églises de Berghem op Zoom, écolâtre à Bruxelles, chancelier à Audemardpolis, à tous ceux qui liront cette lettre, nous faisons savoir et nous attention, comme il a été fait, avec donné à Charles de Lathem et à son épouse Jeanne Schoofs les précitées saintes reliques, c'est à dire de la Sainte Croix, des saints et saintes mentionnées aussi pour décorer l'église paroissiale de Court-Saint Etienne et pour la plus grande dévotion des habitants, afin que ces habitants de chaque sexe, à dévotion de la Croix, visitent la précitée église paroissiale deux jours sur l'année, soit le 26 décembre, jour de saint Etienne protomartyr (...), et le jour de la dédicace de l'église, le quatrième dimanche d'août, et sans donnée indulgence plénière de 20 ans aux deux festivités de la découverte de saint Etienne, le 3 août, et de saint Pierre apôtre, (...), en donne indulgence de 7 ans et 7 quarantaines (... explication des modalités des indulgences...)

Datum ut supra - (c'est-à-dire 1604)

c) «Le 24 mai 1666, en présence de Guillaume del Falize, doyen de Chrillendé du district de Wavre et curé de Mousty sur la Dyle, et de Jean ce Meillon, pasteur de Court Saint Etienne, j'ai visité les reliques susdites que j'ai trouvées enfermées avec beaucoup d'autres non dénommées dans une petite boîte et mises dans la châsse d'argent, et ces reliques non dénommées, je les ai données au curé pour qu'il les place dans deux reliquaires, dans lesquels n'existaient pas d'actes authentifiants. Cette boîte, je l'ai placée dans la châsse avec 4 autres clefs de fer. (s) Jean le Roy.»

2. Procès verbal de 1806 sur un deuxième parchemin

«Que le nom du Seigneur soit béni. Tous les Saints dont les reliques sont ici, priez pour nous.»

Le 8 juin 1806, ces saintes reliques, tant celles qui n'ont pas été nommées que celles qui ont été mentionnées dans les documents de la bulle conservée de cette église, ont été transférées de la vieille châsse, pourrie, dans cette nouvelle, en présence de G. Derosman, curé d'Ollighees, C. F. A. Coppin, curé de Mousty, et de Ch. Melreid, curé de Blanmont, appelés comme témoins. Aucun document n'a été retrouvé par lequel les reliques désignées sont désignées des non désignées. Mais celles qui ont été retrouvées séparément, depuis 202 ans, nous les avons distinguées, comme il en ressort de la bulle précitée. Ces reliques de l'église paroissiale de Court-Saint Etienne, ont fait l'objet d'un don et à cause d'un fait de guerre, depuis 12 ans, c'est-à-dire depuis 1794 jusqu'à 1806, ont été enfermées avec la fistule d'argent dans laquelle elles étaient enfermées. D'où la corruption des reliques de la vieille châsse et le mélange des reliques. En l'été, j'ai inséré le jour et l'année, Jean-François Dussaussoy, curé de Cuisis ou Cune Sancti Stéphanii, pasteur depuis 12 ans, à l'âge de 66 ans.»

B. Description au milieu du XVII^eme siècle, éditée par GOOVAERTS

«Laquelle église est fort bien pourvue d'ornements de plusieurs niches enlucées et colorées, de plus, d'un très beau lustre d'environ trois pieds de longueur, et pied et demi de largeur, couvert de lames d'argent en forme d'escaliers d'ancienne structure, avec des images d'argent élevées en bosses dans des niches à l'entour dudit lustre fait à l'antique; les saints desquels les reliques se gardent audit lustre, s'y comme de saint Etienne le Pasteur, de saint Pierre, de sainte Gertrude et de sainte Tâcie et de la sainte Croix, qui se voit au travers d'un cristal de roche, à l'issue desquels il est visible de plusieurs en grande dévotion.»

Bibliographie:

- S. COLLON-GEVAERT, *Histoire des arts du métal en Belgique*, Mémoires de l'Acad. royale de Belgique. Classe des Beaux-Arts, 2^e s., t. VII, 2^e vol., Bruxelles, 1951.
- L. et F. CROOY, *L'orfèvrerie religieuse en Belgique depuis la fin du XV^eme siècle jusqu'à la révolution française*, Bruxelles, 1911.
- I. VANDEVIVERE et C. PERIER-d'ETEREN, *Histoire de l'architecture en Belgique. Belgique renaissante*, Bruxelles, 1973.
- Catalogue d'exposition, *La sculpture au siècle de Rubens, Bruxelles, Musées royaux d'art et d'histoire*, Bruxelles, 1977.
- B. LIBERTUS, *Lucas Faydherbe*, Anvers, 1938.

Calvaire

France FONTAINE

Le calvaire est actuellement situé dans le chœur de l'église paroissiale au-dessus du maître-autel. Tout porte à croire que ce calvaire qui se situe stylistiquement dans la première moitié du XVII^e siècle (vers 1640), est celui mentionné dans deux documents du XVII^e siècle. Le testament de 1651 du comte Louis de Provins, seigneur de Court de 1619 à 1651 (notices 2 et 5) d'abord : «... Item payé et legaté pour l'embellissement de l'église paroissiale, 561 florins pour estre employé à la façon de douze apostres; dont un certain sculpteur qui a faict le Crucifix avec les deux images collatérales, demurant à Malines, m'en at demandé pour chaque 30 florins, (etc.)». Il est intéressant de noter que le comte Louis de Provins épousa Louise Van der Gracht, née à Malines, indice qui justifierait l'appel à un sculpteur de Malines. Ensuite, la description de Court-Saint-Etienne du XVII^e siècle (peu après 1654) publié par M. Goovaerts (notice 2) : «... sur les treillis d'entre le chœur et la nef est posé un beau Crucifix avec les deux images collatérales de Notre-Dame et Saint-Jean l'Evangeliste». Le calvaire surmontait, donc, à cette époque, une sorte de clôture grillagée qui séparait le chœur de la nef.

Quant à l'œuvre elle-même, elle comporte un Christ en bois (hauteur : circa 131 cm) fixé à la croix par quatre clous. Son corps étiré présente un modelé assez tourmenté. Le visage émacié retombe inerte sur l'épaule droite et est coiffé d'une couronne d'épines en corde. Les bras étroits sont étirés en V selon le type dit « janséniste ». La légère flexion des jambes et l'écartement des genoux accompagnent le croisement des pieds. Le périzonium est drapé en des plis amples et forme un nœud large et lourd sur la



1. Calvaire du maître-autel. Vierge. L. Fayd'herbe, vers 1640

2. Calvaire du maître-autel. Saint-Jean l'évangéliste. L. Fayd'herbe, vers 1640.

hanche gauche. Les proportions comme le traitement précis et nerveux des muscles témoignent d'une étude anatomique précise. De chaque côté de la croix se tiennent la Vierge et saint Jean l'Évangéliste, placés respectivement à droite et à gauche du Christ. Ces

deux statues de bois sont chacune d'une hauteur de 115 cm. La Vierge est debout, noble dans sa douleur, elle présente ses deux mains dans un geste d'offrande.

Le style permet d'envisager la datation de ces œuvres autour de 1640, et leur attribution au sculpteur malinois Lucas Fayd'herbe. Parmi les détails stylistiques qui permettent d'attribuer les trois œuvres à un même sculpteur, on notera les yeux (rives des paupières en bourrelets), et les lèvres épaisses. De même l'écriture des chevelures qui relève d'une tradition gothique tardive. Fait notoire, celle-ci continue à se manifester dans la sculpture malinoise de la seconde moitié du XVI^e et au début du XVII^e siècle. La plastique des plis est aussi très significative. Alors que les plis du périsonium du Christ et le drapé de la Vierge sont assez traditionnels, avec encore un certain reflet de cassures gothiques. Le drapé en écharpe du manteau de saint Jean est typiquement baroque. Le modèle gonflé, quant à lui, trahit l'influence rubénienne.

Enfin, l'étude comparative permet de proposer une attribution de ce calvaire à Lucas Fayd'herbe, le célèbre sculpteur malinois (1617-1697). Rappelons que sa carrière malinoise débute vers 1640. Agé alors de 23 ans, le jeune sculpteur cherche sa voie et subit l'influence de Rubens dont il a fréquenté l'atelier. C'est sans doute dans cette période que se situent nos statues. Quant à leur état de conservation, celui de la polychromie en particulier, il laisse fort à désirer. Le relief est appauvri par d'épaisses couches de peinture grossièrement appliquées. C'est pourquoi ces œuvres gagneraient beaucoup, lors d'une restauration, à être débarrassées de ces couches.

En conclusion, le Calvaire mériterait une étude plus approfondie afin de résoudre certaines questions restées en suspens et de dresser un dossier de conservation.

Notice 5

Cénotaphe de Louis de Provins et de son épouse Louise van der Gracht (milieu du 17^e siècle)

Caroline BRUYR

Le cénotaphe en marbre noir et blanc est constitué d'un sarcophage en console sur lequel reposent deux gisants en relief; le corps du chevalier est rapporté, tandis que celui de la dame fait corps avec le bloc. L'enfeu est encadré par un arc avec encorbellement et garni de 17 écussons de marbre blanc avec les noms des quartiers de noblesse suivants : Cloet, Brant Daysau, Wyterswaren, Van Lathem, Eycken, De Mol, Reghele, Provins, Liere, Rommeswael, Berlo, Cortebach, Ghistelle, Thiant, Banst, Van der Gracht. L'arc s'appuie sur des piliers sommés d'ailerons involutés; à l'intérieur de la construction, un cartouche reposant sur un petit entablement porte un blason aux armes des Provins (un lys entouré de cinq molettes à éperons), avec un lambrequin centré sur le heaume. Sous l'entablement, une épitaphe dans un cadre à décrochement, avec inscription en romaines: «D.O.M. Cy GISENT NOBLE HO(M)ME LOUIS DE PROVINS, Sr DE CE LIEU/ BOUCKHOUT, EPSHOVEN, ETC, ET DAME LOUISE VAN DER GRACHT/ SON ESPOUSE, LAQUELLE TREPASSA LE 22 JUILLETE 1644. LE DIT/ Sr MOURUT LE 2 DE XBRE 1651. A FAIT EMBELLIR CE(T)TE EGLISE DE DOUZE/ APOSTRES, Y FONDE UN CHAPELAIN M(AIST)RE DESCOLLES ET CATECHIST/ UNE LA(NTER)NE ARDENTE DEVANT LE St SACREMENT ET AULTRES/ PIEUX LEGATS, LE TOUT ACCOMPLIT PAR MESSIRE LANCELOT/ DE BALDOUX CAPNE D'UNE COMPAGNIE DE CUIRASSES ET/ SERGEANT MAJOR D'UN TERCE DE CAVAILLERIE. AU NOM DE FEU DAME/ CATHERINE DE PROVINS SA FEMME. REQUIESCANT IN PACE. »

Le cénotaphe est conservé dans sa localisation primitive; la description du XVII^{ème} siècle éditée par Goovaerts dit: «...*Le Seigneur Louys de Provins, dernier seigneur defunct, et dame Louise van der Gracht, sa compaigne. Plus bas a droite est une place creuse dans la muraille en ovale pour y poser dessus leur épitaphe* » Cet extrait de texte donne bien la localisation, ainsi que la forme du cénotaphe. Le monument a subi une restauration; en 1872, Tarlier et Wautres donnent une estimation des dégâts: «...*au contour de l'arcade étaient disposés dix-sept écussons de marbre blanc que l'on a tous arrachés, sauf deux, et dont quelques légendes subsistent seulement: Provins, Reghele, N..., N..., Lathem, Wterswaren, Brant Daysau, N..., N..., Banst, Ghistelle, N..., Cortebach, Remeswale, Liere,... etc.* »

Quelques années plus tard, en sa séance du 16-06-1898, le conseil communal de Court-Saint-Etienne prend la décision de faire restaurer le cénotaphe par des sculpteurs du nom de Temperman, à condition toutefois que l'intervention de l'état et de la province se monte aux trois quarts de la dépense, laquelle est évaluée à cinq cent francs. Cette restauration est nettement visible; la différence d'usure du marbre des blasons est caractéristique et on remarque des traces de ciment recouvrant le mortier à certains endroits. Une erreur a été commise dans l'iconographie d'un des blasons; celui des Wterswaren est décrit dans les armoriaux comme étant un oiseau couronné, alors que le blason actuel est un lion rampant, armé, lampassé.

Ce monument date du milieu du XVII^{ème} siècle. Louise de Provins est morte en 1644, et son mari en 1651; leurs visages sont de véritables portraits. L'épithaphe du monument mentionne l'exécuteur testamentaire, Lancelot de Baldoux, ainsi que ce qu'il a fait réaliser, et cela après la mort de sa propre femme Catherine de Provins, fille de Louis de Provins, qui mourut en 1657 (leur dalle funéraire se trouve non loin du cénotaphe, à même le sol). Le cénotaphe n'étant pas repris dans le testament de 1651, on peut supposer qu'il était en cours de réalisation ou déjà réalisé. Le document édité par Goovaerts et daté du milieu XVII^{ème} siècle, dit qu'une épithaphe était bien projetée et que l'on connaissait déjà la forme de l'enfeu.

Au XVII^{ème} siècle, la plupart des monuments funéraires ont un point commun: ce sont les couleurs des marbres. En comparant les monuments funéraires brabançons qui s'échelonnent de la fin du XVI^{ème} siècle jusqu'au début du XVIII^{ème} siècle, on peut remarquer un changement du goût pour le chromatisme. En effet, au XVII^{ème} siècle, on préfère des marbres monochromes, souvent



Le cénotaphe de Louis de Provins (croquis de Caroline Bruyr, 1884).

noirs, alors qu'au XVIII^{ème} siècle, on s'oriente vers des marbres très veinés et un choix beaucoup plus large des couleurs. Ce qui apparaît régulièrement à cette époque, c'est la façon d'aligner les quartiers de noblesse le long des encadrements. Le monument de Provins atteste des caractéristiques du baroque naissant: le cartouche, la forme de l'encadrement avec ses décrochements, celle du sarcophage en console, ses volutes bridées. Mais la représentation des gisants en prière correspond plus à une iconographie renaissante que baroque.

Louis de Provins fit don de plusieurs réalisations importantes à la paroisse, dont une série de douzes apôtres en prière: «*Item paye et legatè pour l'embellissement de l'église paroissiale cinqz cent soixante et un florins pour estre employer a la façon de douzes apostres, dont un certain sculpteur qui a faict le crucifix et les deux images collatérales, demeurant à Malines, m'en at demande pour chaque trente fl.*». Ces statues sont décrites dans le document édité par Goovaerts et datant du milieu XVII^{ème} siècle: «*...y ayant douze piliers de pierre, ausquels sont posez les douzes apostres fort bien scultez en pierres blanches de la hauteur de Six Pieds, donnez par feu sire Loys, en son vivant signeur dudict Court, oncle maternel de la Dicte Dame; au pieds desdicts apostres sont gravée ses armes.*»

Ces statues ont disparu probablement à l'occasion des grands changements opérés à la bâtisse dans le troisième tiers du XVIII^{ème} siècle.

Bibliographie

- J.B. RIETSTAP, *Armorial général*, 3 vol, La Haye, 2^{ème} éd., 1884.
Quand les monuments funéraires nous parlent du passé, dans *Brabant*, Sommaire 2, p. 30-37, 1977, et Sommaire 7 p. 14-24, 1977, Marcel VANHAMME.
Compte-rendu de la séance de la Commission royale d'histoire, ou recueils des bulletins, t. VI, Bruxelles, p. 253-296, 1896, A. GOOVAERTS, *Ancienne description de Court*.
Registres curiaux: Registre t. II, p. 46.
Registre, t. II, Avant dernier feuillet.
Archives de la maison communale, séance du 16.06.1898.
Les originaux de ces archives se trouvent actuellement aux A.G.R. mais ne sont pas inventoriés.

Notice 6

L'Adoration des Bergers

Joachim BEUCKELAER (1565)

Eric De CORTE

Peinture sur panneau de chêne 138,5 cm x 110,8 cm

Cette œuvre de grande importance pour l'histoire de la peinture renaissante de nos provinces est en traitement à l'*Institut Royal du Patrimoine Artistique* depuis le 25 mai 1983. A cette occasion son attribution à BEUCKELAER (voir l'inventaire de 1975 de D. COEKELBERGHS) a pu être confirmée par la découverte du monogramme JB près du bord gauche au niveau du 1^{er} berger. La première phase de la restauration du tableau a été confiée à D. FALLON (voir annexe).

BEUCKELAER, actif à Anvers de 1560 à environ 1573, est connu comme peintre ayant le goût de représenter le quotidien, la vie populaire dans ses sujets religieux. Il est en cela pareil à son maître et oncle, Pierre AERTSEN (1508-1575), et tous deux sont volontiers désignés comme les précurseurs de la Nature Morte flamande. La similitude entre les deux peintres ne s'arrête pas là: l'élève emprunte encore fidèlement au maître la technique de composition des personnages ainsi que l'architecture antique, telle que les « Romanistes » l'ont répandue dans les Pays-Bas à partir du milieu du XVI^{ème} s. Rappelons en particulier l'importance d'un Pierre COECKE, qui traduit en flamand les « Règles d'Architecture » de SERLIO, et de Frans FLORIS, surnommé le « Raphaël flamand », qui, après avoir séjourné à Rome, ouvre à Anvers un atelier abondamment fréquenté qui aura une influence considérable sur l'ensemble de la Renaissance de nos régions. Ce « Romanisme » se

décèle ici dans l'ampleur des figures et de l'architecture à l'italienne.

Comme les compositions de BEUCKELAER procèdent assez souvent d'un système de « puzzle », il est relativement aisé de retrouver, pour cette Adoration des Bergers, des éléments inspirateurs, voire des modèles, ceux-ci se trouvant essentiellement dans l'œuvre de son oncle AERTSEN. Les personnages d'abord :

Le bœuf, quoique différent, se trouve dans une position identique et a la même expression que celui du fragment de l'Adoration des Bergers de la Nieuwe Kerk à Amsterdam (Rijksmuseum); avec toute sa charge de vérité concrète il interpelle littéralement le spectateur pour l'introduire dans la scène de la Nativité. L'Enfant Jésus a un air de famille avec celui de l'Adoration des Bergers conservée au Musée de Rouen.

La Vierge présente des traits identiques à ceux de la dame assise du Christ chez Marthe et Marie (Bruxelles, Musée des Beaux-Arts).

Enfin, de ce même tableau semble provenir également l'architecture, dont les arcades offrent une perspective qui évoque l'École d'Athènes de Raphaël, mais oblique, à la manière de Venise (Pierre AERTSEN manifeste certaines accointances avec Tintoret (?)). Le caractère ruineux de l'édifice, évoquant l'ancien palais du Roi David selon une tradition iconographique d'origine médiévale, est signalé par une végétation grimpante, ainsi que par les vestiges soigneusement posés au pied de la crèche.

Une autre Adoration des Bergers de BEUCKELAER datée de 1566 est quasi identique à celle de Court-St-Etienne. Elle a été vendue en avril 1976 aux Leger Galleries à Londres, après avoir fait partie des réserves du Musée de Stockholm de 1918 à 1975. Seule l'architecture du champ diffère : à gauche, trois bases de colonnes reposent sur leur socle; à droite apparaît l'entrée d'une bergerie; quant aux arcades centrales, elles subsistent, mais ici leur perspective est tournée vers la gauche.

Ce fait est très intéressant, car il correspond à un usage fréquent dès la fin du moyen âge pour certains tableaux à succès; il est intéressant de noter que dans ce cas-ci, la réplique, d'un an postérieure à notre tableau, est due au maître lui-même.

La technique picturale du tableau est d'une étonnante spontanéité dans la touche. Les effets de surface pour donner du relief aux figures ainsi que la vivacité de certaines lignes annoncent déjà la peinture baroque, mais l'œuvre s'en distingue radicalement par une couleur fort pauvre dans ses effets.



Adoration des bergers. J. Beuckelaer, 1565 (ACL 230706)

L'autel de la Vierge, qu'un cartouche date de 1661, semble bien contenir l'adoration de BEUCKELAER depuis l'origine, car il en épouse parfaitement les dimensions. Cette hypothèse peut s'appuyer sur la description éditée par A. GOOVAERTS, qui mentionne une peinture représentant « la Nativité de Notre Seigneur » servant de retable en la « Chapelle Notre Dame ». Il s'agit toutefois ici d'un triptyque, dont les volets représentent les donateurs, Charles de Lathem et Jenne Schoofs, son épouse. Charles de Lathem relève la haute justice de Court-St-Etienne le 22 août 1562, trois ans avant la création de l'Adoration des Bergers par BEUCKELAER, qui aurait donc pu occuper la place centrale du triptyque avant d'être incorporée dans le nouvel autel de 1661. Peut-être faut-il imputer la perte des volets à l'incendie de l'église (et de la cure) par les Calvinistes en 1584.

[1] R. GENAILLE, *L'œuvre de Pieter Aertsen*, in *Gazette des Beaux Arts* XLIV, juillet-décembre 1954, p. 279.

Bibliographie

- P. FIERENS, *La peinture flamande de Bruegel au XVIII^e siècle*, in *Coll. de précis d'Histoire de l'Art*, Paris, 1942, p. 5-17.
H. FIERENS-GEVAERT, *Les Primitifs flamands*, Bruxelles, 1912, t. II, p. 298.
M. J. FRIEDLÄNDER, *Early Netherlandish Painting. Antonio Moro and his Contemporaries*, Leyden-Brussels, 1975, t. XIII.
A. GOFFIN, *L'art religieux en Belgique. La peinture des origines à la fin du XVII^e siècle*, Bruxelles-Paris, 1924, p. 87.
H. HYMANS, *Le livre des peintres de Carel van Mander. Vie des peintres flamands, hollandais et allemands. Traduction, notes et commentaires*, Paris, 1884, t. I, p. 328.
L. van PUYVELDE, *La peinture flamande au siècle de Bosch et Breughel*, Paris, 1962, p. 204, 212-215.
L. van PUYVELDE et Ph. ROBERTS-JONES, *Le siècle de Breughel. Peinture en Belgique au XVI^e siècle*, Bruxelles, 1963, p. 47.

Annexe

L'Adoration des Bergers à Beuckelaer RESTAURATION

Le support est un panneau de chêne de 136,5 cm de H., 110,8 cm de L. et 5 mm d'épaisseur, composé de quatre éléments verticaux. Les planches sont débitées sur quarré, assemblées à joint vif et maintenues à l'aide de chevilles. Au revers, le panneau est biseauté dans le haut et le bas.

Lors de son arrivée à l'I.R.P.A., le support était dans un état de grande fragilité. Les planches décollées ne tenaient ensemble que par des queues d'aronde incrustées au revers et par des agrafes en fer enfoncées dans la tranche supérieure et inférieure des planches à l'emplacement des joints. Pour permettre au panneau de tenir dans l'encadrement de l'autel, des lattes étaient clouées sur la tranche du bord latéral droit et du bord inférieur, provoquant d'importantes déformations. Le panneau, mince, était très sensible aux variations d'humidité et présentait une forte courbure convexe.

La couche picturale, à l'aspect bulbeux, est appliquée, jusqu'aux bords du panneau sur une préparation blanche et mince. Un dessin sous-jacent caractéristique nous est révélé grâce à l'observation à l'œil nu et à la photographie à l'infrarouge. Il s'agit d'un tracé libre de mise en place des figures, au moyen d'un instrument dur, ainsi que de petites reprises nerveuses pour préciser les détails. De larges traits en zig-zag marquent des zones d'ombres. L'architecture est formée de lignes de construction et de perspective tracées à la règle et au compas. La technique picturale se caractérise par un jeu de couches minces appliquées en fines touches diluées et de couches opaques au coup de pinceau long et empâté. Les lumières sont rehaussées de touches franches et enlevées. Des traits bistrés soulignent les contours et de fines touches parallèles indiquent certaines ombres. A l'arrière-plan, les personnages au teint pâle sont esquissés par de larges traits sombres et des touches de rose sur un fond gris transparent. Le reste de la composition est rythmé par des plaques de couleurs chaudes, mises en relief par une zone blanche médiane.

La couche picturale est fortement assombrie et écaillée par des couches successives de vernis altéré et de poussière. A de nombreux endroits, on peut apercevoir des soulèvements de la couche picturale ainsi que des retouches grossières, dont plusieurs débordent sur l'origine. Les zones sombres sont usées par endroits.

En premier lieu, le traitement de l'œuvre a consisté en la consolidation de son support. Les joints sont recollés et consolidés par la remise en état des queues d'aronde. Les lattes ajoutées sont supprimées. Préalablement à cela, le revers du panneau a été imprégné de cire pour le rendre imperméable aux variations atmosphériques. Le liage préalable de la couche picturale devra être repensé. Ensuite, le tableau sera débarrassé de vernis jaunés afin de rendre sa valeur chromatique à l'ensemble. Les retouches assombries et les surpeints seront éliminés. La retouche des lacunes et des usures sera conçue de manière à rétablir la continuité de la texture picturale. L'ensemble du traitement sera exécuté en vue de permettre une meilleure appréciation de cette œuvre peu connue de J. Beuckelaer dans le décor qui lui est familier.

C. Fallon

Notice 7

Triptyque de la Passion

Philippe DEPREAY

H. 120 cm; L. 173 cm. Hulle sur chêne; encadrement d'origine.

Panneau central. Crucifixion.

Le Christ en croix occupe la position centrale. Deux groupes se distribuent de part et d'autre de la croix. A gauche, la Vierge, les saintes Femmes et saint Jean. A droite, trois soldats dont saint Longin, porteur d'une lance. Au bas de la croix, Marie-Madeleine étirent les pieds du Christ. L'arrière plan est constitué par les remparts d'une ville et un paysage vallonné.

Volet gauche. Portement de la Croix.

D'une porte d'enceinte de ville sort un cortège. A l'avant-plan, Véronique tend un voile au Christ terrassé sous le poids de la croix. Un garde s'appuie au montant de celle-ci. Derrière ce groupe, Jean et la Vierge observent la scène que dominent deux cavaliers. A l'horizon, trois tours se profilent.

Volet droit. Mise au Tombeau.

Le Christ est déposé dans la cuve du sépulcre par deux hommes. A sa tête, Joseph d'Arimatee tandis qu'aux pieds, alors que l'on devrait trouver Nicodème, un aide lui est substitué. A gauche du tombeau, une sainte Femme est agenouillée tandis qu'à l'arrière se tiennent la Vierge et saint Jean.

Aspects matériels.

Support : gauchissement des volets; fissuration du volet gauche et du panneau central avec consolidation par entoilage à l'arrière du volet gauche. Revers des volets enduits.

Couche picturale : traces de repeints (volet gauche); dessin sous-jacent visible par endroits (voir par ex. le cheval du volet gauche).



Triptyque de la Passion. Bruges, vers 1540 (ACL. 34253).

Cette œuvre apparaît dans le mobilier de l'église au milieu du XIX^{ème} s. Signalée dans les divers inventaires, elle a toujours été datée du début du XVI^{ème} s. De même, l'inventaire de 1961 l'attribue à une école flamande. En outre selon Cosyn et de Borchgrave d'Altena, elle fut offerte en même temps que les orgues au milieu du XIX^{ème} s. par le Comte d'Auxy.

Ce triptyque est caractéristique des modifications intervenues dans l'iconographie dès le XV^{ème} s. sous les influences respectives du théâtre des Mystères (mise en scène recherchée, richesse des décors et vêtements), de l'accent pathétique des mouvements mystiques et de textes apocryphes popularisant des épisodes imaginaires de la vie du Christ et introduisant de nouveaux personnages dans la représentation du cycle de la Passion (Véronique en est un exemple).

Caractéristique également des années 1500 est la diffusion de plus en plus grande de gravures proposant aux peintres de nouvelles sources d'inspiration. L'importance des cycles gravés par Dürer est à ce point de vue considérable. L'exposition A. Dürer aux Pays-Bas tenue à Bruxelles en 1977 a montré l'influence qu'ont pu avoir ses gravures dans nos régions au cours du XVI^{ème} s. Le triptyque nous en offre un parfait exemple. Il trouve en effet sa source dans trois gravures issues de deux cycles gravés de Dürer : La petite Passion sur bois de 1509 (panneau central et volet gauche). La petite Passion sur cuivre de 1512 (volet droit). Ceci peut nous donner une indication utile sur la date du triptyque, la gravure la plus récente datant de 1512.

Si l'influence de ces gravures est évidente, le triptyque n'en est cependant pas la copie servile. La comparaison du tableau et de ses sources montre des modifications de deux ordres. Ces modifications affectent, d'une part, la composition et sont dues à la transposition des gravures dans un cadre plus étroit; d'autre part, des modifications stylistiques et iconographiques manifestent l'emprise du milieu de travail du peintre et sont à cet égard intéressantes pour l'attribution de ce tableau. La comparaison des volets et de leurs sources respectives montre dans le tableau un resserrement général de la composition ayant pour effet non seulement la disparition de personnages secondaires mais aussi

d'acteurs plus importants (comme Simon dans le Portement). De plus, dans le volet gauche, les personnages au lieu de se situer selon la diagonale de Durer se succèdent ici en hauteur. Il est significatif que de telles modifications n'interviennent pas dans le panneau central, le peintre disposant là d'un espace suffisant. Les différences les plus importantes sont d'ordre stylistique. Celles-ci



Albert Dürer. Crucifixion. Gravure sur bois (1509), ayant servi de modèle au panneau central du triptyque

permettent l'attribution du tableau à l'école brugeoise du XVI^e s. Certains visages, aux volumes plus figés (saint Jean du volet droit, cavaliers du volet gauche) se situent dans la tradition de Memling. De même, certains drapés moins amples peuvent également être rapportés à cette école. Outre cette tradition, on peut déceler dans le tableau l'influence des peintres de la renaissance brugeoise. Le Christ en croix, le saint Jean du panneau central, d'une forme moins délimitée, moins cernée, en sont la manifestation. La comparaison des vêtements de brocard dans le panneau central et dans le volet droit fournissent un autre exemple de cette double écriture. L'écriture appliquée du brocard de la Mise au Tombeau ne se retrouve pas dans celui de Marie-Madeleine (panneau central). Cette double écriture pourrait résulter, ou d'une collaboration dans un même atelier, ou de la coexistence chez un même maître de ces deux courants.

Tout indique que ce tableau se situe dans cette zone de temps où, encore héritiers de l'art de Memling (continué dans une certaine mesure par un G. David mort en 1523), les peintres de Bruges s'en détachent progressivement et s'offrent plus volontiers aux influences de cette première Renaissance qu'un A. Benson introduit à Bruges. Le corps du Christ en croix est significatif de cette évolution et peut être rapproché de ceux peints par Benson et Ysenbrant.

Sur base de l'analyse stylistique, ce tableau, copie libre de gravures de Durer, peut être attribué à un atelier brugeois situé dans la lignée de Memling et sous l'influence des ateliers d'A. Benson et A. Ysenbrant. Il devrait avoir été peint vers 1540, moment où coexistent encore dans l'école brugeoise ces deux tendances. Une confirmation de cette attribution pourrait peut-être se trouver dans les archives de la famille d'Auxy. On trouve en effet dans l'église des Sœurs Clarisses à Bruges la tombe d'un ancêtre du donateur : « Filips van Auxy, Schepen van 't Vrije », mort le 29 juillet 1553.

Bibliographie :

A. COSYN, *Le Brabant inconnu*, Bruxelles, 1911.

- L. REAU, *Iconographie de l'art chrétien*, tome 2, *Iconographie de la Bible, II, Le Nouveau Testament*, Paris, 1957.
- Albert Dürer aux Pays-Bas. Son voyage (1520-1521), son influence. Catalogue de l'exposition tenue au Palais des Beaux-Arts de Bruxelles (1 octobre - 27 novembre 1977) dans le cadre d'Europalia, Bruxelles, 1977.
- G. MARLIER, *Ambrosius Benson et la peinture à Bruges au temps de Charles-Quint*, Damme, 1957.
- M. J. FRIEDLANDER, *Early Netherlandish painting*, vol. VI, Leyden, 1971, et vol. XI, Leyden, 1974.
- V. VERMEERSCH, *Grafmonumenten te Brugge voor 1578*, vol. 3, *Catalogus*, Bruges, 1976 (notice n° 589, p. 664).

Notice 8

Polydore Beaufaux, « Le corps de St Etienne recueilli par les Chrétiens », Rome, 1862

Daniela STEPAN

Huile sur toile de chanvre, 320 x 415 cm.

Peintre belge d'origine wavrienne, Polydore Beaufaux (1829-1905), fit ses études à l'Académie d'Anvers et reçut en 1857 le Prix de Rome.

Lors de son voyage dans la ville éternelle, il étudia quelques peintres italiens (Raphaël, le Titien, Corrège, etc) dont il subit l'influence comme en témoigne cette œuvre de style à la fois classique et romantique. Classique par le port des personnages, l'attitude des deux femmes, l'une soutenant la tête du saint, l'autre tenant dans ses mains une petite jarre. Romantique par son paysage de coucher de soleil, rendu par un clair-obscur en tons rougâtres.

Rappelons que saint Etienne, diacre de la première communauté chrétienne de Jérusalem, lapidé par les Juifs, fut considéré comme le premier martyr de la foi chrétienne. Le tableau illustre l'épisode des Actes des Apôtres, dans le chapitre 8-2, qui rapporte que « des hommes pieux ensevelirent Etienne et firent sur lui de grandes lamentations ».

Les personnages du tableau portent des vêtements de coupe sobre. Le corps de saint Etienne, enveloppé dans une robe blanche et simple, est raide; par contre, ses mains sont souples et expriment encore la vie. Le groupe des deux femmes agenouillées auprès de sa tête portent des robes foncées et discrètes.

Tous les personnages sont placés devant un paysage et n'y sont pas intégrés, ce qui fait penser à une scène de théâtre. La présence de pierres à l'avant-plan traduit un certain réalisme; ces pierres évoquent la lapidation de saint Etienne.

Ce tableau peint à Rome fut exposé à Bruxelles en 1863, puis à Vienne en 1866. La trace de celui-ci se perd pendant quelques années et la date à laquelle il se retrouve ornant l'église de Court-St-Etienne n'est pas connue. Il n'a pu être déterminé non plus si le tableau fut donné par le peintre ou s'il fut acquis par cette dernière.

En 1969, le tableau fut prêté par la fabrique d'église à la ville de Wavre à l'occasion de la rétrospective des œuvres de Polydore Beaufaux.

L'œuvre fut placée dans le hall de l'Hôtel de ville. Après l'exposition, elle fut reléguée à l'arsenal des pompiers où elle s'est fort détériorée.



L'enterrement de Saint-Etienne, anciennement à l'église paroissiale de Court-Saint-Etienne. Actuellement conservé dans l'église de Chaumont-Gistoux (ACL 47122E).

En 1981, elle fut transférée à l'église St-Bavon de Chaumont-Gistoux. Le curé Pierre Gillet se chargea de sa restauration. Elle orne encore de nos jours le fond de son église.

Bibliographie :

- L. MARET, *Journal de voyage de Polydore Beaufaux, artiste peintre, 1829-1905, Prix de Rome*, s.l.n.d.
- L. MARET, *Le peintre Polydore Beaufaux, 1829-1905, Prix de Rome*, s.l., 1967.
- E. LECLERCQ, *Exposition de Bruxelles (Peinture et sculpture de divers pays*, dans *Gazette des Beaux-Arts*, 1863, p. 377-390.

Notice 9 (Carte 1 : E 4)

La chapelle castrale de Sart-Messire-Guillaume

François M. BATA

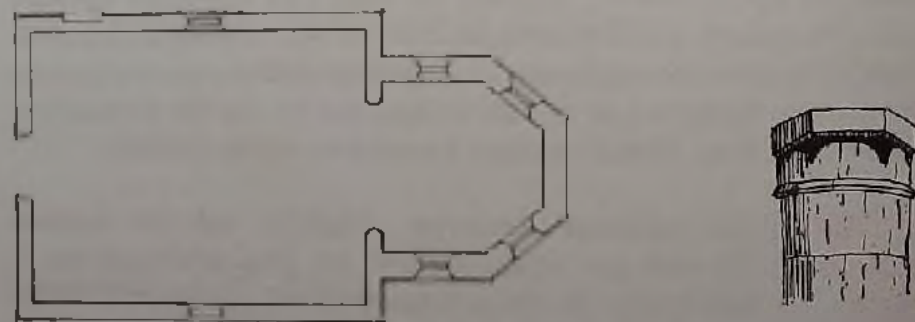
Surplombant le vallon du ri de la Marache, les ruines de l'ancienne chapelle de Sart-Messire-Guillaume se dressent à l'orée d'un bois de pins, face à la ferme-château de Sart.

Elle se trouve dans un état d'abandon quasi total, la toiture et le clocheton s'étant effondrés en 1927. Quant aux murs, ils se couvrent petit à petit de végétation, mettant ainsi la structure même du bâtiment en péril.

Selon la tradition, elle aurait été bâtie vers 1550, par messire Joachim de Termonde, seigneur de Sart. Les matériaux utilisés, certains détails architectoniques comme les remplages des fenêtres, la forme des chapiteaux, ainsi que les différentes marques de maîtres de carrière (voir p. 430), visibles sur les pierres du pourtour des fenêtres du chœur, tendent à confirmer cette datation.

De style gothique hennuyer, l'édifice est en briques (50 x 225 x 105 mm) sur soubassement en grès schisteux de la région. Le petit granit de Feluy-Arquennes est utilisé pour renforcer les angles des murs, les encadrements des fenêtres et de la porte. L'épaisseur des murs est de 0,65 m pour le chœur et de 0,45 m pour la nef.

Longue de 17 m et large de 8,50 m, la chapelle se compose d'un plan à nef unique, terminée par un chœur à cinq pans dont elle est séparée par une arcade en plein cintre qui repose sur deux demi-colonnes à chapiteau de type hennuyer: le chapiteau hennuyer est caractérisé par le fait qu'il n'a pas d'autre ornementation que ses moulures.



Détail d'un chapiteau hennuyer.

Chapelle de Sart-Messire-Guillaume. Plan et élévations. État actuel.

La corniche du chœur est en pierre, celle de la nef, l'est concurremment avec la brique. Un cordon-larmier règne sur le pourtour extérieur et contourne les fenêtres à leur tiers supérieur.

Le nef, couverte à l'origine d'un plafond, est éclairée par deux fenêtres à remplages flamboyants dont seules les parties supérieures

res sont demeurées en place. Le chœur, quant à lui, est éclairé par quatre fenêtres de plus petites dimensions que celles de la nef. Il comporte en outre un lavabo dans le pan sud.

Primitivement, la porte de la chapelle se trouvait au Nord, elle fut murée et remplacée dans le derniers tiers du XVIII^e siècle (ou en 1803?), par une nouvelle porte, plus grande, dans l'axe de la nef, à l'Ouest.

Les traces d'un escalier sont encore visibles à droite de celle-ci. Il desservait un jubé du XVIII^e siècle, qui se trouvait à l'Ouest, surplombant la nouvelle porte.

Avant qu'elle ne s'effondre, la toiture était recouverte d'ardoises. Un clocheton, à l'Ouest, contenait une cloche unique de 1678, provenant du carillon de l'église St-Bavon de Gand.

Un caveau existait à l'entrée du chœur. Il contenait les corps de membres des anciennes familles de Fusco et de Roly.

Le mobilier de la chapelle consistait en un maître-autel dont le retable comportait un tableau de l'Annonciation de 1660, un tabernacle surmonté d'un Christ en bois, quatre chandeliers de bois, peints en blanc, un autel latéral dédié à la Vierge, l'autre à saint Antoine l'Ermitte. Il y avait en plus: un banc de communion, un chandelier en fer, des prie-Dieu, des statuette, dont la plus intéressante est celle de saint Antoine l'Ermitte, en bois peint, de la fin du XIV^e siècle, qui se trouve actuellement dans la nouvelle église de Sart.

La dernière messe fut célébrée en la chapelle le dimanche 11 février 1912, après quoi l'oratoire fut définitivement désaffecté.

Bibliographie :

- S. BRIGODE, *Les églises gothiques de Belgique*, coll. « L'Art en Belgique », Bruxelles 2^e éd. 1947, p. 28 - 28, planche XXXII.
- A. COSYN, *Sart-Messire-Guillaume*, dans « Touring club de Belgique », 1920, p. 345, 346.
- Les chapelles du Doyenné de Court-St-Etienne*, dans « Le folklore brabançon », 1949, p. 118, 119.

Chapelles et calvaires ruraux

France FONTAINE et Anne-France RIHOUX

Les chapelles et calvaires ruraux sont des témoins importants de la dévotion populaire: c'était une présence du sacré au cœur des champs.

Les calvaires abritent la représentation synthétisée de la scène du Golgotha lors de la Crucifixion: un Christ en croix de grande échelle cantonné pas les statues de la Vierge et de saint Jean, actuellement souvent disparues. Beaucoup de ces calvaires furent élevés en commémoration d'une mission.

Les chapelles, quant à elles, sont dédiées à un saint ou à Notre-Dame désignées sous un vocable particulier (ex: N.-D. du Haut, N.-D. des Affligés, N.-D. de Basse-Wavre,...). Celles-ci furent élevées à la demande de particuliers, soit en quête de protection (ex: la chapelle Pâques à Beaurieux fut élevée et consacrée à sainte Adèle en 1872 par Charlotte Pâques pour sauver les yeux de son fils Hector âgé de 10 mois); soit en remerciement de faveurs reçues (ex: la chapelle Casse à Beaurieux fut construite en remerciement de la guérison du boitement d'Henri Casse après un pèlerinage à N.-D. des Affligés à Villers-la-Ville.).

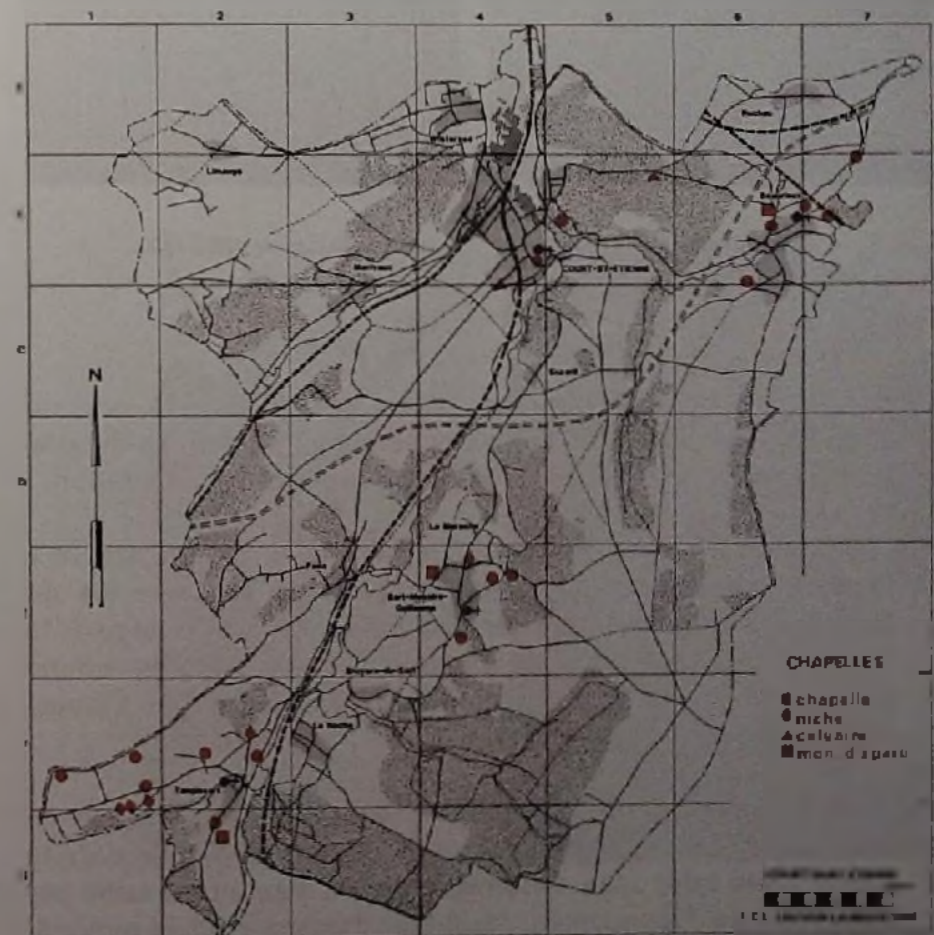
Les plus nombreux exemples relevés concernent les maladies, la protection du bétail, la protection contre la guerre.

Chapelles et calvaires occupent sur les vieux sentiers et les endroits de passage, des carrefours, les gués... Ainsi, se formèrent d'un édifice à l'autre des chemins de procession. Chaque chapelle possédait un reposoir sur lequel était placée la statue du saint patron de l'église lors des prières adressées devant les chapelles.

Malheureusement, avec l'élargissement des routes et l'abandon des processions à la fin des années '50, beaucoup de ces édifices furent détruits ou tombèrent en ruine.

1) Calvaires :

- le calvaire de la Mission des Rédemptoristes est situé à 300 m de l'église dans la rue Defalque. Le Christ en croix gothico-renaissant (de facture populaire: début du XVIème s.?) est actuellement conservé dans la chapelle latérale sud de l'église paroissiale. Le calvaire fut bâti en 1836 en souvenir de la Mission durant laquelle une quinzaine de jeunes filles prirent le voile.



Carte 2. En rouge, chapelles et calvaires ruraux



Chapelle Clart, 1880-1890



Chapelle Casse, 1880-1890.

La construction toujours en place, comporte une conque large et haute flanquée de deux colonnes galbées. La décoration originale fut recouverte de chaux lors d'une restauration.

- Le calvaire de la Quenique ou calvaire Liboutton se situait à l'embranchement de la rue de la Quenique et de la rue du Ruchaux. Il fut bâti en 1804 par M.-J. Liboutton, propriétaire de la ferme et des bois de la Quenique, en souvenir de sa femme décédée en donnant le jour à son fils Joachim, futur bourgmestre (notice 12).

Le Christ en croix conservé à la chapelle paroissiale de Beurieux, était à l'origine entouré des statues de plâtre de la Vierge et de saint Jean. Selon la tradition, il aurait été taillé par un artisan de Franquénies, sculpteur d'image pour la circonstance. Cette œuvre en chêne fut exécutée au XIX^{ème} s. d'après un modèle gothico-renaissant. Elle mesure 1,73 m de haut.

2) Chapelles :

Un type émerge dans l'ensemble, apparenté à des constructions rurales traditionnelles, telles les puits et fours banaux situés dans les cours de ferme. Il s'agit d'un volume de maçonnerie carré de 2,5 m de haut percé d'une niche grillagée et surmonté d'un toit à deux versants de 0,8 m de hauteur. Deux exemples parmi les plus frappants sont la chapelle Clart à Beurieux et la chapelle Charlier à Court.

Cette forme peut varier soit par rénovation (ex : la chapelle Pâques de Beurieux), soit par une plus grande richesse et complexité des jeux de briques. (ex : la chapelle Casse à Beurieux). On ne peut parler de style ou d'école, il s'agirait plus d'une forme rurale et régionale. Cependant, certains édifices s'apparentent davantage à des oratoires par leur grandeur et par leur mode d'accès (ex : la chapelle N.-D. du Haut à Tangissart).



1 Saint-Lambert de goutte. Statuette en bois du XVIII^e s. provenant de la chapelle de Clart



Le calvaire de la mission des Rédemptoristes 1836 (état actuel)



Christ provenant du calvaire de la Quenique. Début XIX^e s.

Toutes ces chapelles contiennent des statues formant des ensembles hétéroclites. L'une d'elles a particulièrement retenu notre attention : la statuette de « saint Lambert de Goutte » actuellement conservée à la chapelle paroissiale de Beurieux. Auparavant, cette statue faisait partie du mobilier de la chapelle Clart (rue Saus-sale à Beurieux). Elle est en bois polychromé et de style baroque (XVII^{ème} - XVIII^{ème} s.). La frontalité, la raideur naïve ainsi que la pauvreté du bois (assemblage de trois planches de bois léger) indiquent l'origine rurale de l'œuvre. Cette statue peut être comparée par son attitude générale au saint Lambert de Bra-sur-Lienne.

A première vue, ce travail présente un caractère dérisoire, car qui donc s'intéresse encore aujourd'hui à ces quelques édifices dispersés dans les champs ? Et pourtant, tout au long de nos recherches, nous avons été surprises par l'importance que leur accordent certains habitants. En effet, depuis la fin des processions, il ne reste que quelques témoins d'un âge avancé qui

ont pu nous renseigner sur les pratiques liées à ces édifices. Leur survie est précaire : l'oubli et donc la destruction les guettent à chaque moment.

Mais ces chapelles, chargées de souvenirs, pourraient représenter pour la communauté de Court des jalons précieux de son histoire.

Bibliographie :

- Abbé JEANDRAIN et Ph. LEFEVRE, *Chapelles du doyenné de Court-Saint-Etienne*, dans « Folklore Brabançon », t. XXI, 1949, p. 66-165.
 Ad. MORTIER, *Au calvaire del Quenique*, dans « Folklore Brabançon », t. II, 1929, p. 315-316.

Annexe :

Inventaire des chapelles et calvaires de la commune de Court-Saint-Etienne

I Court-Saint-Etienne : paroisse de Saint-Etienne

nom	sigle	situation	époque
1. Niche N.-D. du bon conseil	◆	rue du Village 1	XIX ^e s.
2. Chapelle aux sabots ou N.-D. de Grâce	●	carrefour rue Garnier et rue Chap aux sabots	1774
3. Calvaire de la mission des Rédemptoristes	▲	rue Detalque au niveau de la rue de Suzeril	1836
4. Niche de Malanne au bon cœur	●	rue de l'École ou rue de la Résistance	X
5. Niche dédiée à la Vierge et au Christ	●	carrefour de Wisterzée	X
6. Chapelle Charlier	●	sentier partant de la rue du Tienne	1925
7. Chapelle		au pied du Raumont (ferme de Montils)	X

II Beaurieux paroisse Saint-Lambert (église de 1910)			
nom	sigle	situation	époque
1. Chapelle N.-D. de Lourdes	●	rue du Grand Philippe	1928
2. Chapelle Pâques ou Ste-Adèle	●	rue Vivier-Le-Duc, 8	1872
3. Chapelle Clari ou Sainte-Aldagonde	●	rue Saussale, 6	1880-1890
4. Chapelle Casse ou N.-D. des Affligés	●	rue Fossé aux Veaux au carrefour de la Quenique	1880-1890
5. Chapelle N.-D. de Montaigne	■	au bas de la rue de la Ferme Blanche	X
6. Chapelle N.-D. de Basse-Wavre	●	carrefour du Grand Philippe et Fossé aux Veaux	1918
7. Chapelle à St-Lambert	■	X	X
8. Calvaire de la Quenique ou Calvaire Liboutton	▲	carrefour rue Quenique et rue Francuemes	1804

III Sart-Messire-Guillaume paroisse de Saint Antoine l'Ermite (église néo-romane, 1910-1911)			
nom	sigle	situation	époque
1. Croix	◆	pignon d'une maison (coin rue Sart et rue Arbre Justice)	XVI-XVII ^e s.
2. Chapelle St-Bernard	■	rue de la Chapelle, 8	1910
3. Chapelle de Ste-Thérèse et de l'Enfant Jésus	■	rue de Faux, 30	1936
4. Chapelle St-Antoine	●	rue de l'Eglise, 9	1981
5. X	■	pignon d'une maison à gauche du chemin de Faux	X

IV Tangissart paroisse de N.-D. (église néo-classique, 1872)			
1. Chapelle Tri aux chênes ou N.-D. du Haut	●	rue de Nivelles	1608
2. Chapelle Ste-Thérèse	●	rue du Cerisier, 111	XX ^e s.
3. Chapelle de l'Enfant-Jésus	●	rue du Cerisier, 81	XX ^e s.
4. Chapelle de l'Enfant-Jésus	●	rue du Cerisier, 83	1964
5. Chapelle N.-D. du Bon Secours	●	rue du Cerisier, 74	XIX ^e s.
6. Chapelle N.-D. Dausemberge	●		1790
7. Chapelle Ste-Marguerite de Certone	●	ruelle Botte, 11	1915
8. Chapelle St-Bernard et N.-D. de Lourdes?	●	rue du Ghête, à côté du 64	X
9. Chapelle dédiée à la Vierge	■	rue du Ghête en face du 68	1890
10. Chapelle St-Hubert	●	rue du Cerisier, 2	1849
11. Chapelle des routiers ou N.-D.	●	nouvelle route de Villers	1960

Légende :

- ▲ calvaire
- chapelle
- niche murale
- monument disparu

(Voir carte 2).

Notice 11 (Carte 1: C4)

Le Mausolée des comtes Goblet d'Alviella

Marie-Hélène VANDERBORGHT et Sylvie RICHARD

Commanditaire : le comte Eugène Goblet d'Alviella (1846-1925).

Architecte : Adolphe Samyn (1842-1903).

Exécuteur : Nonstart, sculpteur à Bruxelles.

Dimensions : en plan : 5 m x 5 m ; en hauteur : 12 m.

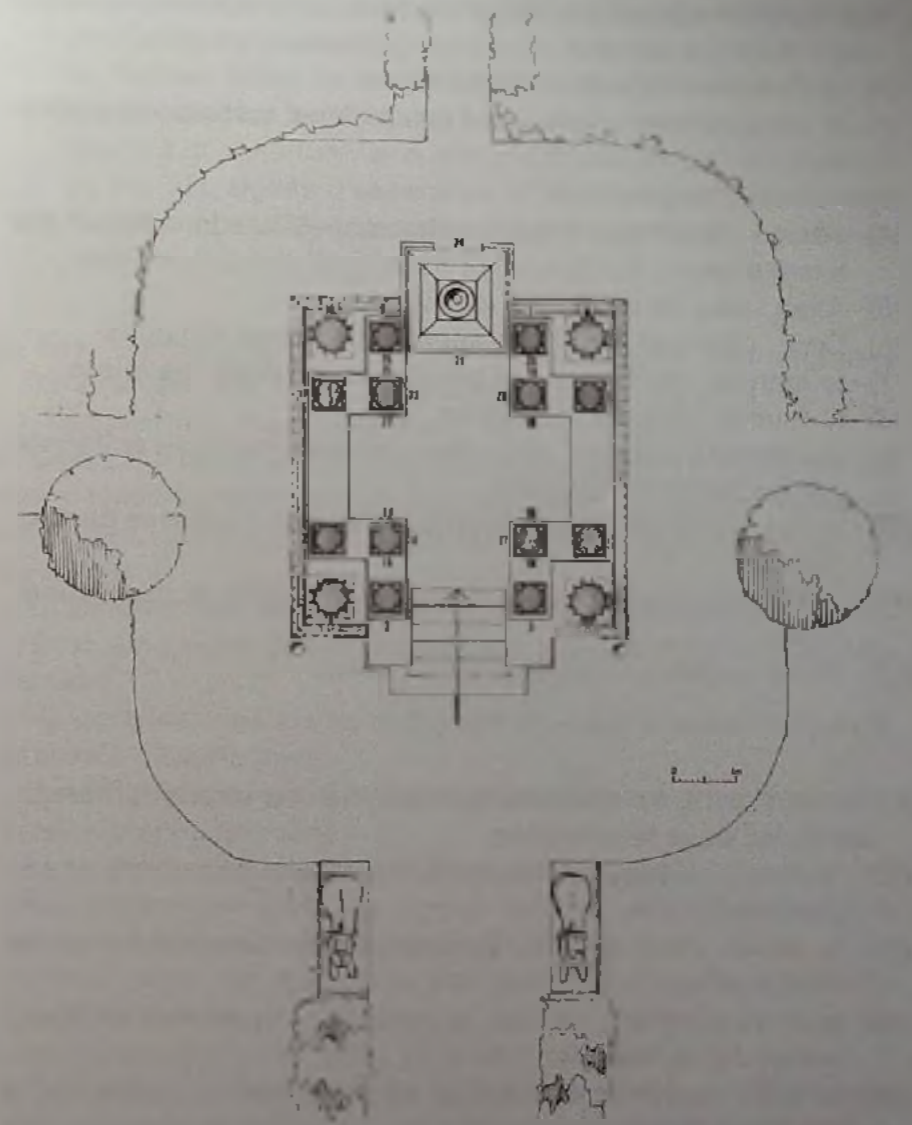
Matériaux : petit granit : provenant de l'Ourthe pour les piliers et les colonnes, et des carrières de Soignies pour les autres parties.

Ce monument funéraire se dresse au centre du nouveau cimetière de Couri-Saint-Etienne, sur une concession isolée à laquelle aboutissent quatre avenues qui coupent le cimetière en autant d'îlots égaux. L'architecte a commencé l'élaboration des plans après l'acceptation de la requête formulée en 1886 par la famille Goblet d'Alviella en vue d'ériger son tombeau dans le cimetière communal.

Précédé d'une allée d'ifs gardée par des sphinx, l'édifice se dresse sur un soubassement carré surélevé de 1,40 m par rapport au sol et formant une terrasse accessible par une volée droite de sept marches. Chaque angle est constitué d'un pilier-colonne formant un carré parfait avec trois autres colonnes secondaires en vue de renforcer l'entablement. Le deuxième niveau, en fort retrait, est constitué de quatre colonnes plus petites supportant une coupole centrale. Une percée entre les deux niveaux permet des jeux de lumière sur les supports intérieurs. Un édicule carré donne accès au caveau sur la face postérieure. Du point de vue stylistique, cet édifice traduit une référence évidente à l'architecture orientale. Ce faisant, l'architecte, membre de la loge « Les Amis Philantropes », s'est conformé au désir du comte Eugène Goblet d'Alviella : représenter le syncrétisme religieux du commanditaire, convaincu que toutes les religions sont vraies en tant qu'expressions symboliques de l'Être Suprême. Samyn s'est principalement



Mausolée Goblet d'Alviella. Architecte Adolphe Samyn. Fin XIX^e s.



Mausolée Goblet d'Alviella. Plan avec repérage des emblèmes gravés.

inspiré de l'architecture hindoue, celle-ci étant à ses yeux l'exemple le plus accompli de ce syncrétisme.

Cette conviction philosophique explique aussi la présence de nombreux emblèmes et inscriptions sur les supports de tombeau (se référer aux numéros du plan et aux schémas).

I. Sur la colonnade extérieure sont gravés les symboles des principales religions passées ou contemporaines :

- (1) - le chrisme : monogramme du Christ.
- (2) - le tétragramme : signe sacré des juifs qui correspond à Jéhovah.
- (3) - « tu es » : en grec.
- (4) - « oum » : manifeste chez les Brahmanes le son créateur par excellence.
- (5) - Allah : dieu de la religion islamique.
- (6) - Odin : principal dieu germanique. Caractères runiques.
- (7) - le marteau : emblème des principales divinités gauloises.
- (8) - la foudre : symbole de Jupiter.
- (9) - le « dharma chakra » : roue de la destinée humaine actionnée par les mains de Bouddha.
- (10) - le feu : symbole d'Ahura-Mazda, le Seigneur-Sagesse du mazdéisme.
- (11) - « An » : principal dieu de Sumer (Mésopotamie). Ecriture cunéiforme.
- (12) - Thian : esprit du ciel. Ecriture chinoise.

II. De son côté, la colonnade intérieure comprend différents symboles de la résurrection :

- (13) - le phénix : oiseau mythique ayant la faculté de renaître de ses cendres.
- (14) - le lotus : fleur solaire, symbole de renouvellement et de renaissance.
- (15) - la croix gammée : en Inde, le « svastika » symbolise le renouvellement du feu vital.
- (16) - la lune : mouvement perpétuel de la vie vers la mort et de la mort vers la vie.
- (17) - le papillon : dont les métamorphoses illustrent la résurrection.
- (18) - le blé : exprime la renaissance; le grain de blé enseveli pendant l'hiver, refleurit au printemps.
- (19) - la torche : renversée puis allumée, elle exprime la survivance.
- (20) - la croix ansée : en Egypte, symbole d'immortalité.
- (21) - l'ouriboros : serpent se mordant la queue, symbole d'éternité.
- (22) - la faucille : représente le cycle des moissons qui se renouvellent.

(23) - le sarcophage d'où jaillit une branche d'acacia, représente la vie s'envolant du mort.

Le linteau porte la représentation du globe ailé (24) : en Egypte, il est le symbole du soleil, donc de la vie.

Quant à la stèle funéraire, elle est encadrée par deux arbres de vie (25), signes d'espérance, et surmontée d'une étoile à cinq branches (26) comprenant une ancre en son centre : ce symbole exprime également l'espoir d'une vie future.

III. Les inscriptions figurant sur l'édifice sont des citations empruntées aux dieux, à certains philosophes ou à des hommes illustres, fondateurs d'une doctrine spécifique.

La plus importante : « L'Etre unique a plus d'un nom », figure sur les quatre faces du mausolée (en français, grec, égyptien et sanscrit). Les autres, gravées sur les faces latérales de l'édicule menant au caveau, sont :

- « Tu aimeras Dieu de toutes tes forces et ton prochain comme toi-même; il n'y a pas de commandement plus grand » (Nouveau Testament).
- « Ma doctrine consiste en la droiture du cœur et dans l'amour du prochain » (Confucius).
- « Quelle est la loi suprême? C'est la tendresse envers tous les êtres » (Vishnu Sarman).
- « Aime l'humanité, suis Dieu » (Marc-Aurèle).
- « Aux bonnes pensées, aux bonnes paroles, aux bonnes actions appartient le paradis » (Avesta).
- « O mon cœur, ne me charge pas devant le dieu du jugement » (Livre des morts).
- « Ma loi est une loi de grâce pour tous » (Bouddha).
- « From within or from behind a light shines through us upon things and makes us aware that we are nothing but the light is all » (Emerson).

(Traduction : Du dedans ou de l'extérieur, une lumière brille, à travers nous, sur les choses et nous rend conscients que nous ne sommes rien, mais que la lumière est tout).

Au fond du mausolée est placée la stèle destinée à la gravure des noms des défunts. Le premier nom est celui d'Albert-Joseph Goblet, décédé en 1873; le dernier, celui de François Goblet, mort en 1971.



Mausolée Goblet d'Alviella. Ensemble des emblèmes repérés sur le plan.

Bibliographie :

- O. BEIGBEDER, *La symbolique*, Paris, 1968.
 O. BEIGBEDER, *Lexique des symboles*, s.l., 1969.
 J. CHEVALIER et A. GHEERBRANT, *Dictionnaire des symboles, mythes, rêves, coutumes, gestes, formes, figures, couleurs, nombres*, 4 volumes, Paris, 1973-1974 (nouvelle éd.).
 A. COSYN, *Temple hindou à Court-St-Etienne* dans « Bulletin officiel du Touring Club de Belgique », 1911

- J. DELMELLE, *A Court-St-Etienne. Le mausolée hindou*, dans « Brabant », Bruxelles, 5-1971.
 E. DROULERS, *Dictionnaire des attributs, allégories, emblèmes et symboles*, Turnhout, s.d.
 E. GOBLET D'ALVIELLA, *La migration des symboles*, Bruxelles, 1983.
 R. KREGLINGER, *Rapport de l'U.L.B. sur le comte Eugène Goblet d'Alviella*, Bruxelles, 1926.
 A. SAMYN, *Un essai d'application de la symbolique comparée. L'architecture funéraire. Cimetière de Court-St-Etienne*, Liège, 1889.



Mausolée Goblet d'Alviella. Détail avec emblème

Le monument funéraire de J.J. Liboutton

Marie WARBES

Le monument funéraire en petit granit que Joachim Joseph Liboutton fit élever en 1871, jouxte le pied nord de la tour romane de l'église Saint-Etienne. Il s'impose par sa position, sa taille (450 x 125 cm) et son style dans l'ancien cimetière de Court-Saint-Etienne. De plan carré, il se compose de plusieurs blocs superposés. La partie centrale renflée en forme de lyre comporte des inscriptions :

Sur la face principale se lit :

MARIE-ANTOINETTE THEYS / EPOUSE DE / JOACHIM JOSEPH
LIBOUTTON / NEE A BOUSVAL / DECEDEE A COURT-ST-ETIENNE
/ LE 23 JUIN 1871 / A L'AGE DE 82 ANS / ENLEVEE A L'AFFECTION
DE SON EPOUX / APRES 47 ANS D'UNION.

JOACHIM JOSEPH LIBOUTTON FILS / CHEVALIER DE L'ORDRE
DE LEOPOLD / BOURGMESTRE DE CETTE COMMUNE / ... (Le reste
est devenu illisible).

La face gauche est réservée aux épitaphes des parents du
bourgmestre :

« MARIE-FRANÇOISE MARCHAL / EPOUSE DE JOACHIM JOSEPH
LIBOUTTON / NEE A LIMELETTE DECEDEE / A COURT-ST-
ETIENNE LE 2 JUIN 1803 / A L'AGE DE 36 ANS.

Mère vertueuse et bonne elle mourut laissant un fils âgé de 18
mois. Son souvenir resta toujours présent à la mémoire de son
époux. »



Monument funéraire de la famille Liboutton, 1871.

« JOACHIM JOSEPH LIBOUTTON / VEUF DE MARIE-FRANÇOISE MARCHAL / NE A COURT-ST-ETIENNE / Y DECEDE LE 26 FEVRIER 1846 / A L'AGE DE 71 ANS / LI SA VIE A FAIRE LE BONHEUR DE SON FILS ET A / SOULAGER LES MALHEUREUX. »

La face droite de monument est attribuée aux grands parents de J.J. Liboutton (fils):

« MARIE-THERESE BRION / EPOUSE TRES REGRETTEE / DE JOACHIM LIBOUTTON / NE A LORENSART SOUS / GREZ DECEDEE A COURT-ST-ETIENNE / LE 5 MARS 1796 / A L'AGE DE 48 ANS. »

« JOACHIM LIBOUTTON / VEUF DE / MARIE-THERESE BRION / NE A COURT-ST-ETIENNE / Y DECEDE LE 26 AOUT 1806 / A L'AGE DE 60 ANS / RECOMMANDABLE PAR SES BONNES ŒUVRES. »

Sur le socle de la face principale se trouve un blason. Il est composé d'un écu écartelé de type ordinaire comprenant dans le quartier dextre du chef une statuette médiévale et dans le quartier dextre de la pointe un compas qui est ici le symbole du métier de J.J. Liboutton (géomètre arpenteur). Dans le quartier senestre du chef sont représentées deux décorations: l'une, la plus simple, correspond à la croix civique pour ancienneté de service; l'autre, surmontée d'une couronne, correspond à la décoration de chevalier de l'ordre de Léopold, que J.J. Liboutton avait reçue en 1861. Enfin, dans le quartier senestre de la pointe, se trouve un glaive dont la présence est justifiée par une tradition familiale qui prétend que des ancêtres de la famille avaient participé à des croisades.

Au cœur de cet écu, un autre petit écu comprend le sigle *L.B.* Un lion et un griffon servent de support au grand écu et celui-ci est surmonté d'un heaume légèrement de trois-quart. Ces armoiries ne correspondent pas à un état de noblesse.

Ce monument de style éclectique (mélange de néo-classicisme et de Louis XV) peut être apparenté au style des chapelles à niche sur socle galbé en pierre bleue (XVII^e-XIX^e s.) de l'arrondissement de Soignies, dont provient peut-être la pierre.

Né le 26 décembre 1801 de J.J. Liboutton et de M.-Fr. Marchai, J.J. Liboutton était doté d'une faible constitution et perdit sa mère à l'âge de 18 mois. Son père qui était très pieux avait fait construire un calvaire à la Quenique en 1804 pour sa survie (notice 10).

Un document de « congé définitif » (« paspoort ») délivré à Bruxelles par le département de la guerre des Pays-Bas le 10 mars 1824, le décrit comme un homme d'une assez grande stature, sans signe particulier. Libéré du service militaire en 1825, il devient géomètre arpenteur et commence à s'intéresser à la vie de la localité. Il fonde la société Saint-Joseph (société de secours mutuels) avec d'autres jeunes gens. Toute sa vie, il se montrera préoccupé par le sort des démunis. A l'âge de 23 ans, à partir du 31 juillet 1825, il est conseiller communal et le 28 décembre 1830, année de l'Indépendance, il devient bourgmestre. Il le restera pendant 42 ans. Durant son mayorat, la commune connut une croissance très notoire: pendant ces 42 ans, la population de Court a augmenté d'environ 50% et les deux entreprises industrielles les plus importantes de la région s'y sont installées (filatures Van Hoegaerden et usines Henricot).

J.J. Liboutton qui mourut le 6 novembre 1873, sans laisser d'enfant, légua à la commune la plus grande partie de sa fortune qui était considérable. Dans son testament, ce philanthrope n'avait rien laissé au hasard: la construction d'un hospice pour vieillards (en 1878), la distribution d'argent aux pauvres, comme l'entretien de son monument funéraire à perpétuité.

Bibliographie:

M. DUFOURNY, *Les chapelles à niche sur socle galbé en pierre bleue, XVII^e-XIX^e siècles*, dans « Bulletin de la Commission royale des monuments et des sites », t. XI, 1982, p. 115-165.

Le château

Brigitte CHANTEUX

Cette propriété se situe au cœur du village, derrière l'église. Elle appartient aux comtes Goblet d'Alviella.

Origine

L'origine du complexe castral remonte probablement à la seconde moitié du XII^e ou au début du XIII^e siècle. C'était sans doute alors une tour en matériaux durs, accompagnée de fossés, de bâtiments d'exploitation agricole, etc. Rien de tout cela ne subsiste.



Château Goblet d'Alviella. Fin XVIII^e, début XIX^e s. Vue générale depuis le parc

Château des temps modernes

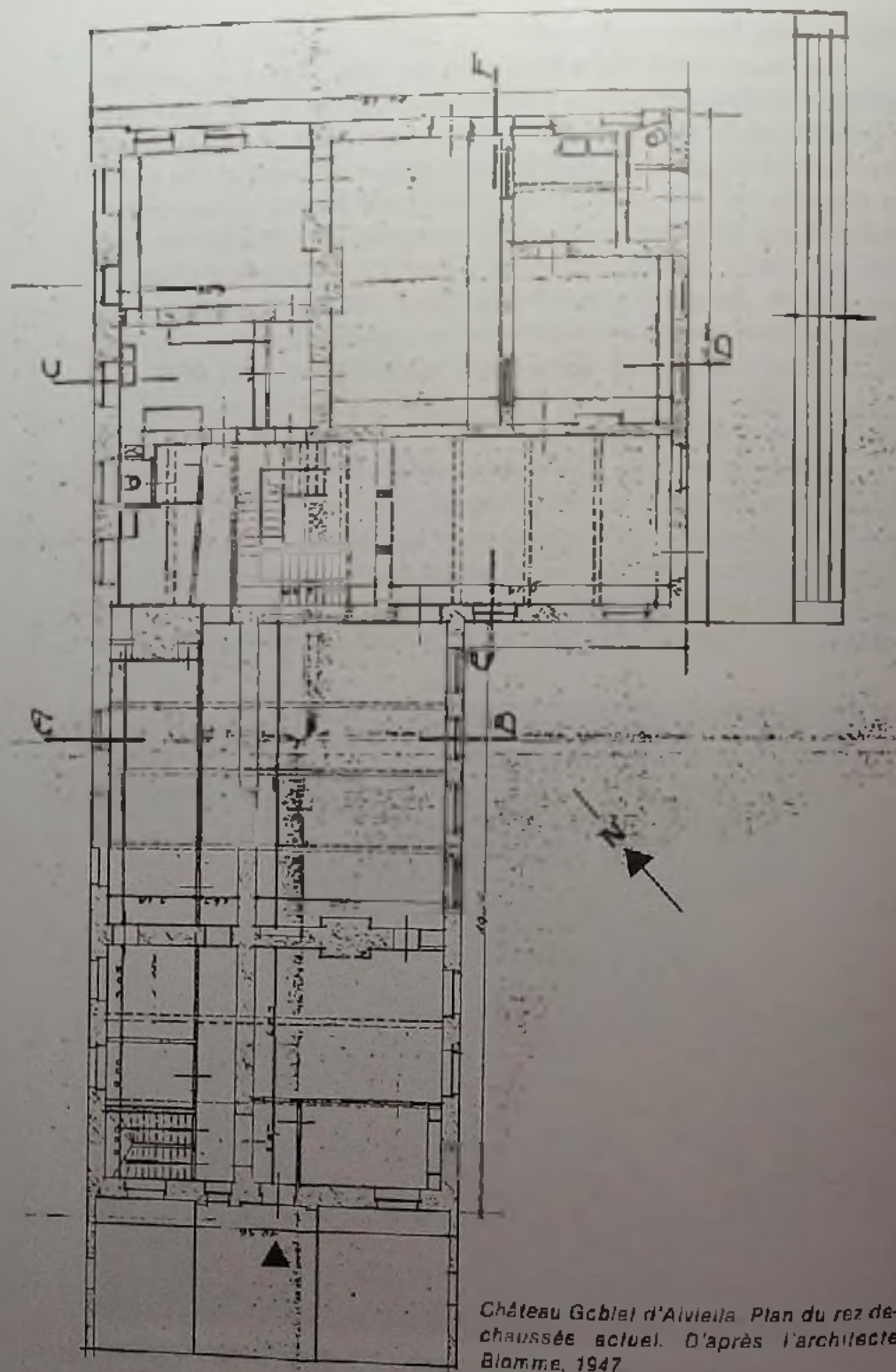
La gravure d'HARREWYN datant de 1666 montre un château de style traditionnel avec ses pignons en façade. Un fait important à signaler est le maintien d'une première cave se situant à l'angle des flancs E. et S. du château actuel. Cette cave possède une voûte en berceau continu avec arc en plein cintre à deux rouleaux. Derrière cet arc, la descente d'escalier présente un dispositif de succession d'arcs en plein cintre en pierre. Ces vestiges architecturaux datent vraisemblablement du début des temps modernes et apportent une preuve matérielle de l'existence du château au XVI^e siècle, celui très probablement que figure la gravure de 1666.

Château du XVIII^e siècle

Le plan figuratif de 1743 permet de dire qu'il s'agit d'un simple quadrilatère fermé. D'autres caves se trouvant toujours à l'angle



Château Goblet d'Alviella. Voussoirs, de la descente d'escalier vers la cave.



« Mesurages et cartes figuratives faites par moi sousigné arpenteur juré, à la requisition de Messire Philippe François Joseph de VARICK, Comte du Sart, Seigneur de Court Saint Etienne, etc., des terres, closières et prairies lui appartenantes audit lieu, le 17^e avril de cette année 1743 et jours suivans, le tout mesuré à la mesure de Louvain la verge, comme il sera plus particulièrement exprimé dans le dénombrement suivant

Dénombrement

1. Château, jardins et vergers dans ses hayes et fossez, contient un bonnier, un journal, septante neuf verges.
2. Sous ce n.° est compris la basse cour et petite houblonière, grande
3. Franche laverne, jardins et houblonière, contenant avec la moitié du chemin et de la rivière, demi bonnier et seize verges.
4. Le moulin, grange, jardins et closière contenant y compris la moitié de la rivière et ruelle, trois journaux et quarante trois verges.
5. Jardins et maison du Sergeant, y compris la moitié de la ruelle, quarante une verges.
6. Verger dit le vieux château grand, y compris les hayes et fossez au midi, couchant et nord, un bonnier nonante neuf verges
7. Prairie dite le préz du vivier grande, y compris les hayes au Chemin et à la Commune et moitié du chemin, trois bonniers, deux journaux, onze verges, la moitié du chemin étant de vingt neuf verges icy ensemble.
- 7bis. Cette prairie joint à la précédente et contient y compris la moitié du chemin.
8. Closière vis à vis la prairie n.° 7 grande, y compris vingt deux verges pour moitié du chemin, trois journaux et soixante et deux verges.
9. Petite prairie vis à vis la closière du moulin, de l'autre côté de la rivière, grande un journal dix verges.

Toutes lesquelles parties se trouvent à la première feuille des cartes, tor. 5. »
(Archives privées de la Famille Goblet)

des flancs E. et S. disposent de voûtes d'arêtes en briques qui retombent sur des piliers de maçonnerie. Ces caves semblent contemporaines du plan cadastral du XVIII^e siècle. En outre, la permanence du site peut se justifier par la présence des caves en comparaison avec la situation du château de 1743. En effet, la distance actuelle entre l'église et les caves semble la même que sur le plan cadastral. De plus, le corps principal du château du XVIII^e siècle est plus ou moins identique à celui qui subsiste maintenant. Dès lors les caves en tant que sources matérielles constituent le noyau à partir duquel les multiples fondations se sont succédées depuis le XVI^e siècle jusqu'à nos jours.

Château actuel

Ce château est constitué d'un corps de logis en briques sur plan en « L », de style néo-classique, appartenant à la fin du XVIII^e ou au début du XIX^e siècle, avec de nombreuses restaurations. Vers 1934, en effet, Félix-Albert-Joseph Goblet d'Alviella fait aménager des cuisines dans les anciennes caves. Après l'incendie du 25 juin 1947, le toit à la Mansard est reconstruit sur base de plans antérieurs. Vers 1957, le comte Jean-Gustave-Eugène Goblet d'Alviella agrandit le perron du côté de la façade N. et remplace les graviers par une pelouse. De plus, quand on observe le château du côté E. au niveau du terrassement de l'étage inférieur, les briques sont plus récentes. Cela pourrait éventuellement expliquer la description de Tarlier et Wauters à propos du perron à double escalier. Toujours du côté E., deux angles en saillie des deux côtés de la façade mordent les queues de pierre des fenêtres placées aux extrémités et semblent donc être ajoutés tardivement. Pour ce qui est de l'entrée côté O., des traces de jambages harpés montrent l'existence d'une ancienne fenêtre à cet endroit.

Sur la façade N., le côté droit du corps transversal comprend trois fenêtres et des traces de jambages harpés révélant une ancienne quatrième fenêtre. Au-dessus de ces fenêtres, deux petits arcs de décharge supposent à l'origine des fenêtres à croisée pouvant correspondre à celles de 1743. Quant aux dépendances accolées du côté O. du château, leur corps transversal remonte à la fin du XIX^e siècle, voire au début du XX^e. Ces dépendances de briques restent en gros d'inspiration vaguement néo-classique.

Tout cet ensemble dispose d'un beau parc d'une dizaine d'hectares. Il comprend de nombreuses essences d'arbres qu'il convient d'admirer lors d'une promenade éventuelle à Court-Saint-Étienne.

Bibliographie :

Carte figurative de 1743, chez le comte GOBLET d'ALVIELLA.

Plans du château levés en 1947 par l'architecte BLOMME de Bruxelles et déposés chez le comte GOBLET d'ALVIELLA.

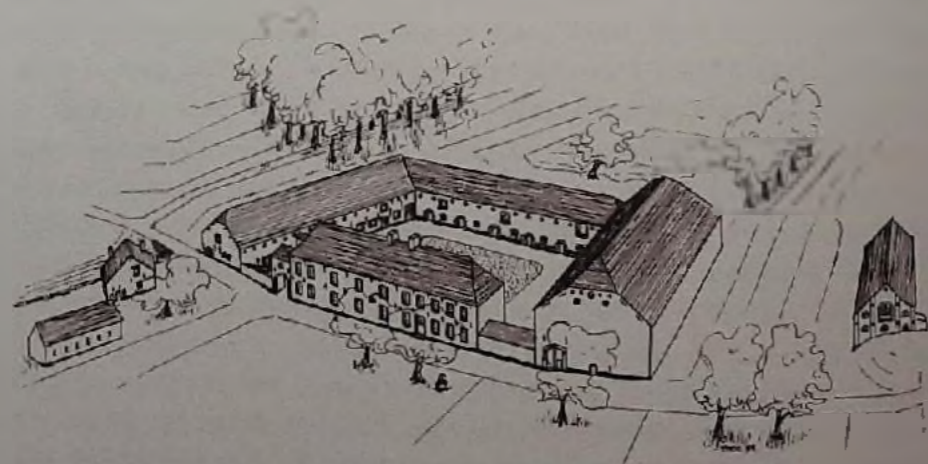
Ancienne carte postale du manoir, chez le comte GOBLET d'ALVIELLA.

Une propriété en feu à Court Saint-Étienne dans le journal «*LE SOIR*», 27 juin 1947.

Ferme de Profondval

Thomas COOMANS

Cette grande ferme en quadrilatère est située sur la source du Ry Angon, à la limite nord-est de la commune avec celle de Mont-Saint-Guibert. Déjà signalée vers 1600, la ferme de Profondval fut jusqu'en 1965, avec ses 150 ha, l'une des exploitations agricoles les plus considérables de la région. Avant le démantèlement du



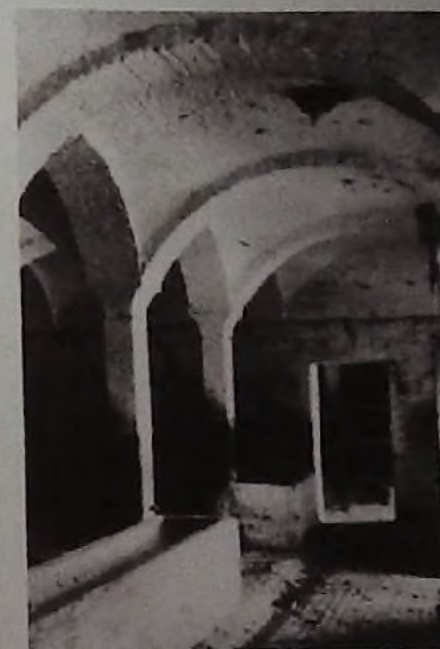
Reconstitution de la ferme de Profondval vers 1960 (vue du sud).

domaine et la vente des bâtiments, le corps de logis et les dépendances en brique couvertes de badigeon, fermaient complètement la cour d'une quinzaine d'ares. A l'est, la grange en long de trois nefs sur huit travées est datée de 1832.

Au Nord, les écuries de la seconde moitié du XVIII^e siècle comportent une salle couverte de voûtes sur nervures, les autres étant couvertes de voussettes longitudinales.



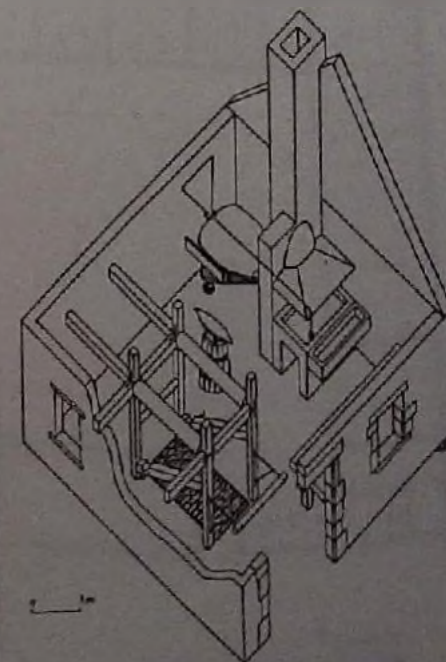
1 Ferme de Profondval. Vue des écuries avant leur aménagement en logement



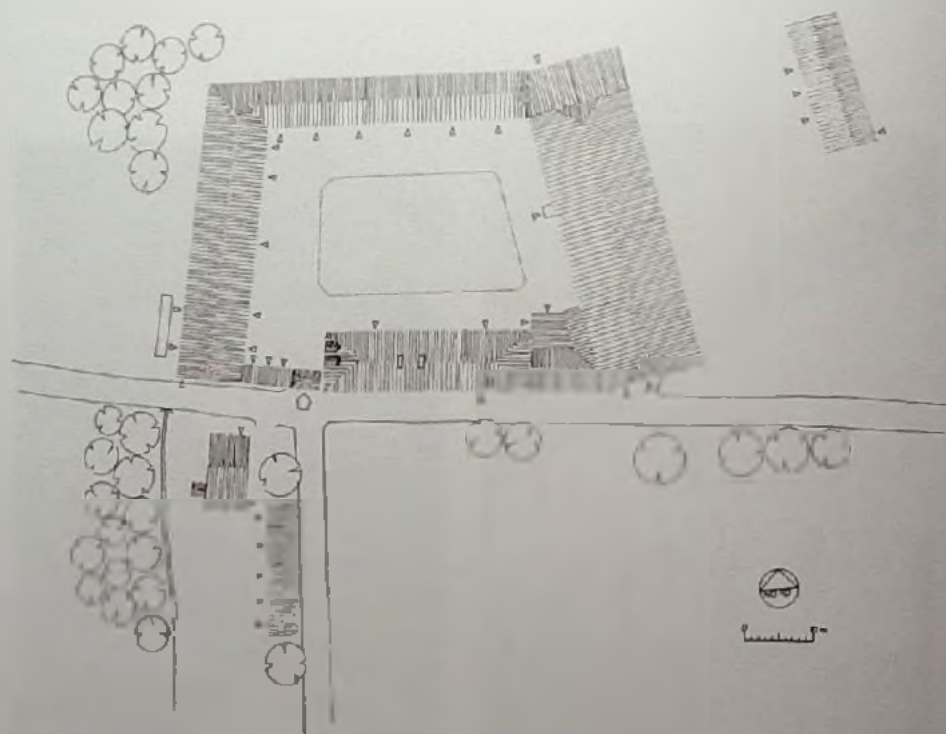
2 Ferme de Profondval. Intérieur d'une étable de l'aile occidentale vers 1865.



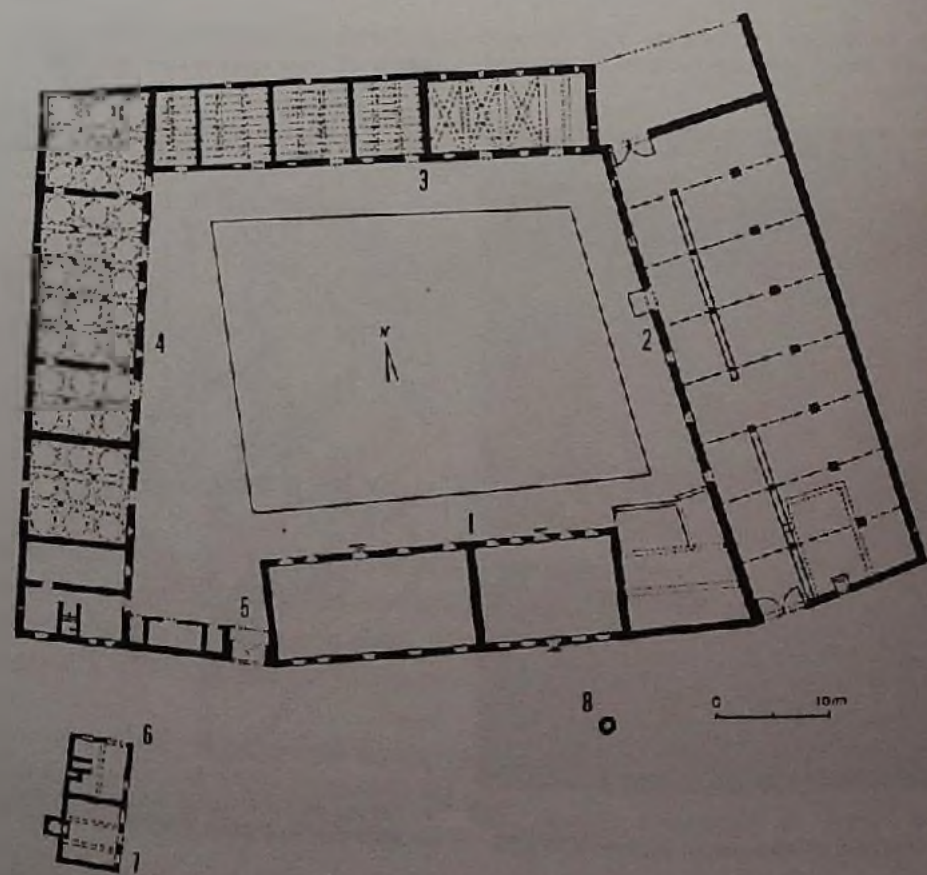
3 Ferme de Profondval Grange. Net centrale et charpente (vue vers le sud).



4 Ferme de Profondval Reconstitution de la forge. Vue axonométrique



Ferme de Profondval Plan masse vers 1960.



*Ferme de Profondval Plan terrier vers 1960.
1 logis - 2 grange - 3 écuries - 4 étables - 5 porche - 6 forge - 7 four à pain.*

A l'ouest, les étables du début du XIX^e siècle portent sur chacune de leurs treize travées trois voûtains en voûte reposant sur des colonnes monolithes de section carrée. Au sud enfin, le porche-colombier en briques était adossé au logis, bâtiment du début du XIX^e siècle superposant deux niveaux sur plan rectangulaire. Face au porche, mais à l'extérieur du quadrilatère, une bâtisse renferme une forge de la seconde moitié du XVIII^e siècle et un four à pain du XIX^e siècle.

Aujourd'hui, les ailes nord et ouest, aménagées en habitation, ont été sablées et percées de fenêtres à croisée. Du corps de logis détruit en 1971 ne subsiste que la base, et la cour plantée est devenue un jardin. Propriété privée, le « château-ferme de Profondval » est régulièrement le cadre d'activités culturelles.

La ferme de Beaurieux

Anne MOINY

Données matérielles

Situation : à la jonction de la ruelle Saussale et de la rue du Moulin.
Site : en amont du ruisseau de l'Orne, en contrebas de Mont-Saint-Guiberl, donc au bas du vallon, à mi-pente entre l'Orne et la hauteur.

Superficie : du bâti : 13 ares 50 centiares; de la cour : 9 ares 17 centiares; total : 22 ares 67 centiares.

Matériaux : briques, moellons de grès local partiellement schisteux, tuiles, éternit pour le porche.

Chronologie : probablement trois grandes étapes dans la construction (étapes déduites des coutures et rattachements des bâtiments l'un à l'autre et des éléments architecturaux typiques) :

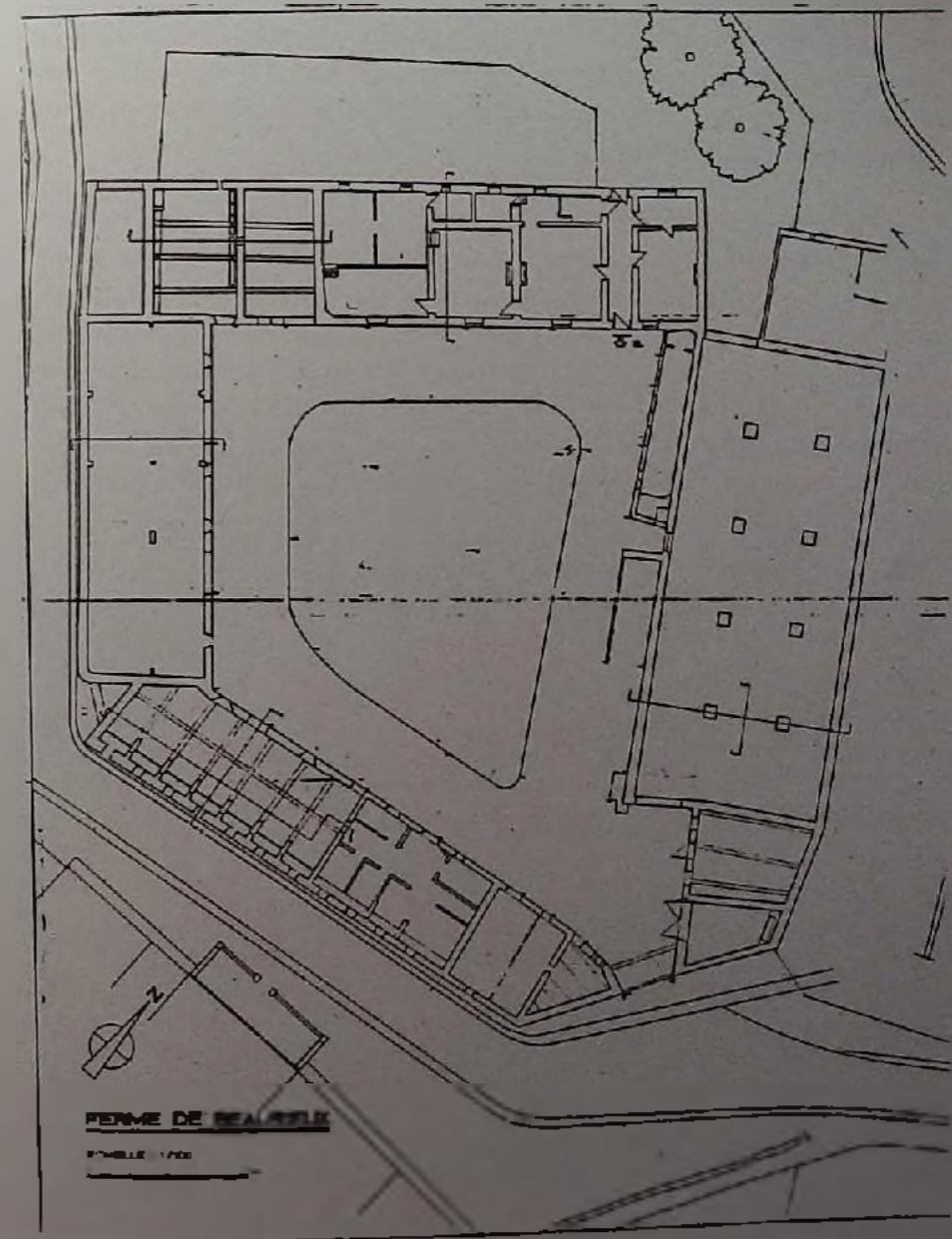
- a) grange (1721 d'après les ancrs du pignon avant); aile S.O. et corps de logis (1721 d'après les ancrs), et aile prolongeant le corps de logis;
- b) porche; remise à droite et porcherie/poulailler à gauche;
- c) aile S.E. et réfections diverses.

Description

Le ferme dessine un ensemble monumental proche du quadrilatère. Elle groupe autour d'une cour trapézoïdale une ceinture de bâtisses en brique et pierre. Les toitures sont en tuiles, sauf celle du porche en éternit.

Le porche-colombier introduit l'ensemble. Il est encadré à gauche, d'une bâtisse qui servait autrefois de porcherie (porte basse s'ouvrant à l'extérieur) sous un poulailler et à droite, d'une remise.

Cette porte basse a été relaitée au XIX^e siècle. Il est ordinaire que le poulailler soit situé au-dessus de la porcherie pour exploiter la chaleur du bas.



Ferme de Beaurieux. Plan général d'après le CRA, 1981

Au N. se situe le corps de logis, daté d'après les ancres de 1(7)21. Il a subi des transformations au XIX^e siècle. Seule la porte en plein cintre sur piédroits chaînés est d'époque. Aux fenêtres, deux arquettes servant d'arc de décharge, apparaissent dans le mur. La fenêtre était donc pourvue d'une traverse et d'un meneau en pierre, causant une insuffisance de lumière. A la fonction des deux arquettes s'est substituée celle, surtout perceptible aux deux fenêtres du milieu, d'un linteau droit rendant inutiles meneau et traverse. Ceci suppose par ailleurs que le corps de logis ne se prolongeait pas autant qu'aujourd'hui.

En face du corps de logis, les étables sont percées de quatre portes très semblables à celle du logis. Étables et corps de logis ont été construits en même temps. Ces étables étaient destinées aux vaches laitières. La laiterie est placée à côté d'elles. Le plafond de l'étable est constitué de quatre grosses poutres de soutien en bois, probablement du XVIII^e siècle. Les voussettes indiquent par contre un remaniement du XIX^e siècle, car les poutrelles placées longitudinalement sont en métal, matériau apparaissant avec la révolution industrielle.



Ferme de Beurieux. Vue générale.



Ferme de Beurieux. Porche et entrée de la grange, 1721.

Au S.E., une autre étable est contiguë à la précédente. Son fenil est accessible par des percements pratiqués dans le plancher, contrairement aux autres fenils; la raison en est d'alimenter les bêtes en foin, directement, sans salir la cour. Son raccordement permet de dire que l'une est postérieure à l'autre. La jonction des deux murs extérieurs est réalisée par un mur bâti en retrait. Le faite des toits des deux bâtiments règne à des niveaux différents, comme les corniches. De plus, le rapport toit/mur (toit acquérant moins d'importance) et la hauteur du bâtiment (bâtiment plus élevé) supposent que cette étable est bien postérieure à la précédente.

Dans le prolongement du logis se situe une troisième étable qui était destinée aux jeunes veaux, peu éloignée de celle des vaches.

Au N.E., la grange en long de cinq travées est construite en moellons et renforcée de contreforts (réfections en briques, spécialement pour le parement côté cour). L'entrée avant a été refaite au XIX^e-XX^e siècle avec un linteau métallique. Le sol du passage revêtu de grandes dalles de pierre bleue était l'aire où on battait le blé au fléau. Une laverie a été adossée plus tard. Un atelier prolonge la grange.

Le gros fournil est situé à l'écart de l'ensemble, au N.O.; la présence d'une cheminée le confirme. La construction du pignon, la porte en place, ainsi que l'emploi de la pierre de Gobertange font dater le bâtiment de la fin du XVIII^e siècle. Ce fournil, peut-être accompagné naguère d'une forge, était surmonté d'un petit colombier.

Un hangar assez moderne est construit à proximité.

Historique

L'origine du domaine de Beurieux remonte vers 1040-1048: Olbert de l'abbaye de Gembloux acheta à cet endroit six manses, une brasserie et la sixième partie d'un moulin (ancêtre de l'actuel?).



Ferme de Beurieux. Angle à la jonction des deux ailes d'étables.

Au cours des siècles, la seigneurie de Beurieux passa de main en main. Le dernier des seigneurs de Court-Beurieux se réserva la ferme qui fut partagée à sa mort entre les seigneurs d'Ottignies et ceux de Walhain à dater du début du XVI^e siècle.

La ferme du dernier château féodal de Beurieux, est la ferme Boël. Il n'existe plus d'autre vestige du château que cette ferme qui formait corps avec lui. Ce château situé au confluent de l'Orne et du Glory a été détruit lors de la révolution française. La ferme de Beurieux en dépendait.

Bibliographie:

C.G. ROLAND, *Recueil des chartes de l'abbaye de Gembloux*, Gembloux, 1921, p. 41.

La grange du Chenoy

Dominique MINEUR

Site

La ferme du Chenoy est disposée à 400 m au nord du carrefour en étoile dit à l'Arbre de Justice, et à droite du chemin allant de Court à Villers.

Toponymie

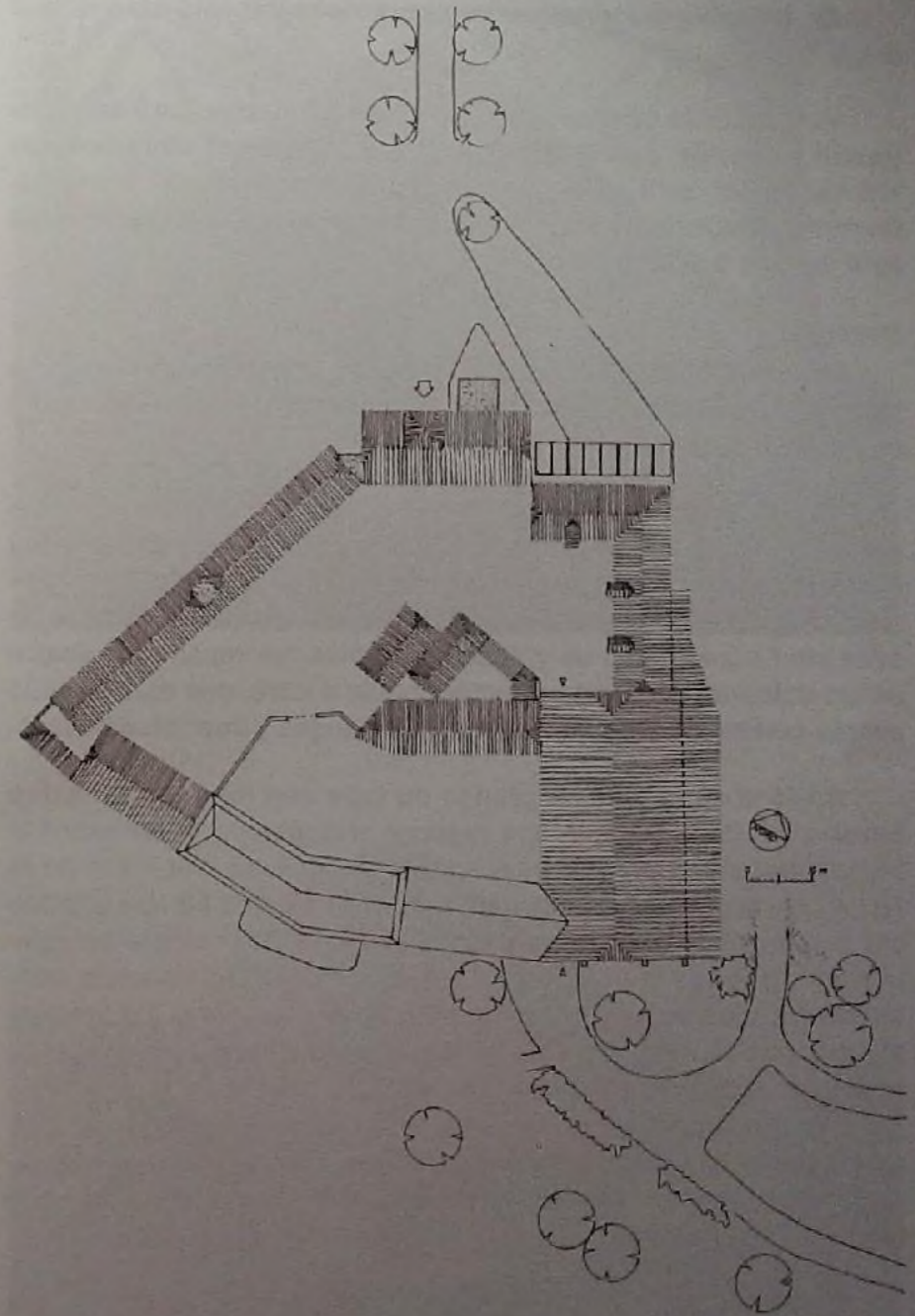
Dans l'économie cistercienne du XII^e siècle, le mot de « grange » désignait l'ensemble des constructions d'une grande ferme avec toutes les terres et les droits qui lui appartenaient. La confusion actuelle est due au fait que la grange est souvent restée le témoin principal de la « grangia » ancienne.

Le mot Chenoy vient du latin « quercetum », c'est-à-dire lieu planté de chênes ou chênaie.

Notes historiques

Dépendance de l'abbaye cistercienne de Villers-la-Ville fondée en 1146, le Chenoy est déjà signalé en 1200. Les premiers bâtiments de la ferme furent agrandis grâce à la grande efflorescence du domaine de Villers. Mais la crise que l'abbaye subit au XIV^e siècle, la pousse à louer ses terres, puis ses granges; l'état général des bâtiments se dégrade. Otton de Dormael, abbé de Villers de 1393 à 1424, redresse la situation. Il aurait « restauré » la grange du Chenoy.

Au cours des siècles qui suivent, l'exploitation connaît successivement des phases de prospérité et de déclin, liées à la vie économique et religieuse de Villers.



Ferme du Chenoy. Plan masse de l'ensemble.

En 1651, la grange est entièrement incendiée lors d'un violent orage.

Vers 1795, le Chenoy est vendu à un particulier par l'administration française. Ses terres de cultures couvraient alors près de 135 ha. Le 27 avril 1798, l'ensemble est racheté par François-Dominique Mosselman. En 1882, le domaine et ses dépendances sont vendus à Gustave Boël.

Description

On pénètre au Sud dans une immense cour oblongue, par une haute tour-porche datée de 1830. Ce solide corps de logis fut construit par Théodore Mosselman.

Sur la droite, une longue aile fait retour au N.E. Elle fut construite à la fin du XVIII^e siècle. A l'E., des porcheries caractérisées par des trapillons métalliques qui permettent de verser la nourriture dans les mangeoires; au N.E., des écuries pour chevaux de selle sont couronnées de voûtes véliformes retombant sur quatre belles colonnes à chapiteaux octogonaux; à côté, des étables plus sobres portent de simples voûtes, et les auges y sont plus basses.

Au fond de la cour, la grange du type « en long », c'est-à-dire ouverte par deux portails aux pignons, représente le bâtiment le plus important. Elle n'est plus accessible que de l'intérieur de la ferme par deux portes charretières. Abrisée par une bâtière d'ardoises à croupettes, elle fut redressée au XVIII^e-XIX^e siècle en remployant les longs murs du moyen âge, en moellons chaulés, conservés sur plus ou moins 5 m de haut et 20 m de long. Le premier pignon, au S.O. avec ses épis et ses briques, date du XVIII^e siècle; le second rehaussé d'environ 3 m, du XIX^e siècle. La façade N.O. est un morceau encore quasi complet de la grange primitive. Bien que le terme de « restaurer » prête matière à discussion, l'architecture même de cette zone se rattache au XIII^e plutôt qu'au XIV^e siècle.

Plusieurs traits architecturaux y sont similaires à ceux du rectoraire de Villers-la-Ville construit vers la fin du XIII^e siècle. Les ouvertures sont de style gothique. Les contreforts, plus puissants à Villers, sont construits suivant le même principe de retraite. La maçonnerie est semblablement en moellons schisteux.

A l'intérieur, la charpente appartient au XIX^e siècle, par son assemblage en pièces rayonnantes qui évoquent des réalisations en métal. Les huit entrants du XVIII^e siècle qui traversent la grange en sa nef centrale, ont été sciés à cette occasion pour permettre un engrangement plus facile.

Comparée à la grange cistercienne du XIII^e siècle à Ter Doest (Lissewege, Flandre Occidentale), qui a une superficie de 1 450 m² et un cubage de 28 000 m³, le Chenoy aurait près de 800 m² et un cubage d'environ 9 000 m³.

Bibliographie :

- M. BOËL, *Manuscrit d'un membre de la famille*, au Chenoy, 1957.
G. BOULMONT, *Abbaye de Villers. Ses origines, son domaine, ses ruines*, Nivelles, s.d.
E. de MOREAU, *L'Abbaye de Villers-en-Brabant aux XII^e et XIII^e siècles*, Bruxelles, 1909.
V. FRIS et A. HEINS, *Les granges monumentales des abbayes des Dunes et de Ter Doest dans la Flandre Maritime*, Gand, 1905.

Notice 17 (Carte 1 : E4)

La Cense de Sart

Michèle ALAIME

L'accès de la ferme se situe à la rue de la Chapelle. Une vaste cour quadrangulaire constitue le cœur de l'ensemble. Du porche d'entrée s'aperçoit le robuste corps de logis. Cette bâtisse imposante domine d'ailleurs tout le hameau de Sart-Messire-Guillaume. Elle fut rebâtie au XIX^e siècle à l'emplacement d'anciennes dépendances mutilées par l'incendie d'août 1787. La régularité rythmique des ouvertures, la symétrie, la sobriété de la façade sont autant d'éléments empruntés au néo-classicisme alors en vogue.

Les constructions de droite abritent la grange, les remises, caves et celliers. La grange actuelle fut reconstruite, elle aussi, après l'incendie, avec des matériaux de réemploi provenant des décombres du château (témoin un blason en relief, fiché dans le mur et portant un globe surmonté d'une croix). Elle porte la date de 181. Les remises sont accolées à la grange. Des ancrs y forment le millésime 1716.

L'ensemble de gauche comprend les écuries et les étables, disposées en forme d'équerre. Le mur des dépendances contigües à l'entrée présente une porte élevée à partir d'énormes blocs de pierre bleue et surmontée d'un bel arc en plein cintre.

Le matériau dominant est la brique, chaulée. Des éléments en schiste soulignent les encadrements des portes et les travées des fenêtres. Les toits sont à pentes raides. Ardoises et tuiles s'y côtoient, les premières se substituant aux secondes au fur et à



Ferme de Sart. Corps de logis, XIX^e s.



Ferme de Sart. Remises (annexes 1716).

mesure des dégradations. L'ensemble, blanchi avec soin, a belle allure. Son habitation manifeste une relative opulence et se pose comme l'héritière du château perdu.

Bref historique

Un manoir « avec tour, habitation, fossés, prés, bois, terres, etc. », existait déjà à cet endroit au XIV^e siècle. Il s'appelait alors la Cour de « Houteberges » et appartenait à Arnoul du Sart. En 1465, le château devint la propriété d'une branche de la famille de Stalle. Il passa ensuite à la famille de Tenremonde - ou Teuremonde - ou Termonde, et finalement aux Fusco en 1633. Les dépendances étaient alors dites « Ferme du Bailly ». L'incendie du château en 1787 marqua la fin de l'exploitation seigneuriale et l'abandon définitif du domaine par les seigneurs de Fusco. Les ruines et certaines dépendances mutilées lors du sinistre servirent, au XIX^e siècle, à rebâtir la ferme actuelle.

En 1854, elle devint la propriété du sénateur Mosselman, puis de Monsieur de Man. L'actuel propriétaire est Monsieur Boël et la ferme est exploitée depuis une vingtaine d'années par la famille Vandevoorde d'origine flamande.

Bibliographie :

Th. PLOEGAERTS et G. BOULMONT, *Histoire de l'Abbaye de Villers du XIII^e siècle à la révolution*, Nivelles, 1926.

Les sites archéologiques et les vieux chemins

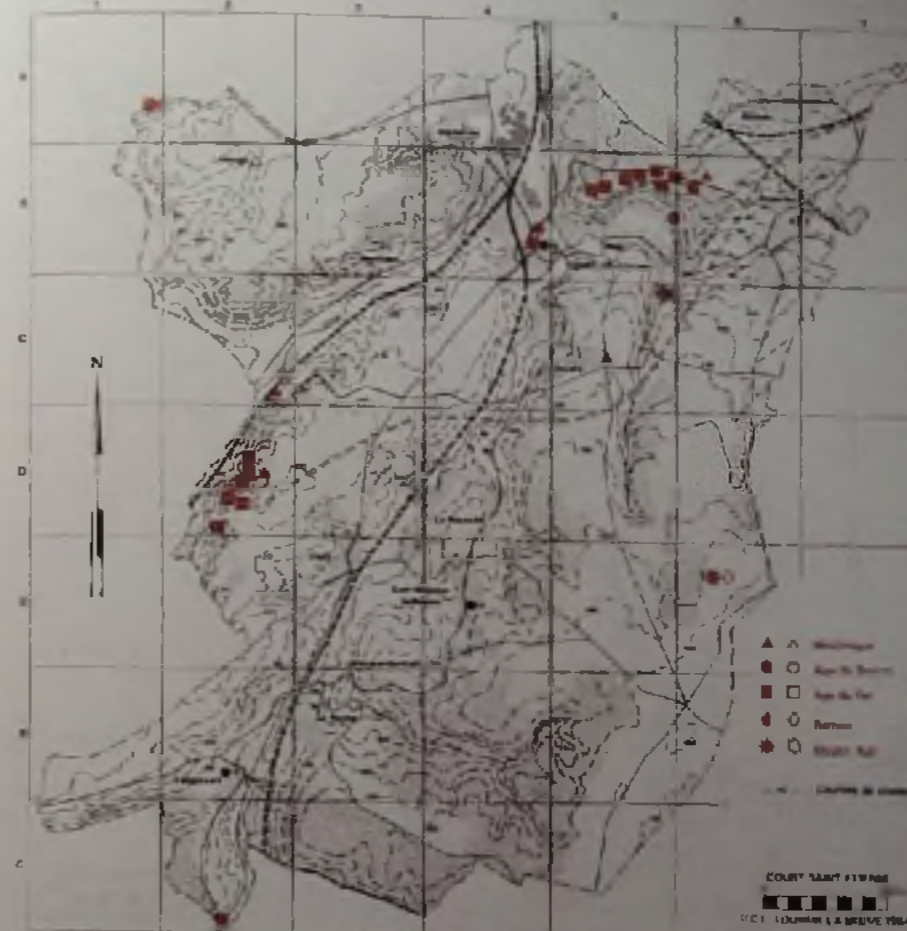
Mikhael DETHYSE

Les sites archéologiques

Ce n'est que depuis deux ans qu'une étude archéologique complète de la Haute-Dyle a été entreprise. L'abondance des écrits publiés n'a d'égale que l'imprécision de son contenu. En général, ils sont le résultat de fouilles isolées. Dans ces conditions, une généralisation des connaissances est prématurée et on n'en trouvera ici qu'une première esquisse. En effet, il est trop peu d'objets trouvés et de sites systématiquement fouillés pour rendre une vision assez large et globale de l'occupation humaine dans la région de Court-Saint-Etienne. Les inventeurs de ces fouilles, qui datent parfois de la fin du XIX^e siècle, n'ont pas toujours détaillé les conditions exactes dans lesquelles ils ont travaillé. Tout ceci ne permet d'arriver qu'à des schémas très provisoires sur la prise de possession du sol, qui attendent des renseignements supplémentaires pour se vérifier et s'élaborer.

Dans l'état actuel des choses, seule la méthode cartographique peut rendre une première idée de l'ensemble des données réunies. Elle cherche à visualiser les différentes étapes du peuplement de la région par un ensemble de signes qui permettent certaines déductions. A titre de rappel, le tableau ci-dessous présente la périodisation des âges pré-romains :

Néolithique	2600-1600 A.C.
Age du Bronze	1600-650 A.C.
Age du Fer : Hallstatt	800-450 A.C.
La Tène	450-51 A.C.



Carte 3. Sites archéologiques. Les sigles pleins désignent les sites dont la valeur archéologique est attestée. Les sigles creux désignent les sites dont la valeur archéologique reste à démontrer.

L'observation de la carte des sites archéologiques de Court-Saint-Etienne révèle la prudence dont il faut faire preuve au moment de son interprétation. La quantité des sites mentionnés est directement liée à l'intensité des prospections. Il faut comprendre aussi que le seul matériel jusqu'ici trouvé sur le territoire de la commune est d'ordre funéraire et rend donc hasardeuses toutes les tentatives de définir plus précisément l'habitat des populations concernées.

Aucun renseignement n'est connu présentement pour le paléolithique et le mésolithique dans la commune; et malgré



Carte 4. Situation du réseau routier à l'époque de Ferraris (1771-1777) en rouge, par rapport à la situation actuelle.

l'abondante bibliographie concernant le néolithique, on ne connaît pas les structures de l'habitat correspondant au matériel récolté essentiellement lors de ramassages de surface (haches, polignards, pointes de flèches, etc.).

De même, le matériel trouvé dans les sépultures à incinération sous tombes plates de l'âge du bronze récent, n'est pas significatif de l'aisance relative dans laquelle vivaient les hommes de cette époque.

Il apparaît que les emplacements archéologiques des ensembles funéraires à tombelles du premier âge du fer sont suffisam-



Carte 5. Situation du réseau routier en 1844, en rouge, par rapport à la situation actuelle.

ment nombreux et géographiquement définis pour pouvoir donner lieu à une interprétation sur le choix de l'implantation des sites opéré à cette époque.

En fait, ces caractéristiques peuvent valoir pour le néolithique et dans une moindre mesure pour l'âge du bronze, étant donné la permanence de la localisation des ensembles funéraires de ces deux époques (La Quenique et Noirhat). Cette localisation est liée aux mêmes impératifs, déterminés par le caractère agricole des sociétés depuis le néolithique. En effet, ce choix est remarquable, car les zones d'affleurement de sables bruxelliens qui composent l'assise de ces sites sont rares et de surcroît, inaptes à la pratique

de l'agriculture. Ces zones isolées sont à proximité de plateaux limoneux qui, eux, sont très fertiles. Le fait que l'approvisionnement en eau sur ces plateaux soit assez difficile, expliquerait peut-être que les sites soient situés à proximité des rivières, sur les versants les mieux exposés qui les surplombent.

La particularité essentielle du groupe du premier âge du fer (Hallstatt) est la présence dans les tombes de pièces de harnachement. Il s'agirait en fait de cavaliers-conquérants venus de l'est (?) au VII^e siècle A.C. Les lacunes dans la documentation empêchent encore une fois de compléter de manière continue notre connaissance des périodes pré-romaines. Aucun vestige du deuxième âge du fer (La Tène), ni des époques romaine ou mérovingienne ne nous est parvenu. Il faut attendre le moyen âge pour retrouver des traces nettes d'industrie (La Motte) et d'habitat (Beaurieux).

Chaque découverte sera en mesure de faire avancer l'état des connaissances. Mais il est à souhaiter que des fouilles à grande échelle soient programmées, en même temps que des actions de sauvetage des sites menacés par l'extension de la route 226, soient entreprises pour protéger ce qui peut l'être encore.

Bibliographie :

- C. BELLIER, *Le Paléolithique et le mésolithique du Brabant wallon : essai de synthèse*, U.L.B., rapport inédit, 1982.
- A. DE LOE, *Belgique ancienne*, t. I-IV, Bruxelles, 1928.
- M. FOURNY, *Le Néolithique dans la région de Wavre. Etat de la question*, U.L.B., rapport inédit, 1982.
- E. GOBLET d'AVIELLA, *Silex néolithiques et paléolithiques de Court-Saint-Etienne*, dans « B.S.A.B. », Classe des sciences, 3^{ème} série, XXXIII, 1897.
- A.M. KNAPEN-LESCRENIER, *Répertoire bibliographique des trouvailles archéologiques en Brabant, les âges de la pierre*, C.N.R.A.B., Bruxelles, 1960.
- M.E. MARIEN, *Trouvailles du champs d'urnes et des tombes hallstattiennes de Court-Saint-Etienne*, Bruxelles, 1958.
- G. RAEPSAET, *L'Archéologie de la Haute-Dyle, la problématique*, dans « Wavriensia », XXXII, n° pp. 47-63, 1983.

Les vieux chemins

La carte de Ferraris (vers 1777) est un repère cartographique dans le temps qui a fixé un état du réseau routier, dont l'origine multiple correspond à la superposition des traces laissées dans le sol par les périodes antérieures. Les hypothèses qui viseront à reconnaître la part qui revient à chaque période dans cette évolution, s'appuieront sur la toponymie et sur une connaissance globale de ces périodes. Surtout, elles seront largement tributaires de l'archéologie, car la connaissance des besoins et des conditions particulières qui président à l'organisation du sol à une époque donnée, permettent de montrer la permanence de certains cheminements archaïques, à travers les âges, puisqu'il s'agissait de tracés répondant d'évidence et d'une manière commode aux besoins des populations locales.

De plus, à partir de la carte de Ferraris, on est autorisé à connaître ce qui s'est passé depuis, grâce à une confrontation entre les nombreuses cartes qui se sont succédées depuis 1777. C'est ainsi que sera rendue manifeste la rupture dans les anciens tracés après l'essor des moyens de l'industrie moderne par lesquels seront escamotés des obstacles naturels jusque là infranchissables.

C'est en reconnaissant la place occupée dans le patrimoine collectif de la commune par ces vieux chemins, toujours sortis du sol de façon spontanée, au service des Stéphanois, mais depuis peu, plus ou moins abandonnés ou récupérés par les propriétés privées, qu'on pourra les rendre à la population et les protéger.

La Croix et l'Arbre de la Justice à Sart-Messire-Guillaume

Charlotte CULOT

Au XVI^e siècle, Sart-Messire-Guillaume, Court-St-Etienne, Beurieux et Suzeril possédaient leur haute-cour de justice et leur échevinage. En 1559, la seigneurie de Sart acquit la « haute justice », c'est-à-dire : « celle à laquelle étaient réservées les causes les plus graves (majeures) : au civil, cause concernant des intérêts importants; au criminel, infraction pouvant entraîner condamnation à mort ou à mutilation » (voir R. FEDOU, « *Lexique historique du moyen âge* », Paris, 1980, p. 80). Il subsiste apparemment deux témoins matériels de cette justice du XVI^e siècle.

Selon la tradition rapportée par la plupart des auteurs, les jugements étaient rendus sur la place (aujourd'hui au numéro 1 de la rue de l'Arbre de la Justice), à la « Franche Taverne », qui faisait office simultanément de taverne et de tribunal (voir GOISSE, p. 590). Contre le mur de cette maison est enclavée une croix en pierre bleue, s'élevant en un montant polygonal sur une base à redents (148 x 51 cm). Sa découpe fleuronée est de style gothique tardif; elle rappelle la modénature de piliers nervurés du 16^e siècle. Au centre, en faible relief, le Christ de type populaire montre que l'artisan était un tailleur de pierre plus habile à sculpter des moulures qu'à tailler des images: on remarquera le schématisme du corps et du drapé, réduit à trois sillons. Par la taille de la pierre (identique), la croix est comparable à la chapelle castrale de Sart, construite vers le milieu du XVI^e siècle (notice 9).

Un autre témoin de la haute cour serait le lieu-dit de « L'Arbre de la Justice » (indiqué à la côte 158). Il est situé sur un plateau à



« Croix de justice » de Sart-Messire-Guillaume (sur le pignon de la « Franche Taverne » - XVI^e siècle).



L'arbre de justice au début du siècle.

l'intersection des routes de Mellery, Villeroux, Court-St-Etienne, Mont-St-Guibert et Sart-Messire-Guillaume. D'après les auteurs, la tradition (encore vivace dans la population actuelle) rapporte qu'il existait une potence à l'endroit de l'arbre. L'arbre de la Justice quant à lui, figure sur la carte de Ferraris vers 1777.

Au début de notre siècle se trouvait à cet emplacement un magnifique tilleul au tronc d'une circonférence de 2,60 m. Nul ne connaît l'origine de ce tilleul et le livre de M. Chalon sur les arbres remarquables de la Belgique (Bruxelles, 1905), ne fait que le signaler. Cet arbre a malheureusement été dynamité en 1940 par les troupes françaises croyant qu'il servirait de repère pour les ennemis. Actuellement, un nouveau tilleul planté par M. Boël en 1957, tient lieu de l'ancêtre et est entouré de huit autres situés à la croisée des différents chemins.

Il est significatif que l'administration communale de Court-St-Etienne ait voulu conserver le souvenir de l'arbre de la Justice en le faisant figurer sur les armoiries de son sceau scabinal (1914).

La rue du village

Anne-Françoise DE BRUYNE

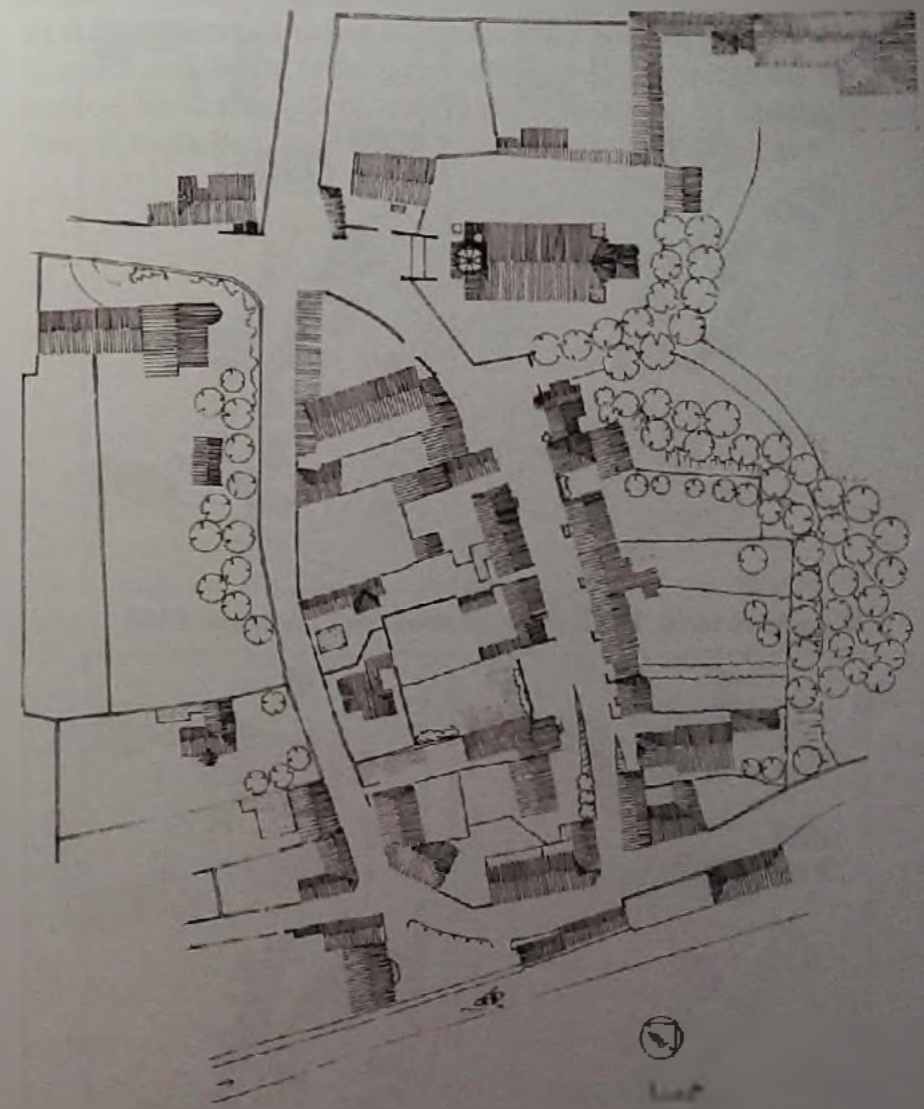
Le site

Le centre de Court-Saint-Etienne est bâti à l'extrémité septentrionale d'un plateau (100-110 m d'altitude) que délimitent les trois vallons : de la Dyle à l'ouest, de la Thyle à l'est, et de l'Orne au nord. La rue du Village débute à la croisée des rues Defalque et Coussin-Ruelle pour rejoindre cette dernière dans le bas après un coude. Vers l'est, elle s'incline à partir de l'Eglise et du château en pente forte sans atteindre le niveau de la Thyle. En contre-haut, l'église paroissiale domine le site sur le « tige » naturel. De l'autre côté du versant, à l'ouest, s'est développée l'actuelle agglomération de Court-Saint-Etienne, qui rejoint la Dyle en pente douce.

Evolution de la rue

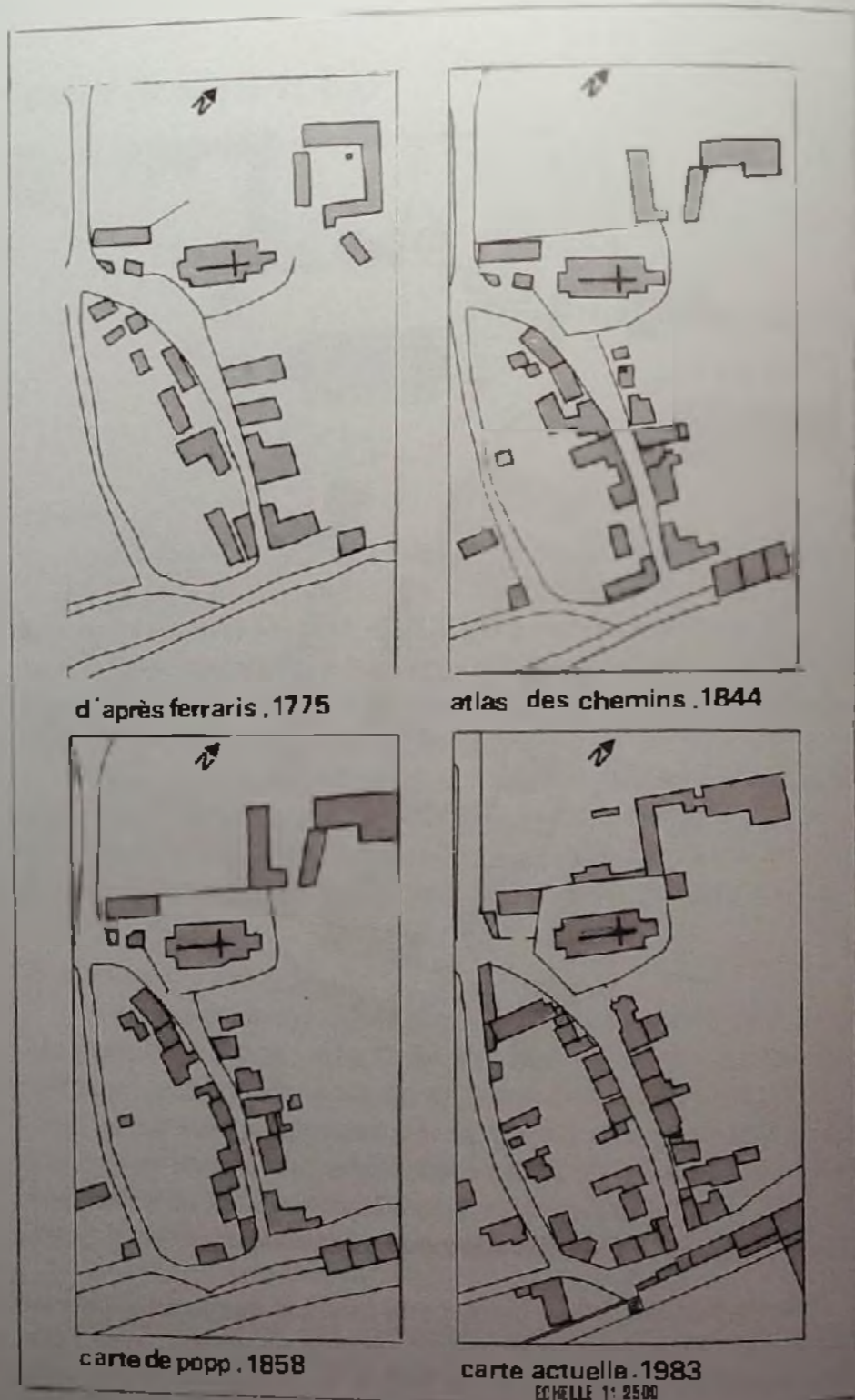
La visualisation sur cartes (Carte de Ferraris : 1771-1777; Atlas des chemins vicinaux : 1844; Carte de Popp : 1858; Cadastre actuel : 1983) de l'évolution de la rue du Village à quatre périodes de l'histoire, ne permet pas de constater de grands changements, sauf à partir du milieu du XIX^e siècle. Ceci est dû à l'absence de cartes avant la fin du XVIII^e siècle. De plus, il faut rester critique quant à l'exactitude de la forme et de l'emplacement précis des bâtiments.

La rue du Village fait visiblement partie du plus ancien tracé viaire de Court-Saint-Etienne; son nom « du Village » est significatif à ce sujet. Il y a 200 ans, ce noyau constituait donc déjà l'articulation principale de l'agglomération.



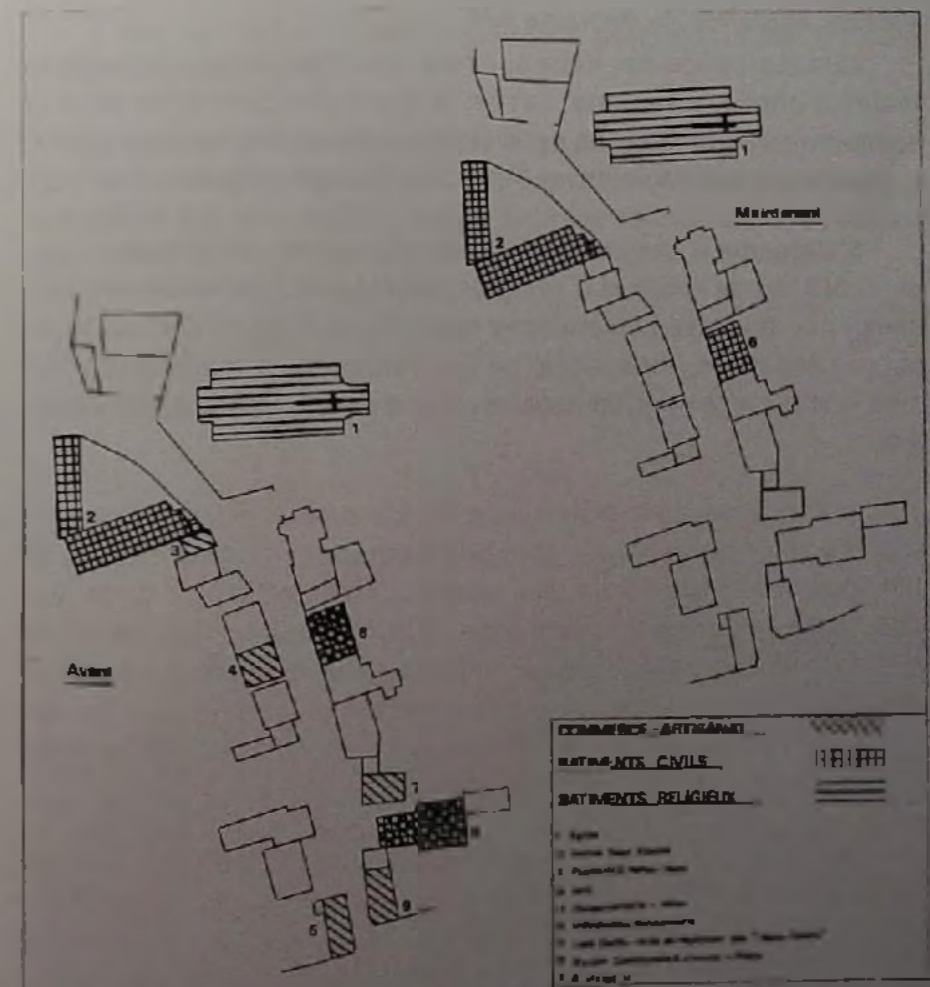
Rue du village. Plan masse de l'ensemble.

Actuellement, elle a perdu cette fonction de rue principale en raison de l'extension relativement récente du village. Avec l'établissement du chemin de fer en 1855 et la création de la chaussée Wavre-Genappe, le centre s'est peu à peu déplacé vers le nord, vers la gare et les usines Henricot.



Rue du village. Cartographie de l'évolution topographique.

Certains diront de la rue du Village qu'elle n'est plus qu'un endroit « mort », « folklorique », d'autres au contraire qu'elle forme un îlot « miraculeusement » conservé. Ce n'est là qu'une question de point de vue. De toute façon, elle reste le témoin d'une époque révolue qui a beaucoup compté dans l'histoire de la localité, et c'est là toute son importance.



Rue du village. Les fonctions avant et maintenant.

Evolution des fonctions socio-économiques

Il y a quelques années, durant l'entre-deux-guerres, l'animation de la rue du Village était fort différente de celle d'aujourd'hui. On y comptait plusieurs cafés, des petits commerces, ainsi que des bâtiments à fonction publique : civile comme la gendarmerie et ses deux classes, et religieuse, comme l'église. Tout cela bien sûr favorisait les échanges, contribuait à la vie et à l'ambiance de la rue. Actuellement, (et c'est dommage), excepté l'église et les deux écoles (Institut St-Etienne et les Trois Pommiers), il n'y a plus dans la rue que des habitations.

Valeurs actuelles du domaine bâti

Une évaluation des lieux suppose une analyse qui envisage au moins 4 points essentiels : la rue; la place des bâtiments dans la scénographie générale de celle-ci et le rythme des constructions; le traitement des façades; et l'aération (couvert végétal).

L'alignement des bâtiments est homogène, mais nuancé par un subtil jeu de recul et d'avancée par rapport à la voirie (emmarchements, murets). Les maisons sont mitoyennes ou parfois légèrement espacées entre elles, ce qui donne de la valeur aux volumes, accentue la relation espace-volume et fait « respirer » les bâtiments.

Les façades sont distribuées sur un parcellaire relativement égal. En règle générale, ce sont des habitations à deux niveaux (2 1/2) sous des toitures à double versant, parallèles à l'axe de la rue. Une trame horizontale caractérise la configuration des lieux : la pente de la rue implique une disposition en terrasses des bâtiments : ceux-ci sont bien « assis », volontiers plus larges que hauts, pourvus de corniches, de lignes de linteaux, de cordons et de toits qui accusent un parti-pris horizontal.

Le traitement et le rythme des façades sont rendus perceptibles par la nature des matériaux, enduits, peintures; l'alternance des couleurs (jaune, blanc, gris, rouge) crée un rythme pictural; le type et les encadrements des portes et des baies, les frontons, lucarnes et corniches saillantes contribuent à l'harmonie globale, également soulignée par les ornements : pilastres à refends, con-

soles et guirlandes. La physionomie principale de la rue est du XIX^e s., avec quelques accents très franchement néo-classiques.

La végétation, plutôt abondante, a un rôle important d'aération : le jardin de la cure, celui de l'église, l'entrée du château et quelques arbres éparpillés en bordure de la rue.

Tous ces éléments confèrent à la rue du Village une certaine allure, un caractère sobre et homogène. Elle est calme et paisible tant au point de vue architectural qu'à celui de la vie et de la circulation (devenue essentiellement piétonne).

L'une ou l'autre bâtisse, cependant, perturbe un peu les composantes essentielles.

L'Institut-St-Etienne. L'école fit scandale lors de sa construction entre 1910 et 1914. Elle est hors d'échelle, dérange par son volume et son orientation (l'angle de la rue est mal appuyé), par ses



Rue du village. L'angle avant la construction de l'école (vue de l'ouest).

briques et son enduit, s'impose d'une façon un rien prétentieuse. Les annexes en sont trop petites et disposées en chicane.

Du côté droit en descendant, les deux maisons du bas sont moins bien intégrées à la rue, plus étrangères à son style et à son époque par leur recul par rapport à l'alignement des façades, par les travées un peu moins rythmées, par les briques et l'arrêt des pavés remplacés par du macadam.

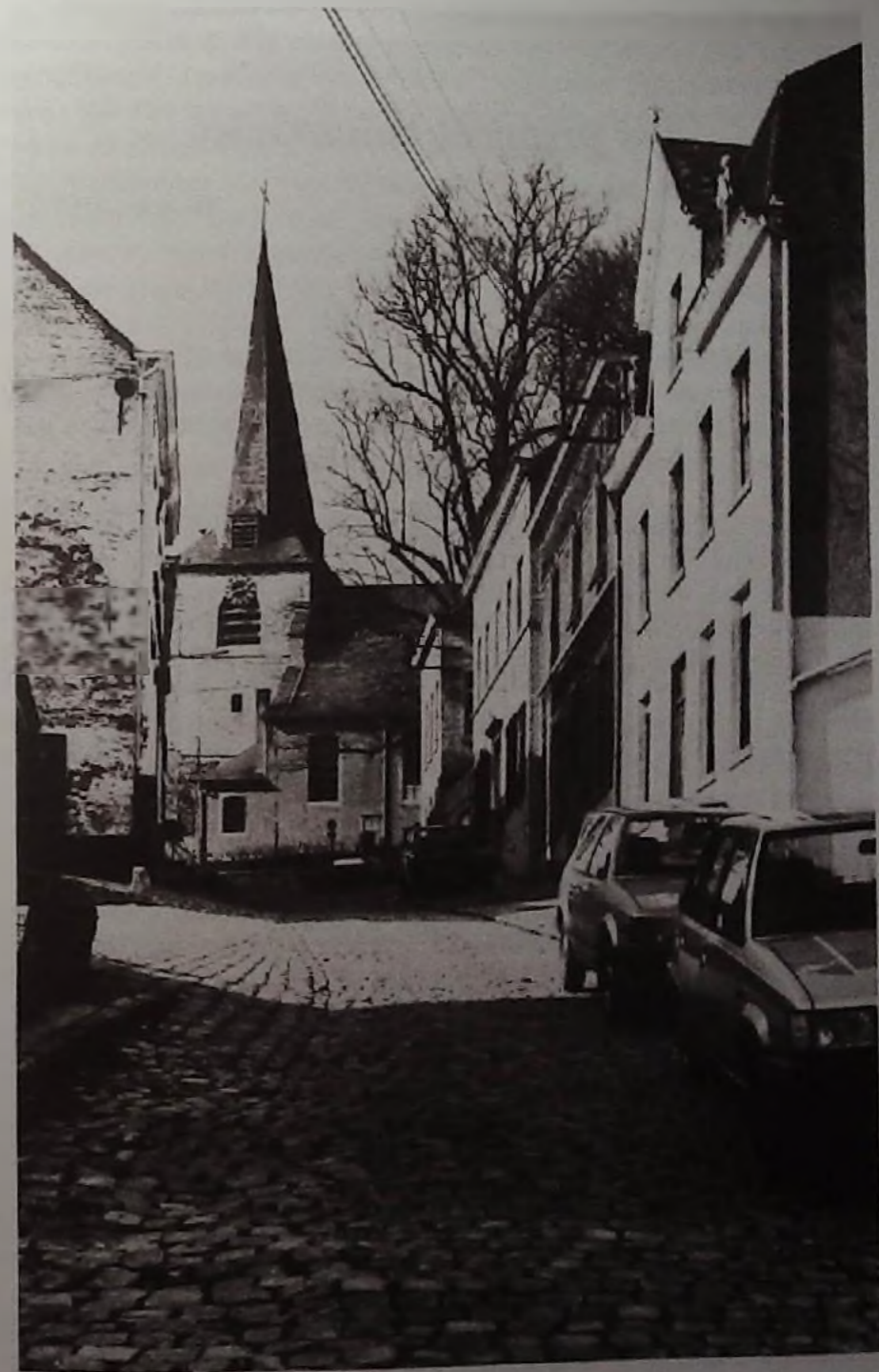
N° 9. Rythme des travées légèrement modifié par les « Vélux ».

N° 17. Fronton triangulaire mal couronné par une corniche trop présente.

Rue Coussin-Ruelle. Contrairement à la précédente, cette rue n'est pas homogène. Ensemble assez disparate de villas, au gabarit différent, que le trafic et le bruit n'améliorent malheureusement pas. Un mur de soutènement fort haut pourrait en être une ligne de continuité et proposerait un meilleur repère visuel.



Rue du village. Situation au début du siècle.



Rue du village. Situation actuelle (vue du sud)

Les prémices industrielles

Michèle DETRY

Le territoire communal de Court-Saint-Etienne offre deux paysages: l'un est le paysage rural traditionnel, semblable pour l'essentiel à celui de bien des communes avoisinantes; l'autre est un paysage industriel moderne.

Au siècle passé, l'industrie y était déjà relativement considérable et relevait de genres très différents. Actuellement, elle n'a rien perdu de son importance, mais est beaucoup moins variée. Deux industries seulement dominent encore: les filatures Van Hoegaarden et les usines métallurgiques Emile Henricot.

Court-Saint-Etienne possède de nombreux cours d'eaux: la Dyle, la Thyle, l'Orne et divers ruisseaux. La présence de ces rivières dont la confluence a précisément lieu à Court, constitue un élément important qui explique l'origine de son industrie. Il faut en effet se rendre compte qu'à l'époque, c'est-à-dire avant l'emploi de la machine à vapeur, en dehors des moulins à vent dont l'énergie était très faible, la meilleure force motrice était produite par les chutes d'eau des rivières. Court-Saint-Etienne a eu la chance d'être un village de vallées dont les habitants aménagèrent les rivières à leur profit. Au total, douze chutes furent créées et fournirent de l'énergie à des industries diverses (voir notice 22).

A l'origine, la plupart de ces chutes étaient exploitées dans un cadre rural; des moulins à farine, scieries, brasseries, forges et tanneries naquirent auprès de la roue hydraulique. Le moulin à grains fut ensuite muni d'une autre roue hydraulique servant à activer une forge à fer et un martinnet; puis, le propriétaire y joignit une nouvelle usine à moudre le grain. Le moulin Debontridder, quant à lui, fut transformé de moulin à farine en moulin à papier pour redevenir, plus tard, usine à grains.

Avec la naissance de tous ces ateliers, l'avenir semblait prometteur, mais quelques années après leur création, bon nombre périclitèrent. La région en évoluant ne pouvait plus vivre uniquement de ces moulins. De plus, avec le déboisement de la commune, les habitants connurent bien vite des problèmes de régularité de débit des sources. Sans les forêts retenant les eaux de pluie qui pénétraient dans le sol, les eaux coulent presque directement à la rivière formant de petits torrents et en période de sécheresse, le débit diminue fortement. Enfin, ces chutes étaient trop nombreuses et avaient peine à subsister: des fabriques aussi variées que nombreuses se succédèrent près de la même roue, preuve de l'échec constant de ce stade pré-industriel.

C'est le cas de la forge de Noirhat, qui est le plus ancien établissement métallurgique connu à Court-Saint-Etienne. Il appartient d'abord aux frères Favreaux et fut ensuite repris par Fauconnier qui produisait des bandages et des essieux pour charlots. Mais vers 1850, date à partir de laquelle la demande de ce genre d'articles a diminué d'année en année, la fabrique alla périclitant et l'ensemble fut mis en vente; aucun acheteur ne se présenta. Peu après, elle fut annexée à une filature qui a peu vécu. Les autres forges, hormis cette forge du Grand moulin, ainsi que beaucoup de filatures, tanneries et brasseries, connurent le même sort.

On peut donc constater que, bénéficiant de la force motrice est un élément favorable mais non suffisant à l'installation d'usines aussi importantes que celles d'aujourd'hui. D'autres facteurs liés l'un à l'autre, doivent intervenir; ils permettent de comprendre comment sont nées des industries telles Van Hoegaarden et Henricot (voir notice 23).

Il faut se rappeler en effet que vers 1850, les exploitations agricoles n'appartenaient pas aux fermiers; celles-ci se répartissaient entre trois propriétaires seulement, dont la famille Goblet d'Alviella. Encouragés par les ouvriers pour qui l'annonce de la faillite des forges était une catastrophe, - car bon nombre s'y étaient engagés en abandonnant leurs petites exploitations -, ces grands personnages s'associèrent pour racheter les moulins, les immeubles avoisinants, et pour refaire prospérer les fabriques en de véritables complexes industriels qui seront un jour connus internationalement.



Adaptation de la forge à la roue hydraulique. Martinet de forge et soufflets. (D'après une planche de l'Encyclopédie de Diderot)

nalement. Le remarquable esprit d'entreprise des dirigeants, tel l'ingénieur Emile Henricot, contribua à leur développement. Tandis que Van Hoegaarden, directeur des chemins de fer de l'Etat belge, qui par son association avec le comte Goblet d'Alviella, avait des intérêts dans la jeune industrie du rail, favorisa le développement de ce moyen de communication par lequel l'importation de la presque totalité des produits finis s'effectue encore

Tout s'enchaîne : les chutes d'eau ont amené des moulins, les moulins des ateliers et ceux-ci par l'intermédiaire de quelques personnes, l'industrie; enfin, l'industrie a provoqué l'établissement des chemins de fer. C'est donc grâce à ces différents facteurs que la commune a connu une remarquable évolution, contemporaine de la révolution industrielle de l'Europe de l'Ouest.

Notice 22 (Carte 6)

Les chutes d'eau et les moulins

Françoise DEMANET

Les cours d'eau paraissent être la première base de la création d'une industrie. Or, trois rivières traversent Court-Saint-Etienne. Voilà pourquoi l'industrie s'y est développée particulièrement au XIX^e siècle. D'abord sous la forme de moulins à farine; puis, successivement, des forges, papeteries, filatures, etc., se sont établies (voir notice 21). La commune de Court-Saint-Etienne est arro-



Le moulin de Beaureux, 1837. Etat actuel.

sée par la Dyle, la Thyle, l'Orne, et aussi par les eaux du ruisseau Sainte-Gertrude ou « Rij de Nerij ». Ces petits cours d'eau ont permis d'établir douze chutes d'eau donnant la force motrice aux « usines » les plus diverses. A part deux, plus anciennes, les chutes ont été créées dans le courant du XIX^e siècle. La plupart des activités ont cessé il y a 50 ans ou même davantage. La forge de Noirhat était le plus ancien établissement métallurgique, le mieux connu à Court. Mais le « moulin de Chevlipont » à la limite de Court et de Tilly existait déjà au XVIII^e siècle. Il figure sur la carte du comte de Ferraris (1771-1777).

Voici les douze chutes :

1. La chute de *Franquennes*, sur la Dyle, près de Mousty.
Hauteur du barrage : 1,97 m. Créée en 1835 par M. Thiry pour un pressoir à huile, puis transformée, en 1839, en une filature de coton.
2. La chute du *Grand Moulin*, sur la Thyle, en aval du château de Court-Saint-Etienne.
Hauteur du barrage : 2,10 m.
Cette chute fut restaurée sous le régime hollandais (1815-1830) par le comte d'Auxy et de Wattou, toujours comme moulin à farine. En 1847, M. Fauconnier racheta le moulin et y installa une forge à « maka ». En même temps, il importa à Court la fabrication de la poterie émaillée. Plus tard, le lieutenant-général comte Albert Goblet d'Alviella racheta l'immeuble pour continuer l'émaillerie. A la mort du comte Louis Goblet en 1867, l'usine fut reprise par M. E. Henricot. En 1887, une forge fut installée à la place de l'émaillerie pour fabriquer des boîtes à huile en fer forgé. Mais elle fut arrêtée en 1902 (voir notice 23).
3. La chute du *Champia*, sur l'Orne, au pré des Mottes.
Hauteur du barrage : 1,80 m.
Créée en 1853 par M. Malréchauffé pour la mouture des grains. Elle est exploitée de 1910 à 1930 par M. Fortemps, qui y faisait le sciage et le polissage du marbre et du granit. En 1949, la commune de Court y installa l'abattoir communal.
4. La chute de *Beaureux*, sur l'Orne (1, rue du Moulin).
Hauteur du barrage : 1,65 m.
Créée en 1837 par M. Denis. En 1850, Jean-Guillaume Dussart est propriétaire du moulin. Le 21 juin 1887, Guillaume Dussart, fils du précédent, est tenu de modifier les vannes de son moulin



Situation du réseau routier en 1844, en rouge, par rapport à la situation actuelle.

(requête du 9 octobre 1889 : voir annexe 1). C'est en 1919 que M. Ghiette en devint propriétaire. Cette chute existe toujours en parfait état de fonctionnement.

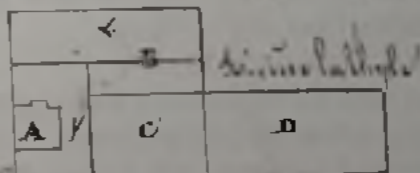
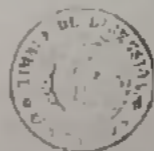
5. La chute du *Moulin Caulemans*, sur la Thyle (rue du Village, près de l'église).

Hauteur du barrage : 1,78 m.

Créée sous le Gouvernement hollandais (1815-1830), par Frera pour activer un moulin à farine, qui fut transformé en fabrique à papier, en 1839, par M. Villers. En 1847, M. Dauvin en fit une vermicellerie. En 1854, M. De Bontridder y installa un moulin à farine. En 1871, le moulin est repris par M. A. Ceulemans, qui en

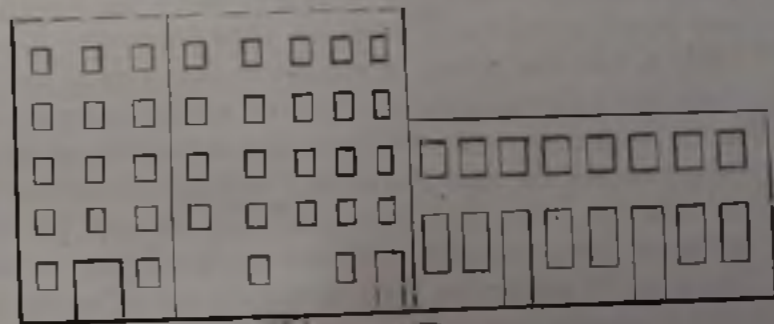
Plan d'un Moulin à farine avec dépendances situés à Canal Saint Etienne appartenant à M^r J. J. Debontridder.

Plan de la chute de la Thyle n° 1 à 200.



Domain au Village.

Plan de la chute de la Thyle n° 1 à 250.



Légende:

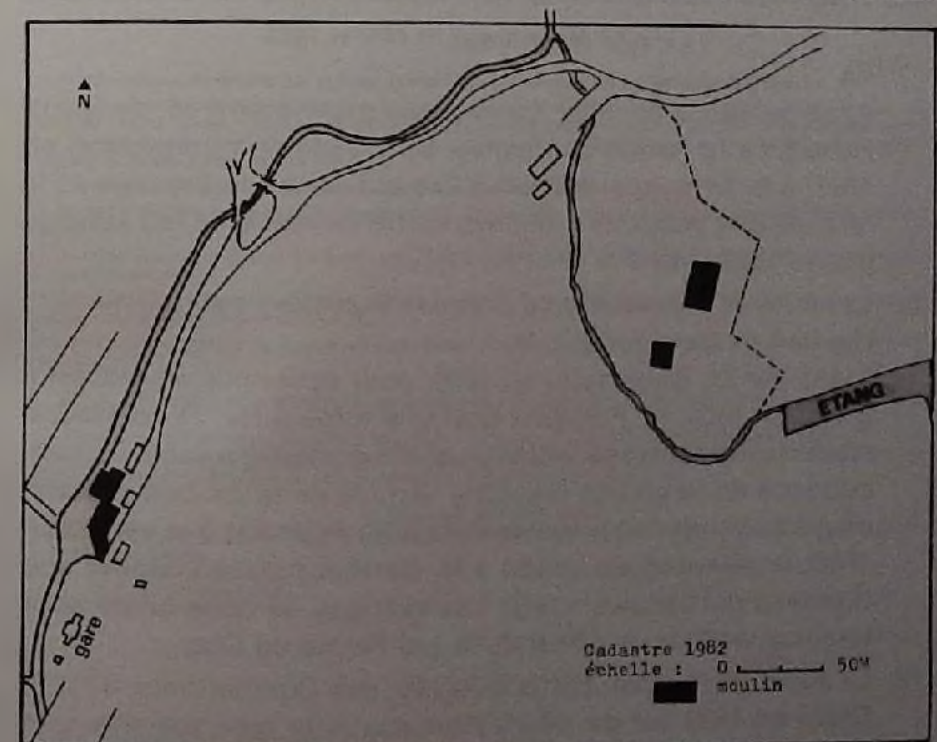
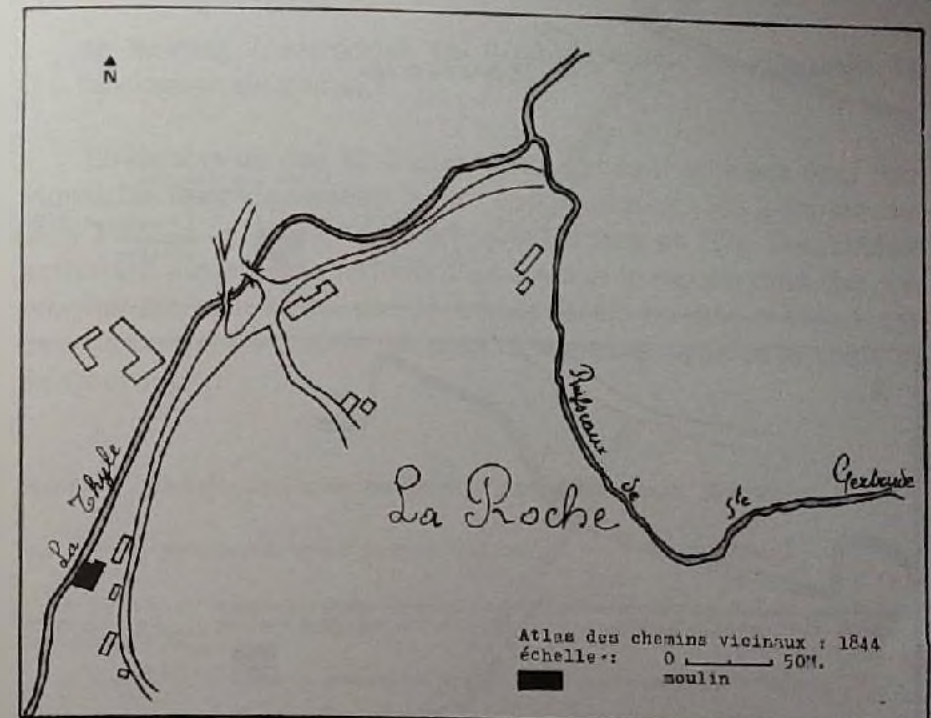
- A Emplacement de la machine à vapeur
- B Magasin
- C Moulin
- D Bâtimens

De l'Écluse de la Thyle n° 1 à 250.

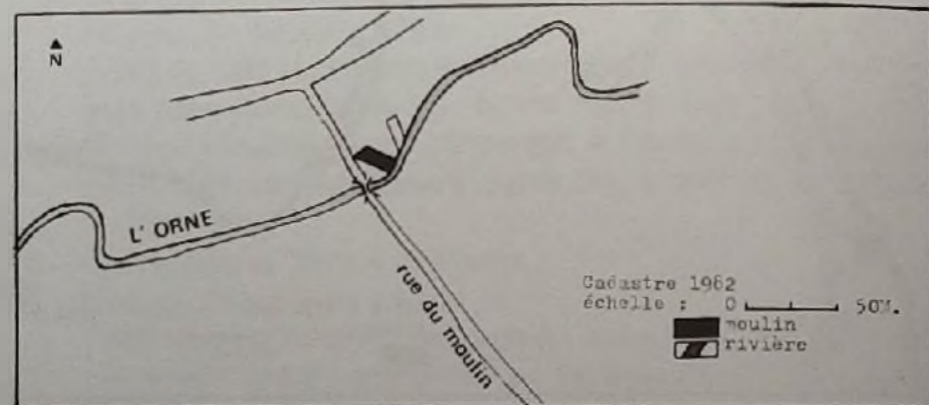
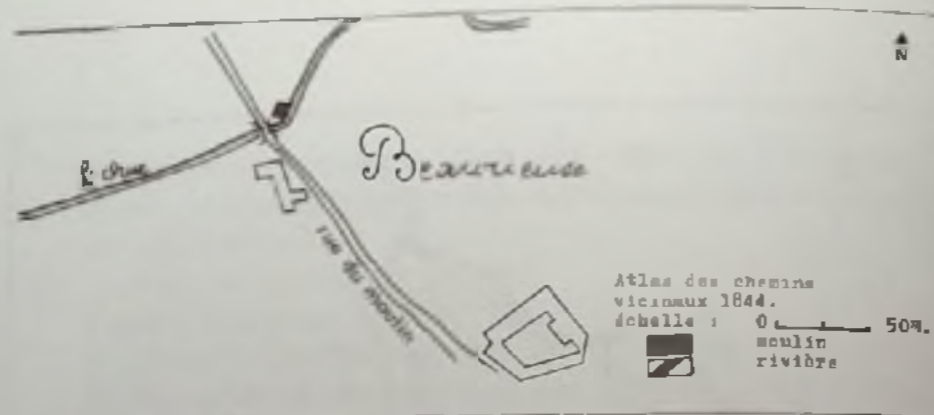
Le moulin Caulemans ou de Bontridder. Plan vers 1854-1880.

fait un moulin industriel. C'est vers 1965-1966 que H. Ceulemans a revendu son moulin à un entrepreneur pour y aménager des appartements.

6. La chute de *Suzeril*, sur la Thyle.
Hauteur du barrage: 1,75 m.
Créée par M. Bouffioux en 1871. En 1905, elle appartenait à M. Guilmin et M. Carlier l'exploitait pour la mouture des grains.
7. La chute de *Faux*, sur la Thyle.
Hauteur du barrage: 1,20 m.
Créée en 1886 par M. Gérard-Latour pour y faire le broyage de la terre noire (phtanite du Cambrien), roche noire ou grisâtre de Sart-Messire-Guillaume, qui servait à fabriquer des couleurs communes particulièrement destinées, à colorer les ciments du Tournaisis.
8. La chute de *la Thyle* à La Roche.
Hauteur du barrage: 1,61 m.
Cette chute actionnait une forge à « maka », qui devint en 1810 une scierie et fut transformée en moulin à farine. En 1856, A. Ladrière acheta le moulin et continua la mouture du grain, tout en installant une scierie de marbre dans une annexe. Après son décès, la famille remplaça la scierie par un broyeur de terre noire. De 1896 à 1910, M. Defrenne y créa une filature. En 1936, les frères Geens en sont propriétaires. La chute est aidée par des moteurs électriques qui actionnent le moulin à farine. Le 15 septembre 1963, le moulin est incendié. Mais en 1965, il reprend son activité sous la direction de R. Geens. Ce moulin industriel, est le seul à fonctionner encore dans le Brabant Wallon.
9. La chute du *ruisseau de Sainte-Gertrude* à La Roche.
Hauteur du barrage: 5,60 m.
Créée en 1831 par Miesse et Marie-Joseph Labarre qui y établirent une industrie sous le nom de « Mécanique à papier de La Roche. » En 1861, M. Favette acheta cet immeuble pour y établir une filature qui, à son décès en 1888, passa aux mains de son gendre M. Ladrière. Celui-ci continua cette industrie et y ajouta une brasserie en 1897. En 1925, la filature est arrêtée et la brasserie louée aux frères Mayné.
10. La chute du *Pont de Pierres*, sur la Dyle à Mériveraux.
Hauteur du barrage: 1,70 m.
Créée par M. Demolder, en 1858, pour l'établissement d'une



Situation comparée de deux moulins aux XIX^e et XX^e s.



Le moulin de Beurieux en 1844 et 1982

forge qui ferma en 1889. Le nouveau propriétaire, M. de Saint-Hubert, fit le lavage des laines, puis céda son immeuble, en 1893, à la firme Von Achten & Cie qui faisait le tannage et la teinture des peaux de moutons. Cette industrie cessa après la guerre 1914-1918.

11. La chute de *Mérivaux* ou du moulin Puissant, sur la Dyle. Hauteur du barrage: 2,30 m. Créée par M. Bourgeois, en 1839, pour actionner un moulin à grain. En 1854, M. Puissant créa une forge à fer, et en 1862, il rétablit un moulin à farine. Mais après quelques années, la concurrence de la grosse industrie (Art. 70 de la loi communale, relatif à l'année 1911) accula la famille Puissant à la vente. En 1886, le bâtiment est vendu à M. Berthet pour y installer une brasserie qui cessa en 1910. Les vestiges de cette chute sont toujours visibles au début de la rue Ferme du Coq.
12. La chute de *Noirhat*, sur la Dyle (Av. des Combattants, 171). Créée en 1829 par les frères Favreaux pour faire marcher une forge à fer, puis une filature. En 1853, J.-B. De Broux y installa une papeterie. En 1860, cette fabrique fut raccordée à la gare

de Noirhat. L'entreprise De Broux continue de nos jours la fabrication du papier.

En dehors de ces 12 chutes d'eau qui sont utilisées pour des industries les plus variées, il faut encore signaler les 2 chutes sur le ry Pirot, à la limite de Court-Saint-Etienne et Tilly. Ces chutes activaient autrefois le moulin d'En Haut et le moulin d'En Bas. Le propriétaire actuel en est le comte Boël. Un des moulins est devenu un centre d'activités pour la jeunesse, appelée le « Moulin de Chevelipont ».

Annexe 1. Requête de Guillaume Dussart pour le moulin de Beurieux.

« La Députation permanente du Conseil provincial du Brabant,

Vu la requête par laquelle le Sr Dussart demande l'autorisation de remplacer par un mur de septante centimètres d'épaisseur, la charpente supportant la roue de son moulin à eau sur l'Orne, au hameau de Beurieux sous Court-Saint-Etienne,

Vu le rapport de Mr l'ingénieur provincial du Brabant en date du 1^{er} octobre 1886, n° 36402 - I,

Vu le règlement provincial sur la police des cours d'eau non-navigables ni flottables;

Arrête:

L'autorisation demandée par le Sieur Dussart lui est accordée aux conditions suivantes:

- 1^o De conserver exactement à la roue sa forme, ses dimensions et sa position antérieures, c'est-à-dire un diamètre de quatre mètres nonante centimètres (4 m 90) et une largeur de un mètre soixante-quinze centimètres (1 m 75) le niveau de l'axe restant à septante trois centimètres (0 m 73) au-dessus du cloû de jauge établi dans le montant du mûru du barrage de retenue;
- 2^o D'exécuter les travaux autorisés sans nuire au libre écoulement des eaux;
- 3^o De retirer du lit du cours d'eau les matériaux, décombres, etc., qui y seraient tombés pendant l'exécution des travaux;
- 4^o De rester responsable envers les tiers des pertes, dommages ou dégâts que la construction autorisée pourrait leur occasionner;
- 5^o D'exécuter les travaux dans le délai d'un an à partir de la date du présent arrêté, passé ce terme, l'autorisation sera considérée comme non-avenue;
- 6^o De ne pas se prévaloir de la présente autorisation pour exécuter des travaux qui n'y seraient pas formellement compris.

Art. 2 - Expédition du présent arrêté sera adressée à Mr l'ingénieur provincial du Brabant, chargé d'en surveiller l'exécution;

Par elle expédition sera adressée à Mr le Commissaire de l'arrondissement de Nivelles, chargé d'en transmettre une ampliation au Collège des Bourgmestre et Echevins de Court-Saint-Etienne qui la notifiera au permis sionnaire et lui en délivrera une copie sur papier timbré à l'en fait la demande.

Bruxelles, le 9 Aout 1886

Présente: M. M. Tassin, Président; Quein, Martin, Lacord, Williams et Derré (?); Membres: Barblaux, Grille provincial.

Par ordonnance
Le greffier provincial
(S^g) Barblaux

Le Président,
(S^g) L. Tassin

Pour expédition conforme
Le greffier provincial,
(S^g) Barblaux.

(Pour copie conforme
Le Commissaire d'arrondissement,
(Signature illisible).-

(Extrait des Archives communales)

Les anciennes usines Henricot

Roland de LATHUY

Les anciennes usines Henricot sont établies entre la voie ferrée et le sentier du Werchai, de part et d'autre de la Thyle, jusqu'aux habitations bordant la rue Emile Henricot. Elle occupent trois hectares. Leur origine remonte à 1847.

Cette année-là, le « Grand Moulin » situé sur la Thyle fut acquis par M. Auguste Fauconnier et transformé en forge pour entamer la production de casseroles (voir notice 22).



Plan de « l'ancienne usine » avec les implantations attestées en 1875 et en 1900.

Auguste Fauconnier y ajouta une fonderie de fer, une platinerie et une émaillerie. A sa mort en 1858, le comte Albert Goblet d'Alviella racheta l'affaire. Il ne tarda pas (1866) à engager comme directeur un jeune ingénieur sorti de l'université de Liège : Emile Henricot (Ham s/Sambre, 1838 - Alexandrie, 1910). Grâce au dynamisme de ce dernier, la fabrique connut un essor tellement remarquable qu'en 1905 de nouveaux terrains (le Pré Belotte) durent être trouvés pour la construction d'ateliers plus modernes (la « Nouvelle usine »). Cette opération décentra le village : le quartier de Wisterzée (entre la voie ferrée et la grand'route) se développa. Cependant, les anciennes installations furent encore améliorées jusqu'en 1960 et elles ne furent abandonnées qu'en 1980.

Pour se faire une idée de l'embryon de l'usine, il faut se référer aux photographies anciennes. Les restes authentiques de la fabrique du XIX^e siècle sont rares en raison de nombreuses transformations. Le long du sentier du Werchai se dresse un pan de mur blanchi de 40 mètres de long (A). C'est ce qui subsiste d'un bâtiment ayant usage de bureau et de laboratoire, qui faisait partie de la ferme de la Taverne (D). Cette ferme qui se dressait au fond de l'actuelle Place des Déportés (B) a, en effet, très tôt fait partie de la



Embryon de l'usine, vue de la rive droite. A gauche, le magasin (C), à droite, le Grand Moulin.



Façade du bâtiment (E) en 1893

fabrique (1870). Plus loin, le long du même sentier, au-delà de la Thyle, un autre bâtiment occupé par le service d'entretien retiendra l'attention (C). Erigé en 1923 au même endroit que le premier magasin, cet édifice est clôturé par un mur décoré d'une frise dentelée et de pilastres. Ses murs sud et ouest sont percés de fenêtres en plein cintre.

Au vrai, la plus ancienne construction subsistante (1893) se place dans l'arrière-cour (E). D'abord occupée par l'usine électrique, elle a été transformée depuis pour accueillir les pompes et les compresseurs. Sa façade est rythmée par sept ouvertures soulignées par des arcs et des pilastres. La cour d'entrée (F) forme également un bel exemple néo-classique avec ses murs imposants, éclairés de fenêtres en plein cintre et surmontés d'une balustrade en pierre.

Tous ces éléments sont disparates parmi un ensemble de constructions plus modernes. Ces dernières sont clôturées par des

murs construits en remplissant de briques un quadrillage de poutrelles d'acier. Ces bâtiments mériteraient, eux aussi, une étude ou un enregistrement préventif. Car la menace d'une destruction pèse sur cette ancienne usine qui pendant 150 ans, a formé une part substantielle du paysage de Couri-Saint-Etienne et contribué largement à la vie de toute la communauté stéphanoise.

Sources particulières :

« Documentation », périodique édité par les U.E.H. entre 1936 et 1960.
Administration communale de C.S.E., rapports de 1905 et rapport de 1911.

Notice n° 24 (Carte 7)

Les cafés

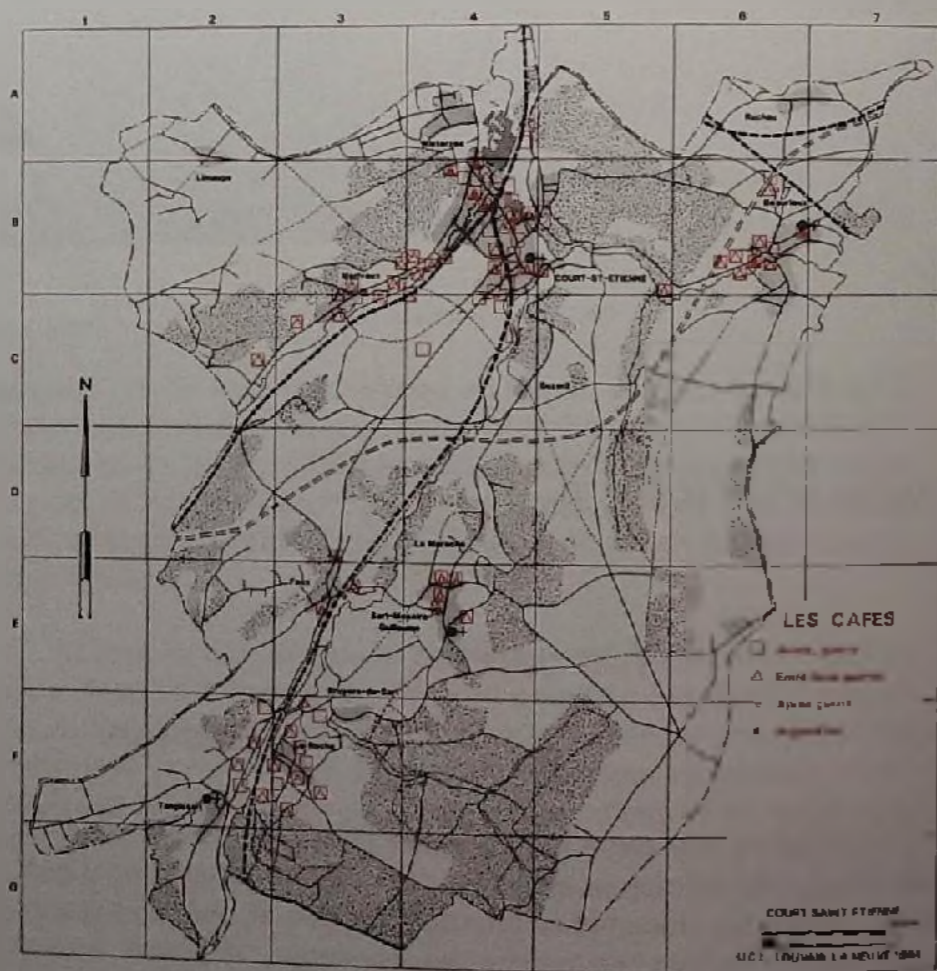
Wivine BRAUN

Les cafés sont rarement l'objet de l'histoire, les sources écrites étant peu nombreuses et les témoignages oraux instables. Ainsi, seuls les documents photographiques et quelques objets manifestent encore, en ce qui les concerne, un passé parfois oublié et permettent de prendre conscience de ce qu'ils ont été, avec les distractions populaires qui s'y rattachaient.

L'histoire sociale de l'entre-deux-guerres à Court-Saint-Etienne trouve une résonance importante dans le phénomène spontané des cafés. C'est ainsi que l'histoire des cafés constitue un élément appréciable dans la vie de la collectivité à partir des années vingt, parallèlement à l'essor des usines.

Leur situation

Il est notoire en effet qu'un grand nombre de cafés se situent autour des usines Henricot. Les autres cafés se trouvent en des endroits plus traditionnels (le café «Alzir» se trouvait près de l'église; le «Petiaut» sur la place communale, etc.).



Carte 7. En rouge, les cafés de Court-Saint-Etienne au passé et au présent.

Leurs fonctions et activités

Au XIX^e siècle, le café était le lieu même de la rencontre non officielle pour les habitants et surtout les ouvriers. Là naissaient des projets, se diffusaient des idées, se préparaient des fêtes, s'établissaient les bilans des sociétés, se réglaient des affaires devant des bières qui suscitaient des contacts amicaux. La clientèle se partageait entre les Stéphanois et les étrangers, ceux-ci étant soit des voyageurs, soit des commerçants ou encore des travailleurs venus comme ouvriers dans les usines, etc. Dès lors, certains tenanciers étaient en même temps hôteliers et louaient des chambres, comme le faisait par exemple celui du «Café Bon Accueil» au temps où il s'agissait d'un hôtel-restaurant («Hôtel Maternelle») ou encore celui du «Café du Globe» appelé «Hôtel Guyot» vers 1918. D'autres par contre n'ouvraient leur café que comme espace de loisirs et, à côté de ce «passe-temps», avaient un métier bien défini: N. Bolle était également vitrier, N. Pilloy (grand-père de Monsieur P. Pilloy) exerçait la profession d'entrepreneur-maçon, le père de Madame Debroux était couturier, etc. Généralement, c'était l'épouse qui tenait le café tandis que le mari exerçait son métier.

Ce lieu de rencontre qu'était le café s'accompagnait de distractions du travail. Les clients venaient donc se divertir en jouant



Réunion des amateurs devant le «Colombophile» Début du siècle

Nos amis se donnent rendez-vous au

Café de la Gare

tenu par

M. Charles GUIOT

COURT-ST-ÉTIENNE

Etablissement très avantageusement connu. Consommations excellentes.

Gueuze Lambic de toute 1^{re} qualité. — Bieres Anglaises des meilleures marques. — Billard. — Salles pour sociétés.

Publicité pour le café de la gare. Début du siècle.

aux cartes (le jeu de piquet alors à la mode l'est resté aujourd'hui au « Café du Monument »), ou au billard, en écoutant de la musique, ou encore en discutant avec d'autres clients. Tout naturellement, c'est là que certaines activités prenaient naissance. Activités politiques : le cercle libéral se réunissait au « Café du Globe ». Le parti catholique tenait ses assemblées au « Concordia ». Celui-ci fut repris par les socialistes pour devenir « la Maison du Peuple ». Activités culturelles aussi et en partie musicales. Toujours au « Café du Globe », il y avait jusqu'en 1966 une salle de musique consacrée aux répétitions de la fanfare de l'usine. Ces activités pouvaient encore prendre la forme d'un jeu ou d'un sport comme le « Café du Monument » en connut vers 1920 : « le lancement au pigeon », ce qui lui valut même d'être appelé « le colombophile » ; ou avant 1911, quand existait encore le « Café Petiaut » devant lequel les clients jouaient au « jeu de bouloir » (jeu de quilles).

Le débit de boissons répondait à une autre attente encore. Au XIX^e siècle, tout comme aujourd'hui, l'alcool était un moyen d'échapper à ses soucis, à ces contraintes quotidiennes qu'apportaient parfois la famille ou le travail.

Leur architecture

Rien de bien spécifique alors : toute maison particulière pouvait se prêter à ce commerce. L'intérieur était constitué d'une ou de deux salles donnant sur la rue avec un minimum de mobilier : quelques tables et chaises, un comptoir, un poêle pour chauffer la pièce. La seule particularité qui indiquait le café était, soit l'enseigne de la bâtisse (celle-ci correspondait selon les époques et les saisons à une branche de genêt ou de sapin, caractéristique à cet égard dans toute l'Europe depuis le moyen âge), soit le nom pour se distinguer ou signaler astucieusement les sociétés qu'ils abritaient, ainsi que cela vient d'être expliqué pour le « Colombophile » ou « la Maison du Peuple ».

Les boissons

La boisson traditionnelle était toujours la bière que l'on tirait jadis au fût. Ce dernier était à la cave et la tenancière s'en allait la chercher au pot. Par la suite (vers 1920) si elle vivait aisément, elle avait la possibilité de la pomper. La pompe fixée au comptoir était reliée au tonneau de la cave et par pression du gaz, la bière remontait à la manière de la bière-pression de maintenant. A Court-St-Etienne se brassaient des bières locales telle que la « Demolder » (dont la « Christmas » réservée pour la Noël et les grandes occasions). Le soir, les chopines de bière étaient prêtes avant la sortie des ouvriers. Après les avoir vidées, les consommateurs s'adonnaient aux cartes, aux boules, ... On consommait aussi du vin, de l'eau de vie (« pékèt ») ; des apéritifs existaient, tels le vermouth ou l'absinthe.

Court-St-Etienne connut quatre brasseries dont la plus importante et la plus ancienne aussi était la brasserie Demolder déjà citée. Vers 1954, celle-ci fut reprise par l'actuelle brasserie Willemans-Ceuppens de Bruxelles. Les trois autres brasseries eurent une moindre importance dans la commune et périèrent chacune à leur tour.

Bibliographie :

J. MESSIANT, *Estaminets d'antan et distractions populaires*, Hazebrouck, 1980.

Sources orales : Interviews en novembre et décembre 1983 de :

Mme Andrée DEBROUX; Mme VAN BRESSEN, « Louise », la tenancière du café du Globe; Mme MALIEN; Mr MALIEN; Mr M. DUBOISDENGHIEN; Mr P. PILLOY; Mr P. QUINOT; Mr VAN DAMME; Mr A. DOYEN.

Notice 25

La forge du Sartage et le charron de Villeroux

Claire DESTRÉE

L'artisanat d'une région du Brabant wallon englobe de nombreux métiers. Jusqu'il y a quelques dizaines d'années travaillaient à Court des ébénistes (entre autres les frères Bennard à Sart), des bourelliers (e.a. à Faux), des tonneliers (cf. les outils de M. Heubreck), des sabotiers (e.a. M. Cerfaux à Sart). Nous situant par rapport au travail de la ferme, nous avons retenu deux métiers du bois et du fer, celui du charron et celui du forgeron. Etant toutes deux liées à l'utilisation du cheval, ces activités ont aujourd'hui disparu; le cheval et la charrette étant remplacés par l'automobile, le tracteur et la remorque. Mais certains ateliers témoignent encore de ce passé.

La forge de la ferme du Sartage

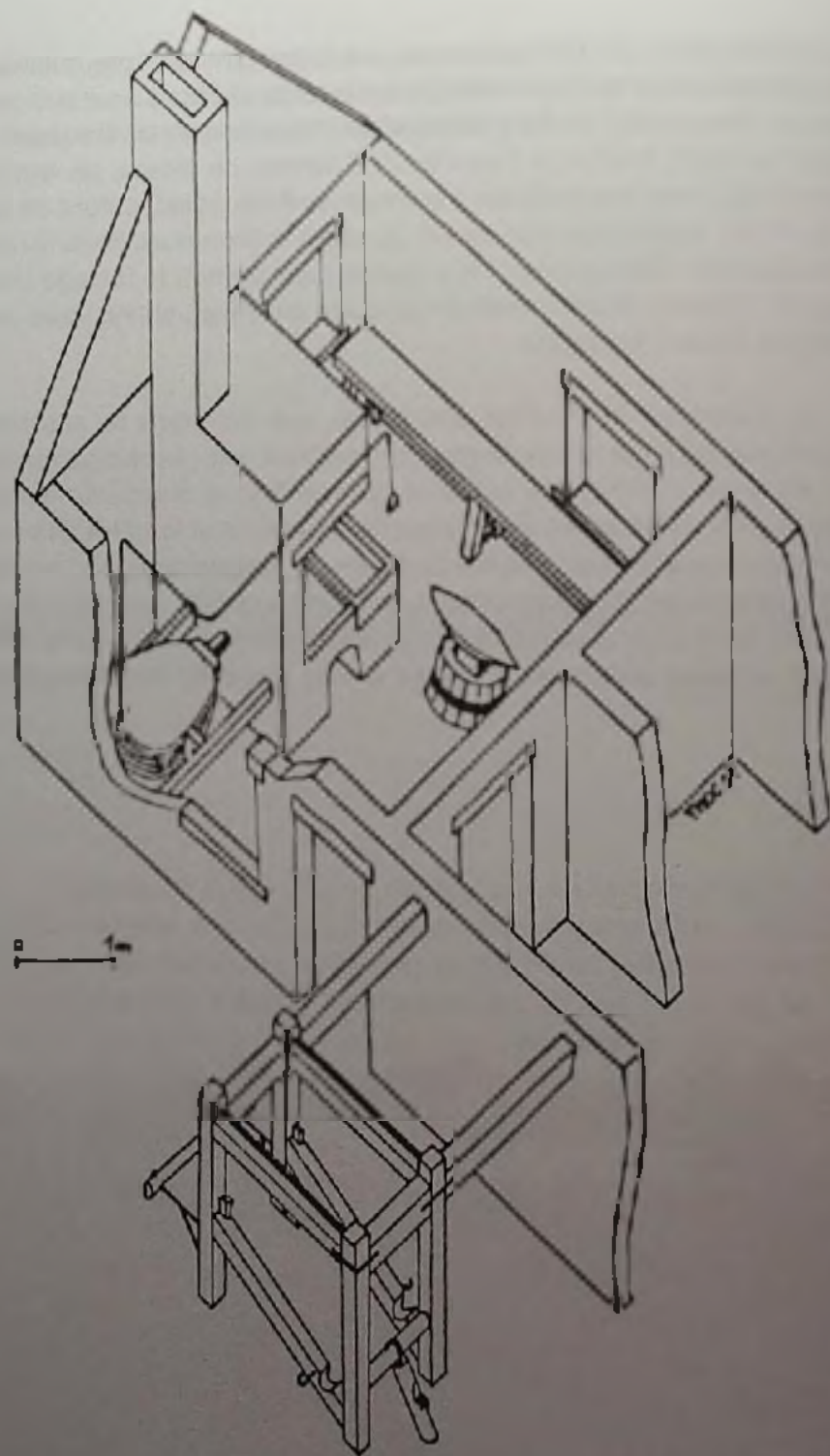
A Court-Saint-Etienne, la plupart des fermes importantes possédaient une forge. Celle de la ferme du Sartage est un témoin d'autant plus éloquent que le mobilier et l'outillage sont encore relativement abondants.

Le bâtiment, du XIX^e siècle, est situé derrière la ferme millésimée de 1844 (une annexe date cependant de 1805) et contient de plus un four à pain. Cette combinaison forge-four était fréquente depuis le XVII^e siècle; à Court-Saint-Etienne, on trouve un autre exemple de cette association à la forge de Profondval, datant de la fin du XVIII^e siècle (voir notice 14). Jusqu'à la fermeture de la forge du Sartage en 1955 environ, on y réalisa uniquement le ferrage des chevaux. Ceux-ci étaient maintenus dans un travail abrité sous un appentis, contre la façade.

A l'intérieur, le soufflet électrique, qui remplaça le soufflet mécanique après la seconde guerre mondiale, est placé derrière le mur du foyer. Celui-ci est fait d'un bâti en brique surmonté d'une hotte. A proximité du feu se trouvait l'enclume; seul le billot de bois est resté en place. Les nombreux outils du forgeron étaient posés sur l'établi ou pendus à des clous. On compte parmi eux: une râpe plate en acier pour égaliser la corne (le forgeron utilisait aussi des limes); diverses pinces et tricoises à long manche; des poinçons;



Ferme du Sartage. Vue générale, avec sur la droite, la forge



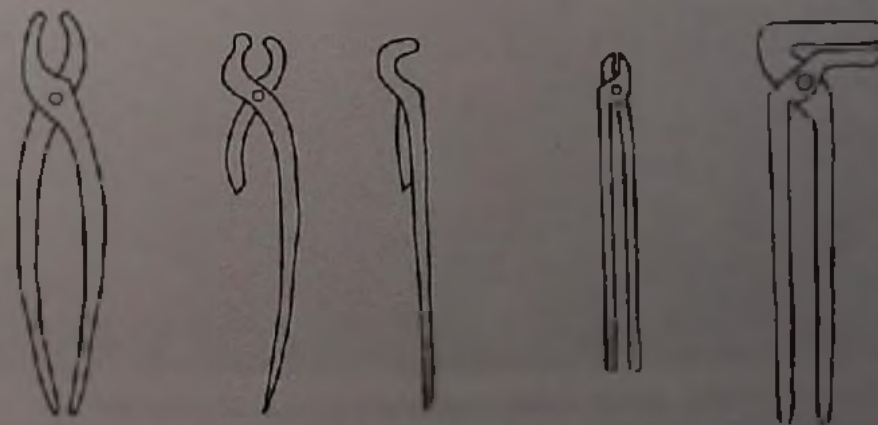
La forge. Vue axométrique.

des burins et des tranches ou burins emmanchés. Les marteaux du forgeron ne s'y trouvent malheureusement plus. La forge de Profondval présente la même disposition, bien que le travail était à l'intérieur. Dans les deux cas, le sol était en terre battue. En plus du ferrage des chevaux, certains forgerons pratiquaient également le charronnage. Ainsi M. Saubliens, de Ruchaux, cerclait les roues faites par M. Maricq.

L'atelier de M. Maricq à Villeroux

Il reste très peu de charrons en Belgique, M. Maricq est l'un d'eux. Il fabriquait des chariots, des brouettes, des tombereaux (à trois roues), des triqueballes (pour transporter les troncs abattus), etc.

Originaire de Sart, c'est là qu'il apprit son métier comme apprenti chez Vital Colson pendant deux ans. En 1948, il vint s'installer à Villeroux avec M. Colson devenu son associé (et cela jusqu'en 1955). Agé maintenant de 72 ans, M. Maricq œuvre encore à son atelier, y faisant surtout de la menuiserie. Dans la vaste pièce où il travaille se trouvent deux établis en hêtre. Aux pieds de l'un



Outils du forgeron. Pincettes et tricoises.



Monsieur Maricq ébauchant un rayon.

d'eux, une trappe de 2 mètres de long permettait de manipuler plus librement la roue, de dimension variable, dont le moyeu reposait sur le sol. Une petite enclume à une seule corne servait à redresser les pièces tordues.

En 1932, un tour à bois, une scie à ruban et une foreuse furent installés, suivis en 1950 d'une raboteuse-mortaiseuse remplaçant varlopes, jointresses et rabots. La plupart des outils sont pendus au mur, près de l'établi. Relevons les plus notoires :

- Une hachette à marquer les arbres : avant de les abattre lui-même, M. Maricq allait d'abord les choisir, et cette hachette permettait de frapper ses initiales là où il avait dégagé l'écorce avec la lame. Une fois le tronc abattu, il était débité à la scierie, puis il séchait pendant trois ans dans un hangar.
- Des modèles de rayon, de jante et de moyeu, de diverses dimensions. Pour exécuter ceux-ci, on utilisait différentes essences de bois : pour le moyeu, orme, pommier ou chêne ; pour les rayons et les jantes, chêne ou acacia.
- Des ciseaux pour tourner le moyeu. L'un d'eux est fait d'une lime en acier dont l'extrémité a été biseautée. Il y a encore des ciseaux et des gouges.
- Des planes, dont les poignées et les lames usées témoignent qu'elles sont les outils primordiaux du charron. Un bois fixé dans la presse de l'établi était travaillé à la plane jusqu'à ce qu'il prenne la forme d'un rayon. Les rayons étaient ensuite enfoncés avec une masse de 12 kg dans le moyeu où l'on avait pratiqué 8, 10, 12 ou 14 mortaises au moyen d'un bédane (remplacé à partir de 1932 par la foreuse).
- Des scies à cadre, à débiter et à chantourner. Ces scies permettaient de débiter des blocs qui étaient ensuite dégrossis à l'herminette, puis parachevés à la plane et au rabot ceintré. Les jantes ainsi formées étaient alors placées sur les rayons.
- Divers instruments de mesure : un grand compas droit en bois, un compas à verge de 2 m de long, des compas d'épaisseur, une roulette à reporter ou calibre utilisée par le maréchal lors du serrage de la roue par son bandage en fer. Elle permettait de vérifier la longueur du fer qui, à froid, doit être plus court que la roue. Cet outil témoigne de la collaboration entre le charron et le maréchal.

Bibliographie :

- DIDEROT et D'ALEMBERT, *Le charron*, dans *L'Encyclopédie, ou dictionnaire raisonné des sciences, des arts et des métiers*, Paris, 1762-77, pl. I et II.
- DIDEROT et D'ALEMBERT, *Le maréchal-ferrant*, dans « *Ibid.* », pl. II.
- P. FELLER et F. FOURRET, *L'outil. Dialogue de l'homme avec la matière*. Rhode-Saint-Genèse, 1970.
- J.C. DUPONT, *L'artisan forgeron*, Québec, 1979.

musée louvain-la-neuve



des collections

grès et sculptures
polychromes sculptés
du XI^e au XVII^e siècle
(legs F. Van Hamme)
vases grecs
(donation abbé Mignot)

collection méditerranéenne
(fonds Meyerca)
art d'Extrême Orient
(fonds R. de Strycker
et F. Buchens)

en présence en permanence du temporaire

porcelaines
meubles anciens
tableaux du XVI^e au XXI^e
sarcophage égyptien
céramique
ouïls

bronzes anciens et modernes
dentelles contemporaines
sculptures africaines
gravures
artisanat et art populaire

des expositions

art contemporain ou ancien
photographie affiches bande dessinée archéologie
styles-industrie techniques artisanales gravure
textile-papiers-céramique sculpture architecture
sites-régions authenticité signatures humour
quadrilles-conservatoire restauration-intégration
de l'art-arts gratuits et enseignés littérature-
musique arts, sciences et techniques

services

Informations scientifiques, éducatives, touristiques
visites guidées et animations pour les écoles et
les loisirs

conservation et restauration
conseils et réalisations muséologiques
expositions itinérantes
éditions

Musée de Louvain-la-Neuve
Institut royal d'Archéologie et d'Histoire de l'art de l'U.C.L.
Collège Erasme - Place Blaise Pascal, 1
1348 Louvain-la-Neuve

☐ Centre-ville - Grand-Place - Agorà
TELEPHONE: 02/41 81 81 ext. 4641-4646-4647
DIRECTION COLLEGIALE
J. Tison - B. Van der Donckhe - J. Vandevyvere

OUVERT de 10 h à 18 h
dimanche et jours fériés de 14 h à 18 h

FERMÉ samedi
jours et vacances académiques
sauf pour groupes sur demande